



Commune de Marly

Rapport de gestion 2017



Copyright © blacksquare, Philippe Joner

Table des matières

Le Conseil général	4
Le Conseil communal	5
Les votations et les élections	6
Les Dicastères	
01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et agglomération	8
Administration générale	8
Contrôle des habitants	9
Ressources humaines	13
Information	16
Agglomération	16
Fusion du Grand-Fribourg	21
Projet « Pré Zurthanen »	22
Bâtiment communaux et scolaires	22
02 Affaires sociales, santé publique et petite enfance	31
Affaires sociales	31
Petite enfance	38
Santé publique	39
03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque	42
Culture et Sports	42
Animation socioculturelle	43
Bibliothèque	54
Marly Sympa	55
04 Ordre public	58
Police	60
Service du feu	65
Militaire	69
Organe communal de conduite (ORCOC)	70
Naturalisations	72
05 Eaux, épuration, cours d'eau	73
Informations d'ordre général	73
Distribution d'eau	74
Protection des eaux	79
STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)	81
Endiguement	82
06 Enseignement et formation, activités et services extrascolaires, conservatoire	83
Enseignement et formation	83
Activités et services extrascolaires	89
07 Edilité, forêts et sentiers, cimetièrre	91
Edilité	91
Investissements réalisés en 2017	94
08 Finances et impôts	95
Finances et impôts	95
Gestion informatique	106
09 Aménagement du territoire, constructions, environnement, transport et énergie	107
Réalisation et état des travaux	108
Aménagement du territoire	111
Table des abréviations	112

Le Conseil général

Au chapitre des mutations, cette deuxième année de la législature 2016-2021 a connu trois démissions, celle de M. Thibaut Bongard (PLR), celle de M. Samuel Brügger (UDC) et celle de M. Jacques Kuenlin (PDC). Sur la base du résultat des élections générales de 2016 ont été proclamés élus Mme Fernanda Blanc, représentante du PLR, M. Pierre-Alain Frey, représentant de l'UDC, M. Moritz Bernal, représentant du PDC. Du fait de ces mutations, des changements ont eu lieu également dans la composition des commissions, puisque Mme Sandra Herren, UDC, remplace M. Samuel Brügger à la Commission des naturalisations, et que M. Walter Schoop, PLR, remplace M. Thibaut Bongard à la Commission financière. Mme Claudia Clément a d'autre part été élue comme scrutatrice-suppléante, en remplacement de M. Simon Niklès. M. Vincent Adamo, PLR, accède à la vice-présidence.

Le Conseil général a siégé à 5 reprises en 2017, d'abord (le 27 mars et le 31 mai) sous la présidence de Mme Line Widmer-Comment (PDC), puis sous celle de M. Jean-Luc Humbert (UDC). Ces séances ont eu lieu les 27 mars, 31 mai, 11 octobre, 6 et 12 décembre 2017. Le Bureau du Conseil général, élargi aux six Chefs de groupes, a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 5 séances, le Conseil général a pris près de 38 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- les élections tacites d'une scrutatrice suppléante, d'un membre de la Commission des naturalisations et de la Commission financière, de six membres de la Commission de fusion, ainsi que de six membres de la Commission spéciale pour l'examen du projet de règlement du personnel ;
- la prolongation des droits de superficie en faveur du Tennis-Club Marly et en faveur de Pro Tennis SA ;
- l'adoption du règlement relatif au stationnement public ;
- l'adoption du règlement scolaire ;
- la proposition de constitution d'une commission de fusion ;
- la modification des statuts de l'Association du CO de la Sarine-campagne et du Haut-Lac français ;

Le Conseil général a aussi été informé en particulier :

- de la mise en service de la navette autonome du MIC ;
- des investissements réalisés pour l'informatique scolaire ;
- du coût final de la construction du nouveau bâtiment de l'école primaire de Grand-Pré ;
- de la future nouvelle loi sur les finances communales ;
- des réalisations du Programme interservices de travail social communautaire (PITSC) ;
- du vandalisme sur le site de Grand-Pré ;
- de l'avancement du projet d'appartements pour seniors ;
- du projet de Marly Mobile ;
- du soutien administratif aux Responsables des établissements scolaires.

Une proposition de constitution d'un fonds de rénovation pour les bâtiments communaux a été déposée auprès du Bureau du Conseil général.

Le Conseil communal

Le Conseil communal a siégé à 47 reprises en 2017, soit 46 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire consacrée à la révision du plan d'aménagement local (PAL). La séance du 18 juillet 2017 a eu lieu à Rossens, selon la formule dite « au vert », dans des locaux de l'administration communale de la commune de Gibloux. En marge des séances ordinaires, le Conseil a rencontré les agents Marly Sympa, de même que les représentants du comité de l'Association Fusion 21. Il a aussi finalisé son programme de la législature 2016-2021.

Durant l'année 2017, le Conseil communal a pris part, comme toujours et régulièrement, à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 40^e fois par le Tennis-Club Marly, à la Coupe Impressum, tournoi des journalistes sportifs suisses, à la 23^e Course de Marly mise sur pied par le CA Marly, à la Coupe des anges, organisée par la Société de gymnastique de Marly, aux tireurs du Tir de la Bénichon et à ceux du Tir de nuit organisés par la Société de tir de Marly, à l'Union des associations musulmanes de Fribourg et aux participants à la fête du sacrifice, au Mémorial Jean-Tinguely, dans sa 23^e édition, toujours internationale, à l'édition 2017 de Marly-Folies. Il a salué et souhaité la bienvenue aux délégués à l'assemblée de Gastro Fribourg, section Sarine, aux participants au Tournoi cantonal de football des juniors F, ainsi qu'aux Finales de la coupe fribourgeoise de basket.

Il a participé aux manifestations marquant, d'une part, la 40^e édition de l'Open de Marly et, d'autre part, le 75^e anniversaire de la Gérinia, ainsi que le 80^e anniversaire du Groupe scout Foucauld.

Le Conseil communal a renouvelé son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune en mettant sur pied la rencontre de l'économie locale, cela une nouvelle fois dans les locaux du Marly Innovation Center. Plusieurs sociétés, comme Dehly SA, I-Print, les TPF et leur navette autonome ont pu y présenter leurs activités. D'autre part, le Conseiller d'Etat Olivier Curty a fait un tour d'horizon de l'économie fribourgeoise, tandis que Mme Snezana Peiry, collaboratrice scientifique chargée de la promotion économique auprès de l'Agglomération de Fribourg, a présenté le concours Trophées PME.

Au chapitre des bonnes relations intercommunales, le Conseil communal a participé à la « rencontre des 3 Conseils », événement bisannuel réunissant, cette fois dans la commune hôte de Pierrafortscha, les Conseils communaux de Pierrafortscha, de Villarsel-sur-Marly et de Marly.

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise de Hünenberg, le Conseil communal a participé à l'assemblée de la Société de partenariat Hünenberg ZG-Marly FR et à l'inauguration de la « Place du partenariat ». Hünenberg a aussi été le but de la course annuelle du Conseil communal. Dans ce même cadre des échanges entre nos deux collectivités, la Société de musique de Hünenberg s'est associée aux festivités du 75^e anniversaire de la Gérinia et une équipe du Tennis-Club Marly s'est rendue en terres alémaniques pour disputer des joutes amicales.

Les votations et les élections

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

3 votations fédérales	7 objets
1 votation cantonale	1 objet
1 élection communale	élection des délégué-e-s de l'assemblée constitutive du Grand-Fribourg

Ceci représente **267h30** de scrutin et de dépouillement, pour un total de **58** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, deux collaborateurs-trices du contrôle des habitants assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement. Pour l'élection communale de novembre 2017, ce sont 3 personnes supplémentaires de l'administration communale qui ont été mobilisées.

Votations fédérales du 12 février 2017 / Electeurs inscrits 4'805 (sans les Suisses de l'étranger)

Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de troisième génération

	Commune		Canton	
Votants	2'389	49.7%	86'194	43.3%
Blancs	14		487	
Nuls	2		222	
Valables	2'373		85'485	
<i>OUI</i>	1'651	69.6%	56'155	65.7%
<i>NON</i>	722	30.4%	29'330	34.3%

Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)

	Commune		Canton	
Votants	2'389	49.7%	85'915	43.2%
Blancs	46		1'898	
Nuls	12		345	
Valables	2'331		83'672	
<i>OUI</i>	1'404	60.2%	50'376	60.2%
<i>NON</i>	927	39.8%	33'296	39.8%

Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III

	Commune		Canton	
Votants	2'387	49.7%	85'834	43.1%
Blancs	57		2'346	
Nuls	16		415	
Valables	2'314		83'073	
<i>OUI</i>	792	34.2%	30'544	36.8%
<i>NON</i>	1'522	65.8%	52'529	63.2%

Votation fédérale du 21 mai 2017 / Electeurs inscrits 4'812 (sans les Suisses de l'étranger)

Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

	Commune		Canton	
Votants	2'201	45.7%	77'622	38.8%
Blancs	24		648	
Nuls	3		248	
Valables	2'174		76'726	
<i>OUI</i>	1'449	66.7	48'468	63.2%
<i>NON</i>	725	33.3	28'258	36.8%

Votation cantonale du 21 mai 2017 / Electeurs inscrits 4'812

Loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière et les secours en matière de feu et d'éléments naturels

	Commune		Canton	
Votants	2'168	45.1%	75'895	37.9%
Blancs	52		2'579	
Nuls	9		308	
Valables	2'107		73'008	
<i>OUI</i>	991	47.0%	38'661	53.0%
<i>NON</i>	1'116	53.0%	34'347	47.0%

Votations fédérales du 24 septembre 2017 / Electeurs inscrits 4'827 (sans les Suisses de l'étranger)

Loi fédérale du 17 mai 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

	Commune		Canton	
Votants	2'465	51.07	90'883	45.2%
Blancs	30		1'081	
Nuls	3		301	
Valables	2'432		89'501	
<i>OUI</i>	1'486	61.1%	48'435	54.1%
<i>NON</i>	946	38.9%	41'066	45.9%

Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS

	Commune		Canton	
Votants	2'467	51.10%	90'871	45.2%
Blancs	27		999	
Nuls	4		291	
Valables	2'436		89'581	
<i>OUI</i>	1'539	63.2%	50'243	56.1%
<i>NON</i>	897	36.8%	39'338	43.9%

Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire

	Commune		Canton	
Votants	2'467	51.10%	90'740	45.2%
Blancs	37		1'362	
Nuls	16		304	
Valables	2'414		89'074	
<i>OUI</i>	2'108	87.3%	75'892	85.2%
<i>NON</i>	306	12.7%	13'182	14.8%

Election communale du 26 novembre 2017 / Electeurs inscrits 5'875 (y compris permis C)

Election des délégué-e-s au sein de l'assemblée constitutive du Grand-Fribourg

	Commune		Résultats	
Votants	1'208	20.56%	PS	1'430
Blancs	18		PLR	964
Nuls	23		PDC	712
Valables	1'167		UDC	367

Les Dicastères

01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et Agglomération

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic
Suppléant : Eric Romanens, Vice-Syndic

Le mot du Syndic

La gestion et la conduite de ce dicastère demandent une grande disponibilité et flexibilité afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations engendrées par les rencontres intercommunales. En effet, les nombreuses études, échanges et analyses dans les domaines touchant la collaboration avec d'autres communes, les groupes de travail mis sur pied par l'Agglomération, le Canton et la Préfecture surchargent passablement les activités quotidiennes du Syndic et parfois aussi de toute l'Administration communale. Le Syndic doit être à la disposition des concitoyennes et concitoyens, mais aussi de ses collègues du Conseil communal et de tout le personnel.

Ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses, notamment toute la gestion de l'administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux. A cela s'ajoutent toutes les questions liées à l'Agglomération et aux divers projets intercommunaux, comme par exemple le projet de route de contournement Marly – Matran. Les différentes constructions sur le domaine

communal demandent un suivi constant. Les questions touchant au domaine du personnel, des ressources humaines en général, exigent une grande capacité d'écoute et de disponibilité. En ce qui concerne les contrats et règlements en vigueur dans les affaires de personnel, ceux-ci sont gérés par notre responsable des ressources humaines. Un grand travail de refonte du règlement du personnel communal initialisé en 2017 demande beaucoup de temps, mais est nécessaire pour disposer d'un règlement adapté à la gestion du nombreux personnel que compte une commune de la taille de Marly.

Dans les domaines financiers, techniques et logistiques, le Syndic est souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues et les chefs de service. Une vue globale sur tous les dicastères est donc nécessaire.

La disponibilité, la flexibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du Syndic qui est souvent sollicité pour un échange de vues et d'idées sur des domaines aussi nombreux que variés.

Jean-Pierre Helbling

Administration générale

Secrétariat général et autres services

En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques.

Le Secrétariat général assure donc, outre la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle, la Crèche communale Les Poucetofs disposent de leurs propres appuis administratifs.

Le Contrôle des habitants

Le Responsable du service, Préposé au registre des habitants et au registre civique, et son Adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Ils assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Ils ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciation à la préfecture, des listes diverses, les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

• Demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 31 décembre 2017, se montait à 279, alors qu'ils étaient 298 au 31 décembre 2016, selon les chiffres fournis par l'Office public de l'emploi.

Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : www.fr.ch/spe.

Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2017	Variation	31 décembre 2016
Population résidente (légale)			
Suisse	5 835	+17	5 818
Etranger	2 340	-7	2 347
Total population résidente (légale)	8 175	+10	8 165
Population séjour			
Population suisse en séjour	179	-10	189
Population étrangère en séjour	27	+9	18
Total population séjour (suisse et étranger)	206	-1	207
Population totale (résidente légale et séjour)	8 381	+9	8 372
% de population étrangère	28.24%		28.25%
Evolution de la population selon le sexe			
Masculin	4 026	-17	4 043
Féminin	4 355	+26	4 329
Total	8 381	+9	8 372
Etat civil (avec séjour)			
Célibataires	3 680	+5	3 675
Marié-es (y compris séparées)	3 619	+16	3 603
Partenariats enregistrés	9	+3	6
Veufs-ves	364	-6	370
Divorcé-e-s	708	-9	717
Partenariats dissous	1	-	1
Total	8 381	+9	8 372

La religion (avec séjour)

Catholiques	5 242	-59	5 301
Protestants	526	-19	545
Divers et sans	2 613	+87	2 526
Total	8 381	+9	8 372

Langues pratiquées (avec séjour)

Français	4 901	+26	4 875
Allemand	1 052	-18	1 070
Divers	2 428	+1	2 427
Total	8 381	+9	8 372

Nombre de ménages

3424	+16	3408
-------------	------------	-------------

Nationalité (légal sans séjour)**Suisses**

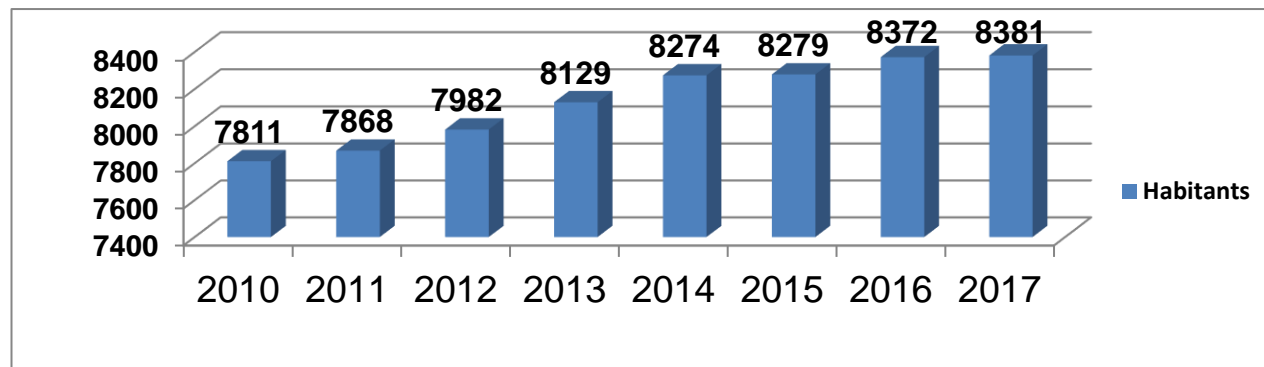
Bourgeois	467	+6	461
Fribourgeois	3 494	-32	3 526
Confédérés	1 874	+43	1 831
Séjour (domicile secondaire)	179	-10	189
Total	6 014	+7	6 007

Etrangers

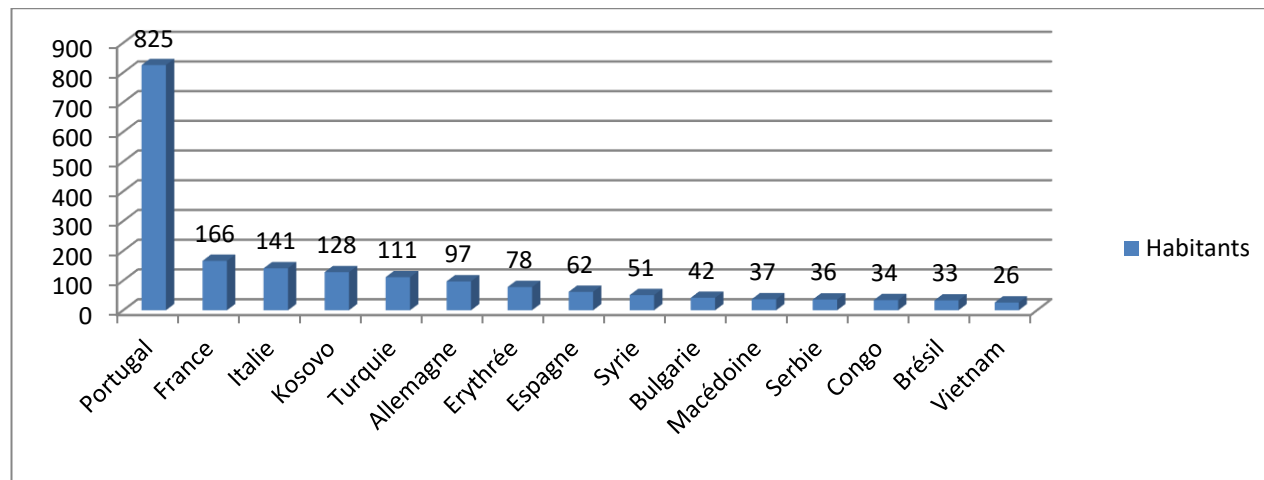
Permis B	762	-27	789
Permis C	1 464	+7	1 457
Permis F/L	114	+13	101
Séjour	27	+9	18
Total	2 367	+2	2 365

Total population résidente légale permanente

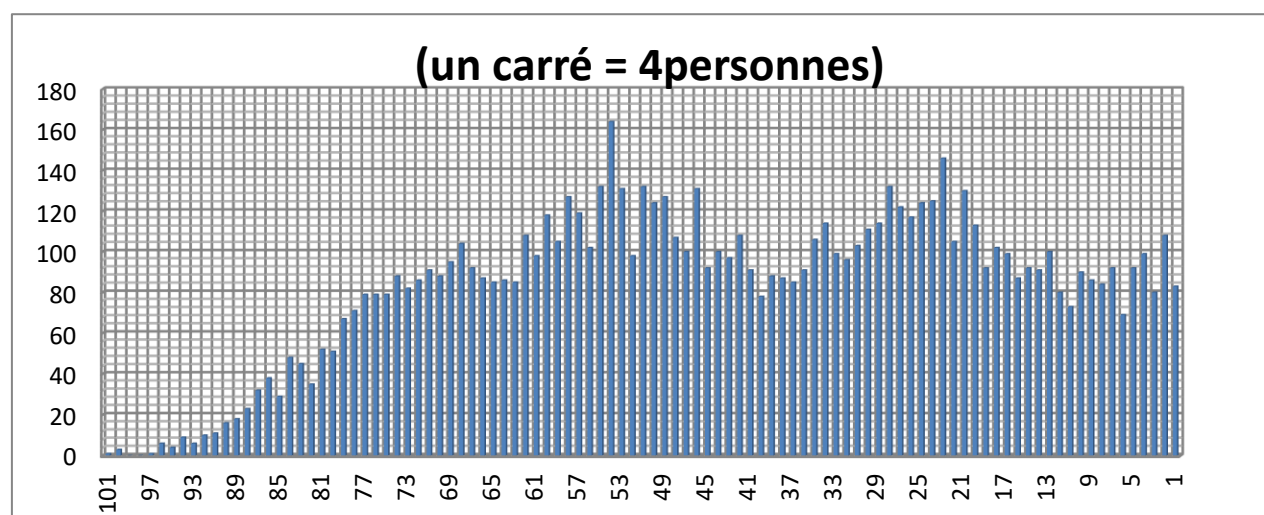
8 381	+9	8 372
--------------	-----------	--------------

Evolution de l'effectif de la populationReprésentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité Suisse)

(population Suisse : 6'014 / 71.76% - population étrangère : 2'382 / 28.42 %)



Pyramide des âges (un carré = 4 personnes)



• Faits d'état civil

En 2017	En 2016	
83	81	naissances
45	63	décès
45	76	mariages
20	37	divorces
31	60	changements de noms
12	11	reconnaisances
0	0	adoptions
37	39	naturalisations

• Activités du service

587 (648 en 2016) demandes de renseignements par e-mail ou fax ont été traitées par le contrôle des habitants (les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique). Notons aussi que le contrôle des habitants a effectué **12'043** (12'419 en 2016) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **642 arrivées** et **643 départs** ont été enregistrés (604 et 625 en 2016).

Il a en outre établi **68** listes (53 en 2016) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, la police cantonale et le SPoMi, le contrôle des habitants a effectué **37 enquêtes** de recherche de domicile, tandis que la police communale en a traitées **28** (32 en 2016).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **10** demandes (12 en 2016) de dispense d'assurance en Suisse, **62** rappels (53 en 2016) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **83** demandes (95 en 2016) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

• Délivrance de documents

2017	2016	
7	10	certificats de bonnes mœurs
2	1	certificats de droits civiques
676	905	attestations de résidence à Marly
183	232	attestations de domicile pour séjour
780	917	certificats d'établissement et de séjour
224	276	documents d'identité (cartes d'identité)
110	118	attestations de sortie de territoire
26	30	Déclarations de prise en charge

- **Accueil**

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception collabore à la préparation de l'édition du bulletin d'informations Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc...). La réception a traité, par courrier, plus de **367** (453 en 2016) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2017 :

3'622	cartes journalières CFF ce qui représente le 99.23% (invendues 28 ce qui représente le 0.77%)
23	passports vacances
12	abonnements des bains de la Motta
0	cartes Velopass (Publibike)
2	livres sur Marly et son histoire

et contrôlé **50 demandes, soit 763 listes** (34/295 en 2016) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **1'504 signatures** (578 en 2016).

Mobility en 2017 : la réception a fait **67** réservations pour les déplacements du personnel communal (135 en 2016). Nous noterons que les utilisateurs, à l'interne, ont pris l'habitude de faire eux-mêmes les réservations d'où la diminution du nombre traité par la réception.

Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés. La réception a créé, en 2017, **3 avis** de perte (6 avis de perte en 2016). En outre, **30 objets** trouvés (11 en 2016) par des citoyen-nes ont été remis à la réception et **9 objets** ont retrouvé leur propriétaire.

- **Agence AVS et prestations complémentaires**

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants. Les activités principales sont :

Assurance vieillesse et survivants (AVS) : accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives, mettre à disposition les différents formulaires, vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires, mettre à jour le fichier des rentiers par le biais de «AdminPortal».

Prestations complémentaires (PC) : cette tâche communale a été reprise, depuis janvier 2016, par la Caisse de compensation du canton de Fribourg. Malgré cela, des personnes demandent parfois de l'aide à l'administration communale qui donne volontiers les renseignements demandés. Ceci a représenté, environ, une bonne dizaine de personnes.

Ressources Humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

Le département des ressources humaines est placé sous la direction de M. le Syndic Jean-Pierre Helbling et compte 1 EPT ; il figure sous la rubrique « Secrétariat général » du tableau ci-dessous.

- **Evolution de l'effectif du personnel communal**

Contrats de droit public

Services/sections	B2017		C2017		Ecart C-B2017
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	
Secrétariat général	2.50	3	2.50	3	-
Réception, contrôle des habitants et office du travail	3.00	4	3.00	4	-
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	4	3.50	4	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	3.00	4	3.00	4	-
Service des écoles	2.50	3	2.50	4	-
Service social	6.60	8	6.60	8	-
Service technique	8.00	8	8.00	8	-
Conciergerie	5.00	5	5.00	5	-
Personnel enseignant (maître de sport)	1.00	1	1.00	1	-
Animation socioculturelle	3.45	7	3.60	7	0.15
Edilité	8.70	10	8.70	10	-
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	3.60	7	2.96	8	-0.64
Bibliothèque	1.20	2	1.20	2	-
Crèche	13.20	20	12.85	20	-0.35
Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	2	0.70	2	-
Total intermédiaire	65.95	88	65.11	90	-0.84
Apprentis	2.00	2	2.00	2	
Total général	67.95	90	67.11	92	-0.84

Contrat de droit privé

Auxiliaires et temporaires	B2017		C2017		Ecart EPT
	EPT	personnes	EPT	personnes	
Conciergerie et nettoyage	3.30	12	3.17	11	-0.13
Grands nettoyages et temporaires	1.80	39	1.81	50	0.01
Bibliothèque régionale	0.57	2	0.60	2	0.03
Bibliothèque régionale jeunes aides	0.26	13	1.78	9	1.52
Edilité Jeunes aides	0.10	4	0.15	6	0.05
Animation socioculturelle	0.55	28	0.44	35	-0.11
Square	0.95	10	0.35	15	-0.60
Crèche	0.52	22	0.78	9	0.26
Accueil extrascolaire	1.60	8	1.55	7	-0.05
Total	9.65	138	10.63	144	0.98

- **Mandats particuliers**

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

- **Mutations**

Service	Arrivée	départ	retraite	total	Taux de rotation
Social	2	1	3	6	50.00%
Accueil extrascolaire	2	3		5	37.50%
Ecoles	1			1	25.00%
Technique	1	1	1	3	28.57%
	6	5	4	15	9.78%

En 2017, le nombre de départs a forci, puisqu'il représente 9.78% du nombre de collaborateurs, alors qu'habituellement ce taux se situe entre 1 et 2%.

Relevons que les départs naturels représentent à eux seuls 4.35%.

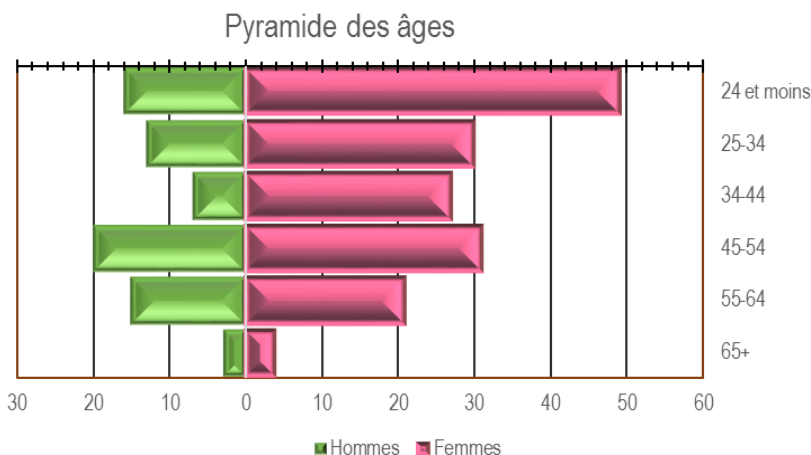
- **Structure d'âges des collaborateurs**

Moyenne d'âge par secteur et par genre

Services/sections	Femmes	Hommes	Moyenne âge
Secrétariat général	44.00	64.00	50.66
Réception, contrôle des habitants et office du travail	53.66	61.00	55.50
Service sécurité (police, feu et protection civile)	42.00	47.33	46.00
Service des finances (impôts et comptabilité)	40.00	51.00	42.75
Service des écoles	51.75	47.00	50.80
Service social	46.14	31.00	45.69
Service technique	26.00	41.25	38.20
Conciergerie		48.00	48.00
Animation socioculturelle	48.66	41.60	45.16
Edilité		50.88	50.88
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	53.00		53.00
Bibliothèque	58.50		58.50
Crèche	37.10	19.00	36.20
Section eau & assainissement		45.50	45.50
Apprentis	17.50		17.50
Total général	43.37	47.41	45.40

Par rapport à l'état de la moyenne d'âge de 2014, laquelle s'élevait à 45.92, il est à relever une légère diminution. L'administration communale a récemment renforcé son équipe avec l'arrivée de collaborateurs et collaboratrices certes plus jeunes que ceux et celles partis profiter d'une retraite heureuse, mais comptant tout de même de nombreuses années d'expérience, ce qui est un plus pour Marly.

- **Pyramide des âges**



- **Evénements**

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 20 ans d'activités de M. Pascal Bächler, Collaborateur auprès de l'édilité, les 25 ans d'activités de M. Daniel Clément, Responsable de la section eau & assainissement, les 30 ans d'activités de M. Luc Monteleone, Secrétaire général, et les 35 ans d'activités de M. Jean-Louis Bussard, Concierge de la halle polyvalente.

- **Formation**

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Les formations proposées peuvent être distinguées en trois catégories :

- Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des formations conséquentes. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Commune. Elles visent l'accroissement des compétences des collaborateurs, des collaboratrices et peuvent conduire à un nouveau titre professionnel. Elles s'effectuent généralement dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2017, 1 collaborateur du service de la sécurité a pu en bénéficier.

- Perfectionnement professionnel

Cette catégorie englobe tous les cours en rapport avec les particularités des différents métiers. Ils permettent au collaborateur, à la collaboratrice de rester à niveau par rapport aux lois ou procédures sans cesse en évolution, d'améliorer ses compétences de base, utiles à l'exercice de la fonction. A l'heure actuelle, de plus en plus de domaines soumis à des normes très strictes nécessitent ce genre de formation. A l'administration communale, cela concerne plusieurs services. En 2017, 24 personnes ont bénéficié d'une formation de ce type, dont :

- L'ensemble du service social, soit 8 personnes ;
- 7 personnes du service technique ;
- 1 personnes au service d'animation socioculturelle ;
- 2 personnes au service des écoles ;
- 3 personnes au service des finances ;
- 1 personne au contrôle des habitants ;
- 1 personne au secrétariat général ;
- 1 personne à la bibliothèque.

- Formation de stagiaires et d'apprentis

- Stage de durée limitée

Nous accueillons, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2017, 8 stagiaires, dont 4 ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle, au sein du service ou dans le cadre du PITSC. Les 4 autres font partie intégrante de la dotation de la Crèche.

- Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des finances ainsi qu'au Contrôle des habitants. Ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement, du territoire, de l'édilité, de l'environnement et de la mobilité.

- **Processus d'appréciation annuelle**

Le Conseil communal constate que plus de 90% des collaborateurs et collaboratrices répondent pleinement aux exigences de leur fonction. Pour 7% des collaborateurs et collaboratrices, ces exigences sont, de façon générale, satisfaites. Cependant, des améliorations sont attendues pour un peu plus d'1% des collaborateurs et collaboratrices.

L'évolution individuelle, d'une année à l'autre, reste identique pour plus de 85% des collaborateurs et collaboratrices. Relevons que la variation individuelle d'un peu plus de 14% d'entre eux/elles diminue légèrement.

- **Projet en cours**

Le Conseil communal a souhaité entamer la révision du règlement du personnel communal lequel, après 13 années de bons et loyaux services, nécessitait un rafraîchissement. Ce travail devrait être présenté au Conseil général dans le courant du 1^{er} semestre 2018.

Information

Marly Information est paru 4 fois en 2017, selon le rythme trimestriel. La formule rédactionnelle et la ligne graphique sont restées celles appliquée depuis 2014.

Le site Internet www.marly.ch fait l'objet d'un travail de refonte complète, tant au niveau du graphisme et de l'organisation, que des fonctionnalités de gestion, en particulier pour la partie « intranet ».

Agglomération

Le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités et avalisés lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère. En 2017, le Comité a tenu 20 séances ordinaires. Le Comité se compose de MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-Président, Fribourg) ainsi que Mmes Andrea Burgener Woeffray (Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (Belfaux) et Suzanne Schwegler (Givisiez), et aussi MM. Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (Matran).

La composition des 3 dicastères est restée inchangée depuis le début de la législature (Aménagement, environnement et mobilité ; Promotions ; Finances et RH).

La CCult, composée de douze membres élus par le Conseil, sur proposition du Comité, est un organe consultatif. En plus de sa traditionnelle activité de préavis, la CCult a entamé, avec l'appui de l'administration, l'élaboration de directives visant à codifier les pratiques établies en matière d'octroi de subventions.

La CARM est quant à elle composée de délégués politiques et techniques des communes membres. Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La CARM constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Pierre-Olivier Nobs (Fribourg).

Aménagement régional

Préavis. Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) et la loi sur les routes (LR), le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des plans d'aménagement locaux (PAL) des communes-membres, sur les plans d'aménagement de détail (PAD) qui les complètent ou sur les projets routiers (PR).

En 2017, le Comité a ainsi rendu 26 préavis, qu'il a ensuite transmis au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) ou au Service des ponts et chaussées (SPC) : pour Marly, ces préavis ont concerné : la modification partielle du PAZ et du RCU, le PAD « Ancienne Papeterie », le PAD « Parc des Falaises », la modération trafic et trottoirs route de la Gérine, le réaménagement de la route cantonale pont de Pérolles – Grangette.

Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg

Conformément au délai imparti par la Confédération, le PA3 approuvé par le Conseil d'Etat fin 2016, a été déposé à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) le 22 décembre 2016.

Au mois de janvier 2017, la Confédération a transmis une série de questions à l'Agglomération destinées à approfondir l'examen du projet. Le 3 février 2017, une délégation mixte de l'Agglomération (politique et technique), accompagnée par des chefs de service de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), a présenté le PA3 aux représentants de l'ARE et de l'Office fédéral des routes (OFROU). L'évaluation du projet par la Confédération, qui s'est soldée par un soutien financier fédéral de l'ordre de 33.7 millions de francs, s'est prolongée jusqu'au mois de février 2018.

Etude d'économie territoriale (EcoTerr) sur les zones d'activités de l'Agglomération. L'Agglomération envisage d'étoffer la planification directrice régionale d'un volet spécifiquement dédié à l'économie. Dans ce contexte, elle a lancé en 2016 une étude destinée à mieux examiner l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de zones d'activités. Il s'agit en premier lieu d'examiner si les caractéristiques des zones d'activités actuelles répondent aux besoins des entreprises ou si des adaptations sont nécessaires au niveau de leur localisation. L'étude d'économie territoriale (EcoTerr) devra permettre d'optimiser la localisation des zones d'activités à l'échelle régionale (outil de gestion territoriale) ainsi que de proposer des zones adaptées aux besoins des différentes typologies d'entreprises (outil de promotion économique). Pour répondre à un tel défi, un mandat d'étude a été attribué au bureau Wüest & Partner de Genève.

Projet « Vision globale de l'axe Marly-Pérolles »

Le PA3 fixe le cadre stratégique général ainsi que les lignes directrices à suivre en matière de densification. Toutefois, il est nécessaire de procéder à l'analyse de la densification sous l'angle spatial, quantitatif et qualitatif, à une échelle adaptée qui est celle des axes fonctionnels qui concrétisent le concept territorial du PA3.

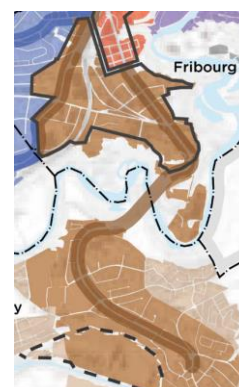
Selon ce concept, le centre cantonal est structuré en cinq axes, allant des communes de la couronne vers le centre-ville et s'arrêtant dans le secteur de la gare de Fribourg, qui représente un véritable pivot multifonctionnel. Une approche urbanistique par axe est donc proposée par le PA3, avec un traitement intégré et coordonné de chaque domaine (urbanisation, mobilité et nature et paysage), au-delà des limites communales. Dans le concept territorial du PA3, les axes sont organisés autour des boulevards qui constituent les colonnes vertébrales au niveau du fonctionnement, de l'organisation et de la perception. Ils représentent également les axes de transit principaux pour la circulation de tous les modes de transport. Ces boulevards doivent renforcer le caractère urbain et l'identité des lieux. Dans une optique d'augmentation de la qualité urbaine, chaque boulevard doit intégrer de manière coordonnée le fonctionnement du système de transport, la concentration des fonctions urbaines, les espaces publics et les éléments de nature et paysage.

Le paquet de mesures urbanisation PA3-3U.01 « Coordination du développement urbanistique par axe », prévoit le lancement des études approfondies sur les six axes.

Le Comité a donc souhaité lancer en automne 2017 une première étude pour l'élaboration d'une vision globale de l'axe Marly-Pérolles. Un mandat d'étude a donc été adjugé aux bureaux GEA (partie aménagement) et Citec (partie mobilité).

Les objectifs principaux de l'étude « Vision globale de l'axe Marly-Pérolles » sont les suivants :

- identifier le potentiel d'urbanisation (capacité d'accueil résiduelle en habitants et emplois) à l'intérieur de l'axe ;
- déterminer les secteurs à densifier et fixer des objectifs quantitatifs de densification ;
- mener des réflexions qualitatives (forme urbaine) par rapport aux secteurs à densifier ;
- élaborer une stratégie de densification ainsi qu'un scénario de développement urbain en lien avec les stratégies de mobilité et de valorisation du paysage du PA3 ;
- planifier la mise en œuvre des mesures du PA2 et PA3 à l'intérieur de l'axe ;
- définir les principes urbanistiques le long de certains boulevards.



Périmètre de l'étude (axe Marly-Pérolles et boulevards)

L'étude s'articule en trois phases bien distinctes :

Phase 1 : concept de développement de l'axe. Le concept de développement de l'axe vise à définir les éléments quantitatifs et qualitatifs pour la densification de l'axe Marly-Pérolles. Il traite notamment les éléments suivants :

- analyse quantitative de la capacité d'accueil ;
- analyse des obstacles et des contraintes d'urbanisation qui limitent le potentiel de densification ;
- identification des secteurs propices à la densification et spatialisation du potentiel de densification ;
- réflexions qualitatives concernant la densification ;
- établissement d'un scénario de développement urbain pour les 15 prochaines années et d'une stratégie de densification y relative.

Phase 2 : plan de mesures de l'axe. Sur la base du concept de développement de l'axe, l'objectif principal de la deuxième phase de l'étude sera l'établissement d'un plan « coordonné » de mesures de l'axe comprenant toutes les mesures du PA classées de manière temporelle et spatiale, en fonction des interdépendances (entre les mesures et le développement de l'urbanisation ainsi qu'entre les mesures « elles-mêmes »). La création de ce plan de mesures pour l'axe Marly-Pérolles se fera sur la base de la planification de mesures actuellement en cours dans les deux communes concernées. Il aura comme effet de fournir à l'Agglomération ainsi qu'aux communes de Fribourg et de Marly une base consolidée et coordonnée entre les deux communes pour la mise en œuvre des mesures d'urbanisation, de mobilité, de la nature et du paysage.

Phase 3 : concept d'exploitation et d'aménagement des boulevards. Les boulevards situés à l'intérieur de l'axe Marly-Pérolles doivent être réaménagés et réorientés, d'un espace réservé prioritairement à la circulation du transport individuel motorisé vers un espace convivial où cohabitent tous les usagers de la route.

Le concept d'exploitation et d'aménagement des boulevards devra donc permettre de définir des recommandations concernant les éléments suivants :

- la gestion de la circulation tous modes confondus, selon la stratégie sectorielle de mobilité, le profil type routier et les mesures de mobilité y relatives ;
- la concentration des fonctions urbaines, les secteurs de densification accrue, l'espace rue, le front bâti, la forme de l'urbanisation et les éléments paysagers (plantations, mobilier urbain, éclairage, etc.).

En 2017, les travaux se sont plutôt focalisés sur la première phase, avec notamment la récolte des données de base, des premières réflexions méthodologiques quant au calcul du potentiel de densification à l'intérieur de l'axe, ainsi que l'élaboration du plan des contraintes à la densification. La suite de l'étude se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2018.

Projet-modèle « Espace ouvert Fribourg »

Les « projets-modèles », soutenus par la Confédération, encouragent le développement de nouvelles approches et méthodes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Dans le cadre de la troisième génération des projets-modèles, 149 projets ont été déposés auprès de la Confédération et 31 ont été retenus, dont « Espace ouvert Fribourg ». Dans ce cadre, quatre sites ont été choisis dans l'agglomération en vue de leur réaménagement, dont le projet « Ecole de Marly Cité ». Les usagers des lieux ont été impliqués de différentes manières dans la conception des réaménagements. En ce sens, « Espace ouvert Fribourg » se caractérise par sa dimension participative.

Mobilité

Réseau de transports publics. Les prestations qui ont été mises en service en décembre 2017 sont les suivantes :

- l'intégration d'une navette automatisée au réseau conventionnel de bus a permis de desservir le Marly Innovation Center (MIC) toutes les 30 minutes, tous les jours de la semaine. C'est une première en Suisse !
- la ligne 9 « Fribourg–La Faye » a été prolongée jusqu'à Pérolles, Charmettes. Cette solution permet de compléter l'offre existante de la ligne 3 entre les pôles scolaires de Miséricorde et du Plateau de Pérolles ;
- les horaires des lignes 2 « Les Dailles-Schoenberg » et 6 « Guintzet-Musy », ainsi que des lignes 1 « Marly–Portes de Fribourg » et 3 « Jura-Pérolles » ont été décalés sur les tronçons communs afin d'offrir aux usagers des bus au centre de l'agglomération toutes les trois à cinq minutes ;
- des courses de bus supplémentaires ont été offertes sur les lignes 8 « Fribourg–Chésopelloz » aux premières heures matinales et dans l'après-midi, afin de répondre aux besoins des écoles et des pendulaires. Il en va de même pour la ligne 1 aux environs de 15h45 ;
- la ligne 6 a bénéficié de onze paires de courses supplémentaires le dimanche matin, afin de combler une demande croissante.

Au niveau des budgets, malgré l'augmentation des prestations, il faut relever une diminution des indemnités d'exploitation à charge de l'Agglomération depuis 2015.

Libellé	Indemnités Agglomération en CHF
2015	22'200'000
2016	22'150'000
2017	21'770'000
2018	20'350'955

Acquisition de nouveaux véhicules électriques pour le réseau de bus. L'Agglomération, dans le cadre de son plan directeur régional (PA3), postule une stratégie de développement durable des transports et de l'urbanisation. Une réflexion stratégique et des renégociations sur le renouvellement de flotte ont été engagées en 2017 afin d'acquérir du matériel roulant propre du point de vue écologique. Le choix s'est porté sur des trolleybus équipés de batteries. Cette solution permettra une diminution des nuisances atmosphériques et sonores ainsi qu'une utilisation optimale des infrastructures existantes. Ce choix technologique va se traduire par la commande de dix véhicules pour remplacer ceux actuellement en circulation sur la ligne 1 en vue d'un déploiement en 2020-2021. La seconde option se portera sur 20 véhicules supplémentaires en vue du remplacement des véhicules affectés aux lignes 6, 3 et 2 entre 2023 et 2025.

Réseau de vélos en libre-service. Le réseau de vélos en libre-service (VLS) de l'Agglomération appartient aux communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne. Ces dernières ont investi plus de CHF 800'000 dans l'achat des vélos et des stations depuis 2011, dont la moitié a été subventionnée par l'Agglomération. Le réseau de VLS comprend ainsi, depuis sa mise en service :

- 115 bornes réparties sur dix stations ;
- 69 vélos mécaniques ;
- 19 vélos électriques.

PubliBike SA est le prestataire en charge de la gestion du réseau. Ladite société était au bénéfice d'un contrat d'exploitation avec les communes précitées. En 2016, l'Agglomération a repris la coordination du réseau, jusqu'alors en main des communes, et a conclu avec PubliBike SA un contrat portant sur l'exploitation du réseau pour l'année 2017. De manière à améliorer le taux d'utilisation et la couverture du réseau, le Comité s'est fixé pour objectif de repenser et de développer le système VLS. Pour ce faire, il a lancé en 2017 un appel d'offre portant sur l'attribution d'une nouvelle concession. L'implémentation du nouveau système VLS devrait intervenir durant l'été 2018. A terme, l'agglomération devrait compter une cinquantaine de stations.

Réseau des parkings d'échange. En 2017, le réseau comptait sept parkings d'échange (P+R). Le Comité rappelle que, si les recettes des cartes journalières TP sont versées à Frimobil, celles des abonnements mensuels et annuels des P+R sont versées à l'Agglomération. Les recettes de stationnement sans utilisation d'un titre de transport reviennent quant à elles aux communes propriétaires concernées (Avry, Fribourg, Givisiez, Marly et Villars-sur-Glâne).

Subventions des mesures infrastructurelles de mobilité. Le Comité a traité les demandes de subvention déposées par les communes de Düringen, Fribourg et Villars-sur-Glâne pour des infrastructures de mobilité (cheminements de mobilité douce (MD), stations VLS, réaménagement d'arrêts de bus et abris vélos).

Pédibus. Un montant de Fr. 9'000.- a été versé à la coordination « Pédibus » mise en place au niveau cantonal. Ce montant, en augmentation de Fr. 2'000.- par rapport à 2016, récompense un développement sensible du nombre de lignes Pédibus sur le territoire de l'agglomération.

Promotion économique

Base de données. La mise à jour de la base de données des terrains disponibles, ainsi que des ouvrages immobiliers d'importance dévolus aux activités économiques, constitue une tâche permanente de la Promotion économique. L'objectif poursuivi est de pouvoir renseigner les entreprises cherchant à s'établir dans la région ou celles existantes envisageant une extension. Des contacts étroits ont été entretenus avec les communes, ainsi

qu'avec différents acteurs économiques, y compris les propriétaires de terrains ou d'objets immobiliers. La connaissance des zones d'activités est actuellement approfondie dans le cadre de l'étude d'économie territoriale lancée au printemps 2017. Le sujet est d'autant plus important, dès lors que la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) prévoit que la gestion des zones d'activités doit dorénavant être organisée au niveau régional.

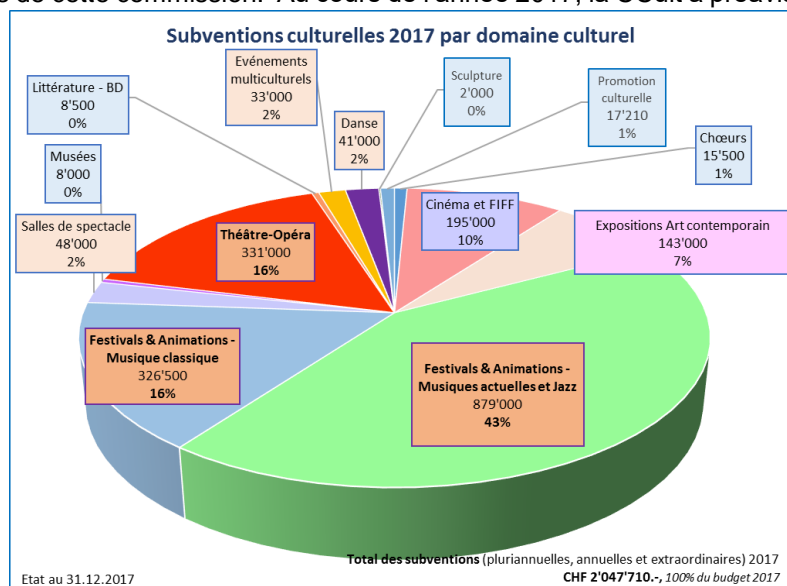
Soutien aux associations d'entreprises. La Promotion économique a poursuivi le dialogue avec les associations d'entreprises actives sur le terrain, avec pour but de créer et favoriser des conditions-cadres permettant aux entreprises d'exploiter des synergies entre elles et de renforcer leur ancrage régional. Elle a aussi pu répondre à de nombreuses demandes de renseignement et de conseil des sociétés, ainsi que de porteurs de projets (guichet économique).

Trophées PME. La Promotion économique a mis sur pied la première édition du concours Trophées PME (www.trophees-pme.ch), dans le but de mettre en valeur le tissu économique de l'agglomération et d'honorer les entreprises remarquables ayant un impact positif sur l'économie régionale. Le prix a été décerné à Riedo Clima de Düdingen, pour la catégorie «PME», ainsi qu'à la Boulangerie Saudan de Fribourg, pour la catégorie «entreprise artisanale».

Promotion des activités culturelles

En 2017, le Comité a suivi l'ensemble des préavis de la CCult relatifs aux requêtes de subventions annuelles et extraordinaires expertisées par les membres de cette commission. Au cours de l'année 2017, la CCult a préavisé près de 19 demandes de subventions annuelles, 33 requêtes concernant des subventions extraordinaires et une demande de garantie de déficit. En outre, 31 requêtes ont fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière, en raison, notamment, du manque de professionnalisme des requérants ou de la provenance des acteurs culturels. Ces décisions de non-entrée en matière représentent près de 32% des requêtes évaluées en 2017.

Les subventions culturelles pluriannuelles, période 2016-2018, ont représenté Fr. 1'530'000.- pour l'année 2017, soit 75% des allocations de subventions culturelles. Le montant des subventions ordinaires annuelles et extraordinaires allouées aux acteurs culturels en 2017 ont atteint Fr. 517'710.-, dont Fr. 6'000.- pour la Fondation marlinoise APCD et Fr. 8'000.- pour la Nuit des musées.



Domaines couverts par les subventions culturelles de l'Agglomération en 2017. En tête de classement, les festivals et animations culturelles du domaine des musiques actuelles et de la musique jazz représentent l'enveloppe la plus importante des soutiens financiers alloués par l'Agglomération en 2017, soit 43% du budget. Le théâtre-opéra et les festivals et animations du domaine de la musique classique suivent ce classement, avec respectivement 16% des subventions culturelles allouées. Le montant octroyé pour les expositions d'art et les espaces d'art contemporain (Fri-Art et WallRiss) représentent 7% des ressources annuelles. Enfin, on constate que 2% des allocations 2017 soutiennent des projets professionnels de danse.

En fin de peloton, la littérature & BD, le domaine de la sculpture et les musées (manifestation La Nuit des Musées) bénéficient globalement d'1% des ressources provenant des subventions culturelles de l'Agglomération. Enfin, la promotion des activités culturelles est également soutenue en 2017, à travers la CarteCulture de Caritas Fribourg, à hauteur de Fr. 17'210.- (Fr. 15'000.- de subvention de base et Fr. 2'210.- de réaffectation extraordinaire).

Promotion touristique

L'Agglomération est liée par un mandat de prestations à Fribourg Tourisme et Région (FTR) pour toute la période de la législature en cours (2017-2021). L'Agglomération dispose sur la base dudit contrat de trois voix au sein du Comité de FTR. Depuis le changement de législature, la représentation de l'Agglomération au sein de cet organe est assurée par Mmes Suzanne Schwegler et Rose-Marie Probst, ainsi que M. Félicien Frossard.

L'année 2017 fut touristiquement belle et intense pour FTR. Les indicateurs sont tantôt en léger recul (parahôtellerie, visites guidées, etc.), tantôt en augmentation (nuitées hôtelières, montées à la tour de la Cathédrale, etc.) par rapport à l'exercice précédent. Cette stabilité globale démontre la bonne santé du tourisme régional, et conforte le Comité et FTR dans cette action.

FTR travaille en effet dans la continuité des mesures prises ces dernières années. Ainsi, en 2017, le programme des anges à touristes a été reconduit, l'office du tourisme a continué à ouvrir le dimanche pendant la belle saison, FTR a œuvré afin d'améliorer d'une part, et étoffer d'autre part, ses produits propres : nouvelles visites à thème, nouveaux forfaits. Enfin, FTR a continué à placer finement ses pièces sur l'échiquier de la promotion et du marketing, sur les marchés nationaux et internationaux, en collaboration avec l'Union fribourgeoise du Tourisme.

Personnel

Au terme de l'année civile, l'effectif opérant au sein de l'administration a légèrement augmenté de 0.9 équivalent plein temps (EPT) portant la dotation totale à 10.1 EPT au 31 décembre 2017.

Cette augmentation est liée à l'engagement de Yannick Riedo à 100% au 01.11.2017, qui faisait suite au départ de Daniela Gaspoz-Fleiner, dont le taux d'activité était de 60%. Le domaine de l'aménagement bénéficie ainsi d'une dotation totale de 1.8 EPT (+0.4).

Le secrétariat compte quant à lui un total de 2.3 EPT (+0.5) depuis le retour de congé maternité de Virginie Zube au 1er septembre 2017. Cette situation est proche de celle qui prévalait avant la maternité de cette dernière, avec deux postes à plein temps attachés à cette fonction. Cette légère augmentation de la dotation permet d'appuyer ponctuellement les responsables des dicastères dans leurs tâches administratives. Virginie Zube a repris ses activités professionnelles à 40%, alors qu'Aline Junod, initialement engagée sur une base temporaire, s'est vu proposer un contrat de durée indéterminée à hauteur de 90%.

Il faut ajouter à cet effectif un stagiaire traditionnellement affecté au DAEM. A la suite de l'engagement de Yannick Riedo en tant que collaborateur, le dicastère s'est adjoint les services de Lauriane Grosjean à compter du 03.01.2018.

Plus d'informations sont disponibles sur le site : www.agglo-fr.ch.

Fusion du Grand Fribourg

Après divers échanges avec le Conseil communal de la Ville de Fribourg, le Conseil communal de Marly a décidé, le 25 janvier 2017, de se joindre aux Conseils communaux de Fribourg, de Givisiez et de Corminboeuf pour demander au Conseil d'Etat de déclencher le processus de fusion dans l'agglomération, de façon à participer au démarrage du processus prévu par la loi sur l'encouragement aux fusions de communes que Givisiez et Fribourg étaient déterminées à lancer. Il avait obtenu les assurances nécessaires quant à la position de Fribourg et quant à son soutien sur les points qui lui tiennent à cœur, comme le projet de la route Marly-Matran, le développement du Marly Innovation Center, la route Bourguillon-Marly. Il était essentiel, à ses yeux, pour se lancer dans une telle aventure, qu'il y ait une base de projets et d'intérêts communs.

Le Conseil a ensuite encore rencontré les représentants du Comité Fusion 21, association citoyenne, émanation de la société civile, des milieux économiques, associatifs, culturels et artistiques, sans orientation politique, qui s'investit dans le débat et s'engage pour soutenir et encourager les politiques et les populations des communes concernées dans l'avancement du processus d'une fusion dans l'agglomération fribourgeoise. L'engagement courageux de Marly dans le déclenchement de ce nouveau processus a été largement souligné.

Un processus engagé de longue date. Il faut rappeler que Marly, avec 6 autres communes, avait déjà passé en mai 2009 une convention avec l'Association Fusion 2011 et s'était alors engagée dans un processus d'analyse et de discussions en vue d'une fusion à l'horizon 2016. Notre Conseil et divers services de notre administration avaient été bien impliqués dans ce travail d'analyse. Un rapport final sur cette phase exploratoire a été publié en

mars 2011. Le projet de fusion 2C2G, lancé en 2010, a perturbé cependant ce premier projet, avec le retrait de fait des communes de Givisiez, Granges-Paccot et Corminboeuf. Le travail d'analyse s'est poursuivi tant bien que mal à trois, entre Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne, surtout au niveau des services financiers, et s'est finalement enlisé au stade des consultations populaires en 2013. En 2013 toujours, le Préfet de la Sarine a présenté aux Autorités et aux populations le plan de fusion du district. Enfin, au printemps 2016, le Grand Conseil fribourgeois a adapté la loi relative à l'encouragement aux fusions de communes du 9 décembre 2010 (LEFC) : il y a intégré expressément la fusion des communes du Grand Fribourg, avec la notion de renforcement du centre cantonal. Il a également prolongé la validité de cette loi au-delà de 2018 et donc le délai pour présenter un projet de fusion : l'échéance actuellement prévue est juin 2020 pour présenter le projet au Conseil d'Etat.

Qu'est-ce que cela signifiait ? L'étape franchie le 25 janvier 2017 correspondait à l'application de l'article 17b LEFC suivant : « *A la requête des conseils communaux ou de l'organe législatif ou du dixième des citoyens actifs et citoyennes actives d'au moins deux communes, dont la commune de Fribourg et une de ses communes limitrophes, le Conseil d'Etat détermine le périmètre provisoire du Grand Fribourg.* »

Cela signifiait concrètement que le Conseil d'Etat devait déterminer un périmètre provisoire de fusion du Grand Fribourg, après consultation des communes concernées. C'est ce qu'il a fait en juin 2017 en y incluant, aux côtés de Marly, Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Matran et Villars-sur-Glâne. Le Préfet de la Sarine a ensuite mis en place un Comité de pilotage provisoire, auquel a participé un représentant de notre Conseil communal, M. Christophe Maillard. L'élection des délégués à l'Assemblée constitutive a eu lieu dans chaque commune le 26 novembre 2017 : pour Marly, y ont été élus, aux côtés de M. Christophe Maillard désigné par le Conseil communal, M. Julien D'Agostini, Mme Anne Defferrard, M. Marcel Jaquier. Parallèlement, en décembre 2017, le Conseil général a désigné une Commission de fusion, pour accompagner le processus. Les travaux de l'Assemblée constitutive débuteront en février 2018.

Projet « Pré Zurthanen »

La construction du bâtiment a débuté au printemps 2017 et la mise en exploitation est prévue en automne 2019. L'établissement du programme d'équipement des futurs locaux communaux est encore en cours à fin 2017.

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments est composée, depuis mai 2016, de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Eric Romanens, de M. Jean-Marc Boéchat, de Mme Françoise Savary et de M. Gabriel Stempfeli, responsable de la section bâtiments. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démocratique, ainsi que les projections des besoins sont en cours. Les bureaux d'architectes chargés de ces études sont les suivants : le bureau d'architectes urbanistes GEA Valloton et Chanard SA et le bureau d'architectes Deillon & Delley. Les travaux d'assainissement de l'école enfantine de Grand-Pré à la route des Ecoles 36 sont terminés.

• **Rénovations diverses des bâtiments communaux**

Comptes 294.503.19 et 943.503.01

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance qui sont considérées comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaine structure qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0.45 % de la valeur de l'Etablissement cantonal de l'assurance des bâtiments (ECAB).

Les travaux exécutés en 2017 sont les suivants :

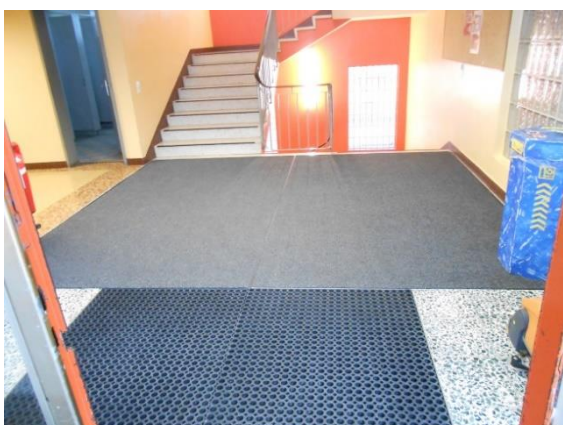
Bâtiments scolaires

Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2



Salle de classe n° 10, remplacement du parquet par un sol sans joints : Budget Fr. 14'000.- ; Facturation Fr. 12'381.95

Salle de classes, compléter le plan de fermeture pour les armoires principales : Budget Fr. 9'000.- ; Facturation Fr. 4'871.55



Remplacement des tapis anti saleté des entrées : Budget Fr. 8'000.- ; Facturation Fr. 2'390.-



Aménagement de la place de l'entrée extrascolaire et garderie, coffrage et asphaltage : Budget Fr. 5'000.- ; Facturation Fr. 7'144.20



Remplacement des fenêtres des pièces annexes, façades nord, locaux sanitaires, studios : Budget Fr. 24'500.- ; Facturation Fr. 12'874.15

Ecole de Marly Cité, route du Chevalier 8



Entrée principale, réparation des marches et contremarches de l'escalier extérieur : Budget Fr. 3'000.- ; Facturation Fr. 4'445.30

Halle polyvalente, chemin des Epinettes 4



Remplacement des deux portes métalliques de secours situées sur la scène : Budget Fr. 8'000.- ; Facturation Fr. 6'959.40



Salle des répétitions, remplacement du linoléum par un sol sans joints : Budget Fr. 23'000.- ; Facturation Fr. 23'000.-



Assainissement du vestiaire Est au sous-sol, carrelage, faïence, fenêtres, peinture, coupe du béton, porte en bois douches, porte métallique accès de la halle polyvalente. Nous avons effectué, comme travaux supplémentaires, le sciage et l'évacuation des murs du sas d'abri pour agrandir les vestiaires et remplacé la porte d'accès à la halle par une porte métallique sans décrochement du mur, avec poignée encastrée : Budget Fr. 30'500.- ; Facturation Fr. 39'105.40.



Réfection du bas des façades côté Epinettes et retour St-Sébastien, avec bande métallique de soubassement : Budget Fr. 9'000.- ; Facturation Fr. 3'900.-

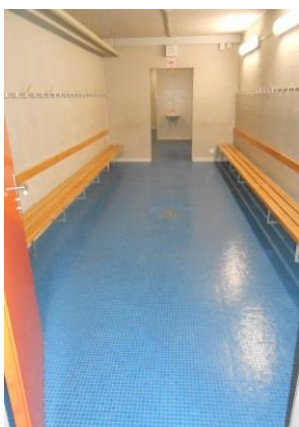


Remplacement de l'escalier en bois donnant accès sous la scène : Budget Fr. 3'000.- ; Facturation Fr. 2'903.45



Remplacement du Beamer, mise en place de câble réseau, remplacement du tableau de prises électriques, système de présentation sans fil, émetteur HD : Facturation Fr. 12'040.-

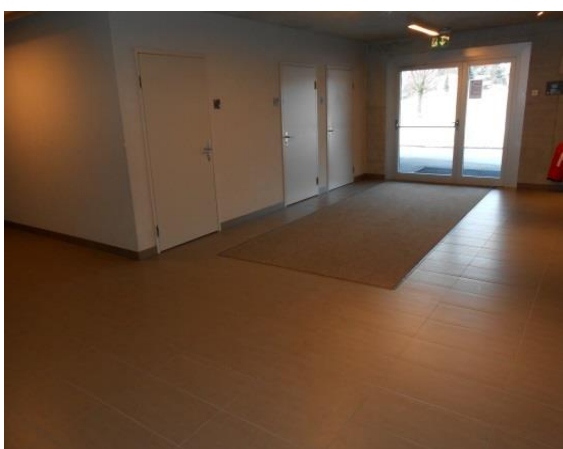
Halle omnisport



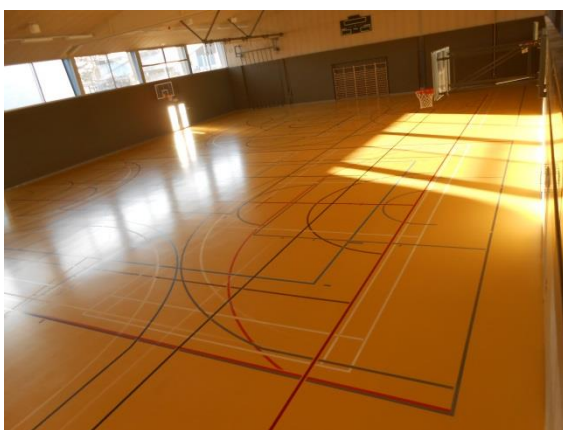
Réfection du vestiaire, séchage, douches n°6, carrelages, faïence, accessoires sanitaires : Budget Fr. 28'500.- ; Facturation Fr. 27'562.-



Modification de l'arrivée du chauffage à distance et installation d'un échangeur sur le groupe primaire chauffage : Budget Fr. 33'000.- ; Facturation Fr. 26'094.35.



Hall d'entrée des sociétés, carrelage et plinthes : Budget Fr. 12'000.- ; Facturation Fr. 9'958.20



Marquage des nouvelles normes de mensuration de basket et marquage de badminton pour 1 salle : Budget Fr. 20'000.- ; Facturation Fr. 14'147.10

Cercle scolaire de Grand-Pré

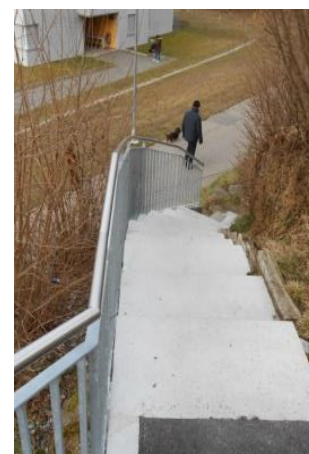
Aménagement extérieur de 4 poubelles requins avec cendrier : Budget Fr. 8'000.- ; Facturation Fr. 6'944.85.

Montant total du budget compte 294.503.19	Fr.	238'500.00
Montant total des travaux scolaires effectués	Fr.	191'008.30
Montant de budget de réserve pour travaux imprévus	Fr.	47'491.70

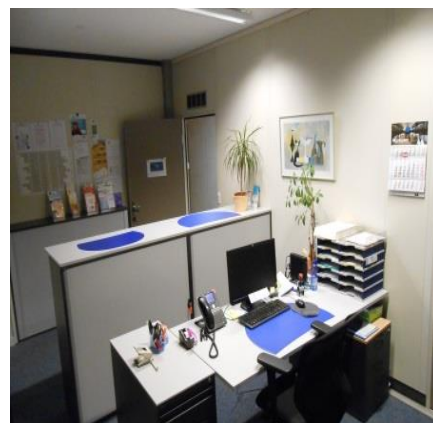
Bâtiments communaux

Bâtiment administratif

Réfection de la salle n° 38, peinture, tapis, mobilier : Budget Fr. 7'500.- ; Facturation Fr. 4'694.30.



Aménagements extérieurs, remplacement de l'escalier chemin des Epinettes, place dépôt des pompiers, maçonnerie et serrurerie garde-corps : Budget Fr. 10'000.- ; Facturation Fr. 14'600.70



Aménagement des bureaux du service social au 2^{ème} étage : Facturation Fr. 49'734.36



Garage pour protection de la voiture électrique : Facturation Fr. 14'326.85



Installation d'une marquise en verre pour les fumeurs, façade sud : Facturation Fr. 7'316.55

Halle édilitaire

Remplacement des luminaires par des luminaires LED IP65, 1^{er} étage, pour 2017 : Budget Fr. 14'000.- ; Facturation Fr. 13'778.40.

Montant total du budget compte 943.503.01	Fr.	61'500.00
Montant des travaux pour les bâtiments communaux effectués	Fr.	107'078.40
Montant de budget de dépassement pour travaux imprévus	Fr.	- 45'578.40

- **Assainissement du Pavillon 3 de l'école enfantine et adaptation des salles aux normes de l'école enfantine**
Compte 294.503.60

Nous avons terminé les travaux intérieurs au mois d'avril 2017, ce qui a permis l'emménagement des classes enfantines. Les travaux de réfection des façades, toiture, et d'aménagements extérieurs ont été finalisés à la fin de l'automne 2017.

Le manque d'organisation et les erreurs de planification du bureau d'architectes ont occasionné un retard de presque une année, si l'on se réfère à la planification prévue.

Nous sommes enfin heureux de disposer de cet outil très performant qui nous permettra d'accueillir le programme scolaire des écoles enfantines. Le bâtiment rénové répond aux critères « Minergie D ».

Cet assainissement était une obligation dans le cadre de l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine.





Cette transformation apporte une affectation de 5 classes enfantines, 1 classe de psychomotricité, 1 salle d'appui, 1 salle de rythmique, 1 cuisine, 1 salle photocopies reproductions et serveur informatique, 1 garderie.

Montant prévu au budget 2015	Fr.	120'000.00
Montant prévu au budget 2016	Fr.	980'000.00
Montant total des factures actuelles	Fr.	1'167'262.40

- **Etude du cahier des charges, définition des besoins des centres scolaires**
Compte 294.503.61

Mandats d'études des évolutions et besoins des centres scolaires

Montant prévu au budget 2016	Fr.	50'000.00
Montant total des factures actuelles	Fr.	44'490.25

02 Affaires sociales, Santé publique et Petite Enfance

Responsable : Mary Claude Paolucci

Suppléant : Jean-Pierre Oertig

Le dicastère des Affaires sociales, de la Santé publique et de la Petite Enfance englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche communale et autres crèches, accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, dons à œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile.

Affaires sociales

Aide sociale

Le SSM est un service communal intégré au dicastère des Affaires sociales. Pour rappel, l'aide sociale est octroyée en aval des autres prestations sociales et assure l'existence de celles et ceux qui ont épuisé toutes les autres possibilités de surmonter leur situation de détresse. Elle permet aux personnes sans ressources et à celles dont le salaire est trop bas de mener une vie dans la dignité.

• Organisation du Service social

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistants sociaux, le secrétariat et la comptabilité. Quelques événements marquants sont à relever dans la vie du SSM en 2017.

En effet, trois membres fidèles de l'équipe du SSM sont partis en retraite durant l'année 2017. Il s'agit de M. Michel Boni, assistant social qui occupait également la fonction d'adjoint du Service social, de M. Paul Attalah, assistant social, et de Mme Anne-Marie Bersier, collaboratrice administrative assurant la réception du Service social. Ces départs répétés et les émotions liées à ces changements nous ont bien occupés durant l'année 2017. Il n'a pas toujours été aisé de garder le cap, mais comme dit l'adage « *La vie, c'est comme une bicyclette. Il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* » Albert Einstein.

• Quelques moments clefs dans la vie du Service social

Durant l'année 2017, nous avons travaillé à intégrer dans notre pratique les modifications des normes d'aide sociale introduites par l'ordonnance du 24 juillet 2016, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Ces nouvelles normes voient une diminution de l'aide financière octroyée aux jeunes adultes, aux familles nombreuses et aux familles monoparentales. Le taux des sanctions a été relevé et peut désormais se monter jusqu'à 30% du forfait d'entretien.

Les assistant sociaux se sont résignés à appliquer ces nouvelles normes qui péjorent la situation de personnes vivant déjà dans la précarité.

Le travailleur social doit, dans sa pratique quotidienne, trouver l'équilibre entre sa double représentation des intérêts des individus et ceux des institutions, entre identification aux usagers et mandat tenu de la société. Le

travail social tente d'établir un équilibre entre la part qui revient aux évolutions sociales ou celle qui revient aux fragilités propres des individus. L'assistant social vit au quotidien cette tension créée par cette double représentation du travail social.

L'office fédéral des statistiques (OFS), grâce à son observation des bénéficiaires de l'aide sociale, a pu définir des groupes davantage représentés (groupes à risques) parmi les personnes recevant des prestations. Il s'agit des enfants et des jeunes adultes, des personnes de nationalité étrangère, des personnes qui ont un faible niveau de formation et des personnes divorcées. Les ménages monoparentaux sont également définis comme un groupe à risque. La formation et la structure du ménage sont les deux facteurs principaux qui influencent le recours à l'aide sociale. Un faible niveau de formation expose à la précarité de l'emploi et des revenus. De même, les personnes élevant seules leur-s enfants-s ont un risque largement supérieur aux autres de recourir à l'aide sociale.

Selon cette même statistique, un peu plus d'un tiers des personnes soutenues par l'aide sociale quitte le système après une année au plus tard. Un quart y reste entre un et trois ans. La présence d'enfants en bas âge prolonge généralement la durée du soutien nécessaire, en particulier dans les ménages monoparentaux. Ainsi, il est important de relever que la diminution des normes d'aide sociale entrées en vigueur en début d'année 2017 touche très souvent les enfants. Cette diminution péjore leurs conditions de vie et les empêche de participer aux activités considérées généralement comme habituelles dans la société.

- **De nouvelles alternatives pour les chômeurs de + de 55 ans**

De plus en plus de travailleurs âgés quittent prématurément la vie active et restent sans emploi sur le long terme. Afin d'éviter que ces personnes sortent définitivement du marché du travail et dépendent de l'aide sociale, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) exige que les personnes de plus de 55 ans n'arrivent plus en fin de droit à l'assurance-chômage. Les chômeurs de plus de 55 ans ont particulièrement des difficultés à retrouver un emploi et la proportion de ceux qui arrivent en fin de droit à l'assurance-chômage est supérieure à la moyenne. Pour ce groupe d'âge, il est alarmant de constater que la plupart des personnes en fin de droit n'ont plus la possibilité de trouver un emploi leur permettant de couvrir le minimum vital. La conséquence est souvent un déclin social et financier jusqu'à l'atteinte de l'âge AVS, qui conduit toujours plus fréquemment à l'annonce auprès de l'aide sociale, explique M. Felix Wolffers, coprésident de la CSIAS. Dans l'intervalle, de plus en plus de personnes qualifiées sont également touchées par le chômage de longue

durée et l'arrivée en fin de droit. L'aide sociale doit faire face à un nombre croissant d'individus qui, malgré une bonne formation, ne parviennent plus à accéder au marché du travail. Le soutien de l'aide sociale débute au moment où le processus de désintégration professionnelle est déjà bien avancé et le retour sur le marché régulier du travail s'avère souvent impossible. Il serait nettement plus judicieux de veiller à ce que les personnes de plus de 55 ans n'arrivent plus en fin de droit à l'assurance-chômage. Selon un modèle présenté par la CSIAS, ces personnes devraient rester affiliées à l'assurance-chômage jusqu'à l'atteinte de l'âge de la retraite et continuer à être placées sur le marché du travail par les ORP. Cette solution permettrait une meilleure et plus rapide réinsertion sur le marché de l'emploi et déchargerait par ailleurs l'aide sociale (CSIAS Alternatives à l'aide sociale pour les plus de 55 ans - Propositions de la CSIAS pour une amélioration durable des conditions de vie des personnes sans emploi et bénéficiaires de l'aide sociale âgés de plus de 55 ans).

- **Offensive de la CSIAS en faveur de la formation des bénéficiaires de l'aide sociale**

Selon les statistiques, 50% des adultes tributaires de l'aide sociale n'ont pas de diplôme de formation professionnelle. Près de 30% des bénéficiaires de l'aide sociale rencontrent des difficultés au niveau des compétences de base. Grâce à des mesures de formation appropriées, certaines personnes peuvent être insérées durablement sur le marché du travail. Les mesures de formation profitent également aux personnes pour lesquelles une activité lucrative ne semble guère envisageable à court et à moyen terme. Dans ce cas, la formation continue peut contribuer à favoriser une gestion autonome de la vie quotidienne et à améliorer l'état de santé, ce qui, à son tour, facilite l'intégration sociale et l'insertion professionnelle sur le long terme. Il vaut donc la peine d'investir dans la formation continue des bénéficiaires de l'aide sociale sur les plans humain, social et économique. Pour les bénéficiaires, le potentiel de la formation (continue) est à ce jour sous-exploité dans l'aide sociale. Selon le paradigme prévalant de nos jours, les bénéficiaires de l'aide sociale sont insérés dès que

possible à l'aide de mesures à court terme sur le premier ou le second marché du travail moins exigeant. L'investissement doit être restreint au strict minimum. Le nouveau paradigme exigé par cette offensive en faveur de la formation continue ne vise en principe que le premier marché du travail. La qualification doit être aussi complète que possible. En d'autres termes, tout bénéficiaire de l'aide sociale dépourvu des compétences de base requises ou sans apprentissage achevé bénéficie de l'opportunité de se former. Afin de déterminer le cursus de formation, une clarification des aptitudes et des compétences individuelles, la fixation des objectifs de formation, la recherche d'une filière de formation adéquate et la garantie d'un financement permettant de couvrir le minimum vital sont nécessaires. Le résultat est un plan de formation individuel contraignant, mais basé sur la motivation personnelle qui constitue le fondement de tout processus de formation réussie.

Celui-ci repose sur un modèle en trois étapes : acquérir les compétences de base, clés et quotidiennes ; acquérir les qualifications professionnelles évoluant en dessous du seuil de la formation professionnelle initiale ; achever une formation professionnelle initiale.

(CSIAS « Un emploi grâce à une formation » - Offensive en faveur de la formation continue des bénéficiaires de l'aide sociale).

• **Nouvel outil pour l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale**

Durant l'année écoulée, le problème récurrent de l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale a pu être amélioré grâce au nouveau dispositif mis en place par le Service de l'action sociale, en collaboration avec les professionnels du logement.

Ce dispositif de garantie de loyer fournit aux bailleurs des sûretés afin que les bénéficiaires d'aide sociale puissent conclure plus facilement un contrat de bail et obtenir ainsi un logement.

L'octroi d'une garantie de prise en charge des loyers courants et/ou du cautionnement d'un dépôt de garantie s'opère aux moyens de formulaires et en suivant la procédure fixée par le SASoc.

Malgré un taux de vacance plus élevé que les années précédentes, les logements abordables restent denrée rare et il est de plus en plus difficile pour les bénéficiaires de notre service de trouver des logements dont le prix corresponde aux normes actuelles. Nos bénéficiaires doivent dès lors prendre en charge la différence sur le montant attribué pour leur entretien (nourriture, habits, électricité, transports, etc.) qui est considéré comme un minimum vital.

• **Commission sociale**

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à **12** reprises en 2017 et a pris position sur **272** situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne **22,6** cas traités par séance.

• **Mesures d'insertion sociale**

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont des prestations de conseil et de formation ou des activités de participation sociale prévues par la LASoc.

Elles ont pour but de permettre aux personnes qui en bénéficient de reprendre pied sur le marché du travail en les aidant à surmonter des difficultés liées à leur situation personnelle. Elles sont destinées à éviter que les personnes n'entrent dans un processus d'exclusion en contribuant au renforcement des liens sociaux. Elles visent enfin à rétablir une utilité sociale en empêchant que des personnes déjà évincées durablement, voire définitivement, du circuit économique soient abandonnées totalement à elles-mêmes.

En 2017, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale. **19** personnes (31 en 2016) ont ainsi bénéficié de mesures d'insertion sociale et ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur lingerie : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- secteur logistique : Fondation Emploi et Solidarité Coup d'Pouce à Fribourg ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- cours de français chez Espacefemmes à Fribourg ;
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- formation d'auxiliaire de santé : Croix-Rouge fribourgeoise.

Le SSM entretient une collaboration fructueuse avec les organisateurs de mesures d'insertion sociale. Ils sont nos précieux partenaires dans le processus de réinsertion.

Une refonte du catalogue des mesures d'insertion sociale menée par le Service social cantonal est prévue dans un court terme. A cette fin, un groupe de travail devrait être constitué dans les meilleurs délais.

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Elle tend à évoluer vers des mesures de coaching et à renforcer les liens entre les organisateurs de mesures d'insertion et le milieu économique. L'accès à des formations par le biais de ces mesures devrait également être développé lors de la refonte du catalogue.

• Dons auprès de Fondations privées

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité.

Deux des fondations que nous sollicitons régulièrement ont mis fin à l'aide financière individuelle et /ou réorienté leur aide financière. Ainsi la Chaîne du Bonheur va à l'avenir orienter son soutien financier vers des projets en faveur des jeunes suisses en rupture et des jeunes migrants non accompagnés.

27 demandes de dons ont été déposées en 2017 (24 en 2016) pour un montant de Fr. 15'816.70 (Fr. 11'078.- en 2016).

Activités du Service social de Marly en chiffres

Nombre de situations suivies	2017	2016	2015	2014	2013
Nouvelles situations	104	76	96	110	109
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises		22	11	15	14
Situations en cours	190	145	201	158	140
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	114	154	156	150	87
Total	408	397	464	433	350

Causes d'aide sociale pour les 190 dossiers ayant reçu une aide financière en 2017

8 dossiers	Chômage/avance sur chômage
32 dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
8 dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
4 dossiers	Aide à l'enfance
1 dossier	Détention/probation
9 dossiers	AVS/AI/PC
102 dossiers	Revenus insuffisants
3 dossiers	Placement HM/Home
5 dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
18 dossiers	Chômage : fin de droit

Sur les 114 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux, 63 personnes remboursent régulièrement, 3 personnes ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'article 29, alinéa1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet.

Au total, un montant de Fr. 48'193.40 a été remboursé en 2017 (Fr. 40'930.65 en 2016).

Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2017	2016	2015	2014	2013
Aide matérielle brute LASoc	3'331	3'323	3'033	2'951	2'593
Remboursement des privés	-767	-700	-768	-946	-945
Remboursement Canton et districts	-1'089	-1'156	-963	-927	-725
Aide matérielle nette	1'475	1'467	1'302	1'078	923

En 2017, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 7'152.- par rapport à 2016.

Programme Interservices de Travail Social Communautaire



Rapport rédigé par Ludovic DOUGOUD, coordinateur

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire, pour sa cinquième année d'existence, s'est encore développé afin d'atteindre ses objectifs qui sont les suivants :

- réinsérer socio-professionnellement des bénéficiaires de l'aide sociale, au chômage, en fin de droit ou n'ayant pas droit au chômage ;
- permettre aux améliorateurs et amélioratrices d'environnement (AE) de développer ou d'atteindre une indépendance financière ;
- améliorer la qualité de vie marlinoise au travers de projets communautaires originaux et novateurs.

• Equipe

Afin d'encadrer, d'accompagner et de soutenir les AE dans leurs recherches d'emploi, l'équipe du PITSC se compose d'un coordinateur à 40% appuyé d'un-e civiliste durant la moitié de l'année et d'une étudiante en formation HES à plein temps pour la seconde moitié. Les membres de l'animation, notamment le chef de service, sont aussi présents lors de certains projets communs ou lors des vacances du coordinateur.

• Améliorateurs et amélioratrices d'environnement

Durant l'année 2017, 14 personnes ont travaillé au sein du PITSC, dont 7 nouveaux engagements. Suite à leur participation au PITSC :

- 4 personnes ont trouvé un emploi fixe ;
- 1 personne est retournée à l'aide sociale car son taux d'activité n'a pas permis l'ouverture d'un nouveau délai-cadre ;
- 1 personne a choisi de mettre un terme à son engagement au sein du programme ;
- 2 personnes ont ouvert un nouveau délai-cadre auprès du chômage ;
- 6 personnes continuent leur réinsertion au sein du programme en 2017.

Il existe plusieurs profils de poste d'améliorateurs et amélioratrices d'environnement au sein du PITSC, à savoir :

- **AE « polyvalent »** : les personnes occupant cette fonction participent aux nombreuses activités du PITSC qui sont décrites ci-dessous ;
- **AE « administratif »** : la personne se charge du secrétariat du PITSC un jour et demi par semaine. Elle gère les contacts avec les client-e-s, la saisie des heures de travail et la facturation ;
- **AE « garderie »** : l'amélioratrice soutient l'accueil Oasis durant les cours de sensibilisation au français de Marly Sympa.

En 2018, de nouveaux profils de poste moins manuels seront créés afin de permettre l'engagement de personnes possédant d'autres compétences.

- **Visibilité**

La visibilité du PITSC a été un aspect important durant cette année. L'originalité du programme intéresse tout particulièrement le domaine social. Cette offre communale a donc été mise en avant lors des moments suivants :

- 24.04 Visite d'étudiant-e-s de la HETS-FR dans le cadre d'un module de formation.
- 08.05 Retour des étudiantes HETS-FR.
- 15.05 Présentation du PITSC auprès de REPER.
- 23.05 Intervention à la HETS-FR à l'occasion des enseignements d'un module.
- 2-4.06 Participation à Marly Folies.
- 09.10 Publication de l'article "Quand la réinsertion embellit le village" dans la revue REISO.
- 01.09 Lancement de notre site internet www.pitsc.ch.
- 20.11 Présentation du PITSC aux futur-e-s étudiant-e-s en travail social de l'ECG, Fribourg.
- 21.11 Présentation au regroupement des services sociaux régionaux romands du canton de Fribourg.
- 28.11 Rencontre avec l'œuvre d'entraide ouvrière de Fribourg OSEO en vue de la mise en place d'une nouvelle collaboration.
- 08.12 Présence lors du marché de la St-Nicolas.

Le PITSC a également participé au prix « Migration et emploi 2017 » de la Commission pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme. Le prix n'a pas été décerné au PITSC ; cependant la commission a adressé un courrier encourageant, soulignant les points suivants : « *Par le biais du PITSC, la commune de Marly s'engage, de manière active et constante, à promouvoir l'intégration sociétariaire d'une population particulièrement fragilisée* ». « *Le PITSC se base sur un réseau de collaborations étroites entre les différents services communaux et d'autres partenaires concernés* ». « *Le PITSC s'inscrit dans une stratégie concertée et durable* ».

- **Mandats pour particuliers**

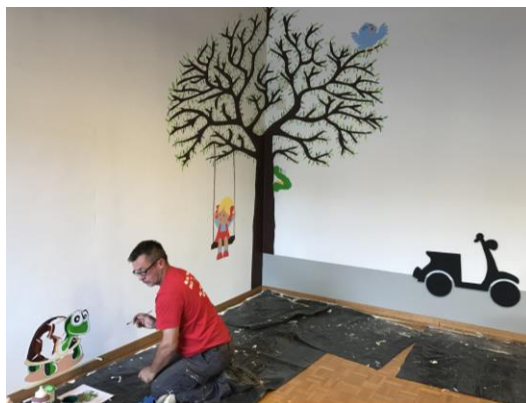
Durant l'année 2017, les travaux réalisés pour des projets mandatés par des particuliers, et de ce fait facturés, ont augmenté de 28%. L'évolution des demandes a ainsi permis au PITSC de se promouvoir auprès de la population marlinoise, en augmentant le bouche à oreilles. Cette hausse a également été bénéfique pour le développement du réseau des bénéficiaires, pour leur estime de soi ainsi que leur valorisation en travaillant pour de « vrai-e-s » client-e-s.

Ces différents mandats portaient principalement sur les activités suivantes : déménagements, peinture, petites réparations en tout genre, jardinage, restauration de meubles, taille des arbres, montage de meubles.

- **Collaboration avec les services communaux**

Le PITSC a, tout au long de l'année 2017, continué de développer ses nombreuses collaborations avec les services communaux. Le déménagement de la ludothèque, celui d'une partie de la bibliothèque pour leur succursale de Treyvaux, la peinture et la fabrication de tableaux noirs pour l'accueil Oasis, la fabrication des bacs pour les incroyables comestibles, le St-Nicolas pour les classes primaires de Marly Grand-Pré, des livraisons de matériel, des fabrications de panneaux d'entrée de village, des déménagements, des montages ou réparations de meubles, de la peinture et des petits travaux en tout genre. Cette liste non exhaustive reflète les abondantes et précieuses collaborations que nous avons avec les différents services de la Commune, nous permettant de varier nos activités et de développer le sentiment d'appartenance des AE, tout en construisant un réseau professionnel fort et essentiel au bon développement du projet.

Ce soutien du PITSC aux autres services communaux a permis d'éviter l'engagement de personnel temporaire pour de petits travaux ponctuels, ou encore de gonfler les heures du personnel permanent. Cela représente 2'387 heures, à une moyenne de Fr. 25.-/heure, soit une économie de Fr. 59'675.-.



- **Collaboration avec les associations et sociétés locales**

Le milieu associatif a également pu compter sur le PITSC durant l'année 2017, notamment les sociétés et les associations suivantes :

- Anim'Aînés : installation et rangement de la salle pour le Carnaval et la Saint-Nicolas des aîné-e-s ;
- Camp des familles : transport de matériel ;
- EHP Jean-Tinguely : transport de matériel ;
- Goulag Festival : transport de matériel ;
- Jutex : distribution de tout-ménage ;
- Marly Innovation Center (MIC) : remise en état du parc à vélos afin de limiter le trafic de véhicules sur le site ;
- Tennis Club Marly : transport de matériel, montage et démontage d'infrastructures.

- **Nouveaux projets**

Deux nouvelles collaborations ont été mises en place cette année. La première avec l'animation socioculturelle et les habitant-e-s pour la réalisation du projet « Les incroyables comestibles ».

Ainsi, des jardins communautaires, sous forme de 21 bacs hors sol, ont été répartis un peu partout dans la Commune. Ils ont été construits à l'aide de palettes destinées à être brûlées.



La seconde collaboration, à nouveau avec l'animation socioculturelle, fut la mise en place de boîtes à livres à des endroits de passage ; à savoir les deux écoles primaires et la déchetterie. Celles-ci ont également été fabriquées à partir de palettes récupérées. Le but de ces boîtes à livres est d'inviter la population marlinoise à venir retirer, déposer et/ou échanger des livres gratuitement.

- **Véhicule**

Le PITSC dispose de l'ancien bus des écoles. Grâce à lui, nous pouvons nous déplacer facilement pour réaliser les différents projets répartis sur tout le territoire communal. Il nous serait impossible de travailler sans ce véhicule. Ce bus, habillé des couleurs du PITSC, a également été mis à disposition des sociétés, associations, services communaux ou particuliers contre une participation aux frais d'entretien. Ce fut le cas à 23 reprises pour l'année 2017, ce qui équivaut à un montant de Fr. 1'679.15.

- **Conclusion**

La rédaction de ce rapport de gestion permet de mettre en avant l'évolution du programme au cours de l'année 2017. En effet, nous ressentons un réel soutien de la part non seulement de la Commune et de ses différents services, mais également de la part des habitant-e-s de Marly ainsi qu'une reconnaissance de la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR).

2017 a été une année durant laquelle nous avons pu maintenir les acquis obtenus depuis la création du PITSC tout en mettant en place deux nouveaux projets visant l'amélioration de la qualité de vie de la Commune. La promotion effectuée et le bouche à oreilles ont engendré une augmentation de 28% de nos mandats pour des particuliers tout en maintenant le nombre d'heures pour nos collaborations avec les autres services communaux.

Le nombre d'améliorateurs et d'amélioratrices d'environnement est également resté stable par rapport à 2016, à savoir 14. Il est réjouissant de constater que le nombre de personnes ayant trouvé un emploi ou ouvert un nouveau délai-cadre a doublé. De plus, les AE ayant à nouveau touché une aide du SSM a été divisé par deux. L'investissement, l'énergie, l'engagement et la confiance des différents partenaires du PITSC, à savoir les politiques, les services communaux, le groupe de pilotage, les habitant-e-s, les entreprises, les sociétés et associations locales et les améliorateurs/-trices d'environnement ont permis à ce programme novateur de prendre de l'ampleur tout en restant proche des besoins de ces bénéficiaires, de la Commune et de ces habitant-e-s. Je conclus donc ce rapport en remerciant sincèrement toutes les personnes, qui de près ou de loin, permettent quotidiennement au PITSC d'avancer, de se développer et de grandir. A titre personnel, c'est extrêmement agréable d'être si bien entouré professionnellement et d'avoir la confiance et le soutien de la Commune et des autorités politiques pour aller de l'avant. Nous nous réjouissons déjà de vous dévoiler les projets que nous préparons pour 2018 !

Ludovic Dougoud

Petite enfance

La Crèche Les Poucetofs

Rapport rédigé par Gil AZEVEDO, directrice de la crèche

La crèche Les Poucetofs a comme mission d'offrir un accueil collectif de qualité porté sur le développement global de l'enfant en considérant toutes ses capacités socio-affectives, langagières, intellectuelles, physiques et motrices.

Cette structure permet ainsi aux parents de concilier vie familiale et professionnelle en toute confiance.

• Le site Internet

La mise à jour du site internet est devenue indispensable pour répondre à la demande des citoyens. Il permet :

- la diffusion d'informations claires et concises sur la crèche Les Poucetofs, accessibles facilement, en tout temps et partout ;
- l'information sur le projet pédagogique de la crèche ;
- une visibilité de la vie et des activités inhérentes à la crèche;
- une plateforme conviviale.

• Statistique 2017 sur le nombre d'enfants accueillis en moyenne chaque mois

- 84 enfants, 74 de Marly et 10 d'autres communes (en 2016 : 89 enfants dont 76 de Marly et 13 d'autres communes) ;
- 41 garçons et 43 filles en moyenne ;
- Fréquentation moyenne : 94.54% ;
- Capacité de la crèche : 32 enfants ;
- Moyenne d'enfants par jour : 30.25.

• Formation continue

Félicitations à Mme Susana Grace, éducatrice, pour sa réussite à la formation de Praticienne Formatrice à la Haute Ecole du Valais. Ceci permettra un meilleur suivi des personnes en formation.

• Activités incontournables de la crèche

- En février – **le carnaval des Poucetofs** : le beau temps nous a permis de faire le traditionnel cortège jusqu'à la Jonction sous des confettis de couleurs ; l'ambiance était comme toujours garantie par les musiciens brésiliens.
- En mai - **la nuit du pyjama** qui existe depuis 15 ans : activité la plus attendue de l'année ; 32 enfants et 15 adultes inscrits ; présence d'une conteuse pour faire rêver les enfants avant l'heure du coucher.

- En décembre - **11ème année de la St-Nicolas** : au vu du succès croissant, cette rencontre est organisée à la Halle de gymnastique de Marly ; 83 enfants inscrits ; la soupe de chalet préparée traditionnellement par M. Thomas, ancien parent plaçant, garantit entre autres le succès de cette rencontre (48 enfants et 77 adultes pour le souper) ; les enfants de la crèche ont aussi participé à la joie d'être ensemble : beaucoup d'entre eux ont dansé sur la grande scène ; 1 groupe de danse de l'école Profil Danse à Marly a participé à l'ambiance ; un guitariste (M. Christophe Pernet) et un saxophoniste (M. Peter Forster) ont aussi fait partie de l'ambiance si chaleureuse pendant le souper.

Projet « Petite Enfance »

Rapport rédigé par Bernadette Humbert, cheffe du projet

2017 a vu mûrir un nouveau projet dans le domaine de la « Petite Enfance ». Mme Mary Claude Paolucci est l'initiatrice de ce projet. Le comité de pilotage est composé de 11 personnes, soit 4 conseillers communaux dont le syndic, 4 responsables de services (Crèche, AES, Finances et Service Social), la responsable de l'AES, la secrétaire de la crèche et la remplaçante de la directrice de la crèche.

Une analyse est en cours pour connaître le fonctionnement de toutes les structures d'accueil de Marly au niveau des enfants accueillis, des horaires, des vacances, des tarifs, des finances, des prestations et de la formation du personnel. L'objectif est de chercher des synergies surtout entre la crèche et l'accueil extrascolaire dans le domaine du personnel engagé, de l'organisation de garde, des recherches d'économie ou du programme pédagogique. La construction de nouveaux locaux sur le Pré Zurthanen est idéalement propice à cette réflexion.

Placement d'enfants habitant Marly dans d'autres crèches

Lorsque la crèche Les Poucetofs ne peut plus offrir de place aux parents de Marly ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la Commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches à la condition qu'une convention soit signée entre la crèche et la Commune.

En 2017, la commune a participé financièrement au placement de 21 enfants (21 en 2016) dans 4 crèches (6 en 2016), pour un montant de Fr. 66'413.85 (Fr. 66'689.05 en 2016) : Les Petits Poucets à Fribourg, Pop et Poppa à Fribourg, Le Château des enfants à Fribourg, La Coccinelle à Villars-sur-Glâne, crèche pour enfants en situation d'handicap.

L'accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, agréée par l'Etat et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'Association.

En 2017, 75 enfants (71 en 2016) ont été placés chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, pour une moyenne mensuelle de 52 enfants (52 en 2016).

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine est désormais installée dans ses nouveaux quartiers, au Passage du Cardinal 12, à Fribourg.

Santé publique

• L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de vie.

Depuis le 1er octobre 2017, l'Office familial a repris toutes les prestations proposées auparavant par l'Association As'trame, association offrant un soutien aux enfants vivant le deuil ou la maladie d'un des membres de la famille. Membre depuis dix ans de la Commission cantonale contre la violence au sein du couple et ses impacts sur la famille, l'Office familial porte une attention particulière à cette thématique.

Les infirmières-puéricultrices répondent aux besoins des parents et leur offrent conseils et soutien dans la découverte de leur enfant de 0 à 4 ans et des enjeux de la parentalité. Les parents peuvent y recevoir par exemple des informations sur l'alimentation, le sommeil, la santé, le développement psycho-affectif du petit enfant ou encore sur l'allaitement ou à la reprise d'une activité professionnelle.

Durant l'année 2017, ce service a offert les prestations suivantes à Marly :

- 64 consultations au bâtiment de la Cure lors des 2 consultations mensuelles ;
- des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
- une permanence téléphonique le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

En 2017, la commune a versé une participation de Fr. 24'249.- à l'Office familial pour son service de puériculture, soit Fr. 3.- par habitant (Fr. 24'285.- en 2016).

• Réseau Santé Sarine (RSS)

Désormais et depuis 2016, les différents services, soit le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'Aide et de Soins à domicile (SASDS), la commission des indemnités forfaitaires, le service d'ambulance de la Sarine, le service PassePartout ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances) sont tous regroupés sous le Réseau Santé Sarine (RSS). Le RSS se prépare à intégrer la CODEMS qui y fera définitivement son entrée en janvier 2018.

Selon le rapport de gestion, le RSS est en phase de transition, la philosophie et les paradigmes du RSS ayant changé. Le RSS va progressivement passer d'un système traditionnel bimodal (vie à domicile avec soins/aide à domicile /résidence en EMS) vers une chaîne de soins continue et progressive avec l'intégration pleine et entière de structures intermédiaires (foyers de jour/nuit, appartements protégés ou autres types de prise en charge).

Suite à une étude démographique, le Comité de direction a pris quelques options stratégiques en lien avec la nouvelle loi Senior+, soit :

- la confirmation de la stratégie de maintien à domicile des seniors suite à l'augmentation de l'espérance de vie ;
- la confirmation de la stratégie de complémentarité entre les différents types de prise en charge ;
- la mise en place d'un organe de coordination qui a pour but d'améliorer l'évaluation et le suivi des personnes âgées, d'assurer l'optimisation des flux entre les services de liaison des hôpitaux, le SASDS, les structures intermédiaires, les demandes des familles et les EMS.

Grâce à l'étroite collaboration avec les Directeurs des EMS, plusieurs thèmes ont pu être abordés durant l'année 2017, soit :

- la mise en place de lignes directrices pour la construction et la transformation des EMS du district ;
- la problématique informatique des EMS ;
- le plan de médicalisation des EMS du district.

Les communes faisant partie du RSS doivent définir dans un concept et selon les besoins de la population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément des mesures de l'Etat pour contribuer à atteindre les buts de la Loi sur les seniors (LSen) du 12 mai 2016.

Il a été décidé, lors de son assemblée des délégués du 7 décembre 2017, de donner le mandat à la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR) de mener une étude préalable et prospective pour l'élaboration des concepts des communes. Cette étude se déroulera en deux étapes sur une période de trois ans (2018-2020). Elle permettra dans un premier temps un recensement des partenaires et des seniors, puis la formulation d'un concept de base.

- **Service d'Aide et de Soins à Domicile de la Sarine (SASDS)**

Pour rappel, la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile de la Sarine a été dissoute pour pouvoir intégrer le nouveau Réseau Santé Sarine (RSS). Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle est devenue le Service d'Aide et de Soins à Domicile de la Sarine.

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2017, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 307'880.70 (Fr. 272'057.- en 2016).

- **Indemnités forfaitaires ou soutien aux proches aidants**

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile. Le montant de l'indemnité forfaitaire est fixé par le Conseil d'Etat. Les critères d'attribution sont définis par une réglementation spécifique à chaque région. Les demandes doivent être adressées aux commissions concernées.

En 2017, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 259'687.25 (Fr. 250'684.95 en 2016).

- **Service des ambulances (SAS)**

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients et patientes, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2017, la participation financière de la Commune pour le SAS a été de Fr. 68'348.05 (Fr. 85'091.85 en 2016).

03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque

Responsable : **Eric Romanens**
Suppléante : **Françoise Savary**

Culture

L'année culturelle marlinoise a été marquée par les concerts de la Gérinia et de son école de musique, ainsi que de l'Ensemble vocal Animato. Notre harmonie la Gérinia a participé au Giron des musiques de la Sarine et a célébré le 75^e anniversaire de sa fondation.

La Fondation APCd, après l'exposition consacrée à la collection et intitulée « Collectionniste », a présenté une exposition « Cocteau-Mauboulès », puis son exposition sur le collectif d'artistes fribourgeois « Mouvement ».

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise d'Hünenberg, nous avons participé à l'assemblée générale de l'association du partenariat, ainsi qu'à l'inauguration de la « Place du partenariat ».

Pour la 2^{ème} fois, Marly a été intégrée à la nuit des Musées, puisque le Musée Cibachrome et la Fondation APCd y ont participé de manière active.

Le Conservatoire de Fribourg a décerné le Prix « Commune de Marly 2017 » à deux élèves de piano, soit Mme Martine Kolly, classe de M. François Beffa, et Mme Christine Pittet, classe de M. Olivier Lattion.

La Commission culturelle, qui s'est réunie à 5 reprises, a formulé des préavis sur diverses demandes de subvention et a, en particulier, contribué à la préparation de la Bourse aux livres et jouets.

Sports

La Commission des sports a siégé à 3 reprises en 2017. Outre des préavis sur des demandes de subvention, elle a traité de diverses questions relatives à l'entretien des installations du centre sportif et a réfléchi sur un projet de terrain de beach-volley. En collaboration avec le Club sportif Marly (CSM), les subsides aux clubs affiliés ont pu être attribués en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale du Club sportif.

Parmi les événements sportifs de l'année 2017 auxquels la commune a été associée, il faut relever la 40^e édition de l'Open de Marly mise sur pied par le Tennis-Club Marly, ainsi que le Mémorial Jean-Tinguely (hockey sur glace) et la Course de Marly organisée par le Club Athlétique Marly, tous deux dans leur 23^e édition. La Société de tir de Marly a mis sur pied un Tir de la Bénichon, de même que des Tirs de nuit. Les classes de Marly sont toujours aussi nombreuses à fréquenter les pistes de ski de la station de La Berra.

Dans le cadre du partenariat intercommunal, le Tennis-Club Marly s'est déplacé à Hünenberg pour y disputer des joutes amicales avec leurs homologues zougnois.

Des sportifs marlinois se sont aussi distingués en 2017 et ont reçu, début 2018, les prix d'encouragement remis par le Club sportif de Marly : en natation, Romain Widmer : pour 3 titres de champion suisse espoirs (catégorie 13 ans) en bassin 50 m en été 2017 : 100 m. brasse (1'11"53, record suisse), 200 m. brasse (2'37"40) et 200 m. 4 nages (2'23"90), également pour le meilleur temps suisse de la saison en 50 m bassin 50 m (32"85) ; en natation toujours, Thibaud Widmer : pour un 3^e rang au championnat suisse relais 4x100 m nage libre (3'47"62) avec Fribourg-Natation et un 6^e rang au championnat suisse 200 m brasse (2'37"94).

En judo, Carlos Roubiaa : pour un 2^e rang au championnat suisse en catégorie espoirs -81 kg ; Quentin Le Cam : pour un 3^e rang au championnat suisse en catégorie élites -90 kg ; ainsi que Yann Curty : pour un 3^e rang par équipe au championnat suisse "cadre talents" avec Team Fribourg.

En aviron, Tobie Quartenoud, rameur marlinois "exilé" au See-Club Luzern : en catégorie « huit avec barreur » pour un 2^e rang au championnat suisse au Rotsee et un 7^e rang au championnat du monde universitaire.

Au chapitre des infrastructures sportives, il faut relever aussi que le Conseil général a prolongé les droits de superficie en faveur du Tennis-Club Marly et de ses installations, cela jusqu'au 31 décembre 2068, et en faveur de la société Pro-Tennis SA, jusqu'au 31 décembre 2067.

Animation socioculturelle

Le service a poursuivi sa démarche d'appropriation de ses nouveaux locaux dans le cadre de l'école primaire de Marly Grand-Pré. Le nouveau positionnement de ces locaux est une véritable réussite stratégique. Il nous permet d'imaginer de multiples utilisations afin de répondre aux besoins que nous pressentons dans ce nouvel endroit (parents de passage, jeunes du CO, école primaire, présence d'ados en soirée). Dans ce sens, le nouvel outil imaginé de « La Taverne d'Animama » aurait grandement pu participer à nous faciliter le travail de prise de contact et de collaboration avec les populations présentes. Malheureusement, les démarches de mise à l'enquête auprès du canton se sont révélées beaucoup plus compliquées que prévu et n'ont, aujourd'hui encore, pas abouti.

Notre service a continué, tout au long de l'année passée, d'assumer un rôle de référence au niveau du canton en ce qui concerne l'animation communautaire, et sa place de précurseur et de modèle est nommée et connue loin à la ronde. C'est ainsi que régulièrement nous avons des demandes de présentations et/ou renseignements au sujet du service d'animation et du programme du PITSC. Nous nous appliquons à partager notre expérience et à en faire profiter d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

De manière globale, nous nous sommes principalement appliqués à continuer de porter une

attention particulière aux jeunes et adultes se retrouvant en équilibre précaire, que cela soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). L'expérience nous confirme à quel point la synergie existante entre ces deux entités est constructive.

Le nouveau volet 2017, un peu comme si la créativité ne s'arrêtait pas, mais également les besoins de notre communauté qui évoluent et se transforment régulièrement, a consisté à porter une attention toute particulière autour du thème de l'accueil dans notre commune. D'une part, un constat s'est fait de plus en plus présent au niveau des écoles autour des difficultés liées aux phénomènes migratoires, qu'ont à gérer les enseignants dans le cadre de leur travail. D'autre part, un gros travail de mobilisation de membres de l'Unité Ste Claire (CAM) les a fait s'impliquer dans l'accueil des populations migrantes et établir le constat de la nécessité de mieux coordonner toutes les actions existantes dans le domaine. Suite à ce constat, une personne a été engagée au sein du service d'animation, à 50%, afin de travailler à établir un rapport et un état des lieux de la situation existante, ainsi que des besoins, voire des possibilités d'intervention dans le but d'améliorer la situation. Ce poste a totalement été financé par le CAM durant cette première étape.

Le service de l'Animation socioculturelle est constitué de professionnels, soit un responsable de service / animateur à 90%, une animatrice à 60% de septembre à décembre, un animateur à 50%, un animateur à 30%, un animateur à 60% de janvier à août (en remplacement du congé maternité de l'animatrice), un animateur «Accueil» à 50%, de septembre à décembre (financement du CAM) et de deux secrétaires à 25% et 30%, et de semi-bénévoles, soit 53 personnes payées au mandat (env. 1'350 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM), un stagiaire Haute école travail social Sierre (HES-TS-FP2) 5 mois, une stagiaire Haute école travail social Lausanne (HES-TS-FP1) 5 mois, une stagiaire Haute école travail social Sierre (HES-TS-FP2) 1 mois, un stage d'observation de trois mois (service public emploi) et un civiliste pour une durée de 8 semaines. Des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités.



à tous ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse !

Les équipements

- **Le centre d'animation, route des Ecoles 32**

Nous bénéficions à cet endroit de bureaux, de locaux de rangements-bricolages-réunions et d'une grande salle avec cuisine aménagée. Un atelier, équipé de divers outillages et principalement utilisé dans le cadre du PITSC, est également à disposition du service.

Le Square utilise ponctuellement le Centre pour des activités avec les enfants de 6 à 12 ans durant la mauvaise saison (env. 50 x par an).

Pour rappel, le service se trouvait, au préalable, à la Cabane des jeunes (rte de Chésalles 49). Nous avons quitté ces locaux en octobre 2015. Ces derniers sont maintenant occupés par le groupe scout de Marly.

Ces nouveaux locaux correspondent tout à fait aux besoins du service, de par leur structure, mais également et surtout, leur situation géographique. En 2017, nous nous sommes organisés pour partager ce bâtiment avec l'Association « Trip-Trap », devenant co-locataires, le temps que les travaux ayant nécessité leur déplacement soient effectués. Dans ce même endroit, une salle est occupée pour les cours du conservatoire, une autre est utilisée pour les cours de français pour migrants mis sur pied par Marly Sympa. Enfin, une dernière est maintenant occupée par une garderie, directement liée aux cours de français, permettant ainsi aux femmes migrantes d'y déposer leurs enfants pendant les cours.

Tout ce petit monde cohabite maintenant harmonieusement dans ce lieu de travail que nous nommons aujourd'hui : Le Centre.

Le fait de fonctionner dans ces locaux a également eu pour effet de ne plus proposer de location de salle pour des fêtes privées, comme nous le faisons auparavant. Les scouts poursuivent quant à eux ce type de location à la Cabane des jeunes (maintenant appelée : Cabane des scouts).

Du côté du service d'animation, nous continuons par contre à mettre certaines de nos salles à disposition de groupes ou sociétés, afin de soutenir la vie socioculturelle marlinoise sous ses diverses formes.

- **Local matériel à la ferme Piz Leu**

Lieu destiné à l'entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...). Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces locaux indispensables au bon fonctionnement du service.

- **Locaux de Grand-Pré**

Le service dispose également de deux locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré : le local de l'Eldorado et celui du Nice. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

- **Les véhicules**

Le service dispose, pour ses différents projets et déplacements de personnes, d'un bus Ford de 14 places. Ce dernier a été totalement payé, en 2016, par l'Association du Square. Ce précieux véhicule assure un grand nombre de déplacements pour nos activités (camps, transports des enfants pour les activités du Square, et de matériel) et nous rend d'innombrables services.

Afin de garder la possibilité de conduire ce genre de bus, les chauffeurs de l'équipe d'animation suivent des cours de perfectionnement OACP, 1 jour par an, rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Les frais inhérents à ce véhicule font partie des lignes budgétaires communales, mais, régulièrement, l'Association du Square, en fonction de l'état de ses comptes, prend en charge diverses factures. Elle veille par ailleurs à constituer un fonds de réserve qui nous permettra, en temps voulu, d'acquérir un nouveau minibus à moindre frais pour la commune. Il est également important de relever que ce dernier est mis à disposition de clubs et de sociétés, permettant à ces derniers de disposer d'un véhicule à moindre frais, tout en participant aux frais de fonctionnement de celui-ci.

L'association du Square possède, et met à disposition du service, une grande remorque acquise en 2008, fermée et aménagée pour les activités de bricolages



avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière et est utilisée dans le cadre de divers projets.

Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.

• **Le matériel d'animation**

L'ANJM possède toute une panoplie de matériel permettant de proposer tous types d'activités : plusieurs modèles de tentes, tables et bancs, chaises, grill, matériel audio-visuel ou jeux divers.

Celui-ci est disponible pour des sociétés, des associations ou des particuliers, pour l'organisation de manifestations publiques ou privées.

En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets

associatifs et/ou culturels et permet aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation. Merci au PITSC, entre autres, d'avoir participé à leur entretien durant l'année 2017.



Sorties de matériel, dont	397 x
Locations	98
Bus	104
Bus du PITSC	23
Remorques	9
Locations multiples	42
Tables et/ou bancs	38
Beamer et/ou sono	9
Tentes	41
Eléments de bar	7
Frigo/congélateur	8
Chauffage à gaz	3
Effets lumineux	9
Grill	6

• **Financement**

Indépendamment des lignes budgétaires communales, notre service poursuit ses efforts tout au long de l'année afin, lui aussi, de trouver des ressources financières pour ne pas glisser dans la solution de facilité qui consisterait à ne compter que sur les deniers communaux. Dans ce sens, différentes démarches sont faites chaque année, soit dans le cadre des activités du service, soit dans celles de l'Association du Square, auprès d'instances privées, paroissiales, cantonales, voire auprès d'autres communes. L'exercice a, à nouveau permis en 2017 de soutenir, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers de francs, l'effort communal.

• **Les groupes et commissions**

Un membre du service et une des secrétaires participent aux commissions de jeunesse et socioculturelle et de Marly Sympa.

Le responsable du service fait partie du groupe de pilotage du programme interservices de travail social communautaire (PITSC) ainsi que du sous-groupe « Accueil » de la commission Marly Sympa. Il fait également partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS).

Deux animateurs/trices ont participé aux sous-groupes « Aspects sociaux » et « Aspects alimentaires » du projet « One planet living » (OPL) lié au développement du MIC.

Un représentant du service fait partie du « Comité Accueil Migrant » mis sur pied par l'Unité Ste Claire.

Une partie des animateurs-trices du service font partie de l'Association des animateurs fribourgeois (AFASC).

Un animateur est également coordinateur local pour le projet « communes sympas », sur mandat de la commission Marly Sympa.

- **Formation du personnel**

Les animateurs-trices du service ont suivi en 2017 la journée de cours nécessaire afin de conserver leur certificat de capacité (D1) indispensable à la conduite du bus de l'animation. Comme en 2016, nous avons ouvert cette journée de formation aux animateurs-trices du canton. Ceci nous a permis de bénéficier ainsi d'une journée à moindre coût.

Du temps a également été pris à cinq reprises tout au long de l'année, en équipe, permettant à cette dernière de se questionner et de faire un bilan autour de la multiplicité des projets présents, de l'importance ou non de se réorganiser et déjà, dans une anticipation pour 2018, année où des changements importants se profilent.

Ce genre de moment est précieux au bon fonctionnement du service car il permet également à notre équipe de s'arrêter un instant afin de mieux se connaître.

Projets et activités

Locaux de Grand-Pré



- **Eldor'ados**

Le local de l'Eldor'ados nous permet d'entreposer, de réparer et de préparer toutes les décorations de Noël qui illuminent la commune. Il sert également à ranger du matériel volumineux qui ne supporte pas l'humidité.

- **Nice**

Le local du Nice a été utilisé par 6 groupes de musique ou de danse pour leurs répétitions. A différents moments de la semaine, ils se partagent les temps de répétitions, utilisant le local durant environ 45 heures hebdomadaires. Chaque groupe a un box ou une armoire à disposition pour y déposer son matériel. En contrepartie, les gens s'investissent dans différents projets d'animation, notamment celui des fêtes d'accueil. Nous sommes ainsi dans une belle dynamique « win-win ».

- **Disco**

Deux nouvelles soirées disco ont été organisées avec et pour les jeunes de 8H, permettant de mettre en lien les écoliers de Marly Cité et ceux de Grand-Pré.

L'équipe de jeunes motivés du CO, présente l'année passée, a continué à organiser des discos. Ce sont 4 soirées qui ont eu lieu jusqu'aux vacances d'été réunissant en moyenne 120 jeunes entre 13 et 18 ans. Vu que cette équipe de jeunes terminait le CO, ils ont laissé place à la relève. Dès la rentrée scolaire, les anciens organisateurs de 8H ont décidé de relever le défi avec motivation.

Nous avons également répondu favorablement à une demande du Mouvement d'Apostolat Des Enfants et Préadolescents (MADEP) souhaitant organiser une disco pour leurs jeunes. En échange, les encadrants sont venus animer une activité à la fête d'accueil de la Route du Centre.

- **La Taverne d'Animama**

Comme nous avons constaté que la Taverne d'Animama rencontrait un succès tout relatif, nous avons décidé d'adapter le projet. Nous avons décidé d'arrêter les accueil parents-enfants.

- **L'accueil « Eldor'ados »**

Est un accueil destiné aux adolescents, durant la pause de midi du jeudi ainsi que le vendredi soir. Le jeudi, un petit groupe d'habitues s'est gentiment créé et profite de l'espace mis à disposition pour venir manger un croque-monsieur ou boire une limonade. Dans ce cadre, il leur est également possible de simplement venir s'installer au

chaud et discuter avec un animateur. Le vendredi soir est assuré par l'équipe du Square ados. La participation étant relativement faible, il a été décidé pour début 2018 de proposer un programme d'activité pour essayer d'attirer les jeunes.

- **Les repas conviviaux**

Nous avons constaté que les jeunes migrants non accompagnés ont gentiment arrêté de fréquenter ces repas. Ceci coïncide aussi avec le fait que plusieurs d'entre eux ont malheureusement aussi arrêté d'aller aux cours. Cependant, une nouvelle équipe de jeunes du CO a pris l'habitude de venir manger lors de ces repas. Nous avons donc décidé de continuer de préparer des repas conviviaux réalisés avec des invendus offerts par le Marché Gaillard. Ces moments permettent notamment de mettre en place avec des jeunes d'autres projets, tels que l'organisation des discos.

- **Boîtes à livres**

L'année passée, l'animation, en collaboration avec le PITSC, avait fabriqué 3 boîtes à livres. Installées à côté du centre, ces trois boîtes permettent aux gens de faire voyager leurs livres en d'autres mains. Chacun peut y déposer ou prendre des bouquins gratuitement.

En 2017, le projet s'étoffe avec la construction et la mise en place de deux boîtes supplémentaires à Marly Cité ainsi qu'à la déchetterie. En parallèle, l'association de quartier de Bel-Air est venue fabriquer une de ces boîtes pour leur quartier, avec l'aide du service d'animation.

- **Confection de chars de carnaval**

C'est une petite équipe de jeunes qui a participé à la construction du char de carnaval. 4 adolescents ont œuvré à bâtir ce qu'ils ont nommé « la machine infernale ». Un assemblage d'instruments de musique fabriqués à partir de matériaux de récupération.

Afin de terminer cette activité en beauté, nous sommes partis durant l'espace d'un week-end camper au Tessin. Baignades en rivière, accrobranche, grillades et bonne humeur furent de la partie durant ces deux jours au bord du lac Majeur. Et une quinzaine d'enfants du square ont participé au défilé.



- **Activités de La Toussaint de l'Association des parents d'élèves (APEM)**

Le service d'animation a participé à ce dernier, une semaine, durant les vacances de la Toussaint en proposant 6 demi-journées d'animation dans le cadre des locaux de l'animation. Ces activités, animées et gérées par la stagiaire en place, sont un excellent exercice concret pour découvrir le métier. La stagiaire s'en est remarquablement bien sortie et la fréquentation importante de ces activités nous a démontré leur utilité, si besoin était.

- **Fête des voisins**

La Fête des voisins est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. C'est ainsi que nous avons accompagné l'organisation de cette dernière dans 5 lieux de la Commune.

- **Décorations de Noël**

Une fois de plus, durant les mois de novembre et décembre, le Centre d'animation s'est transformé en une mini entreprise de Noël. Quatorze filles et quatorze garçons du CO ont participé aux ateliers de fabrication et de réparation de décorations de Noël. Ils ont vendu puis confectionné 45 formes destinées à des particuliers et ont effectué 7 réparations. Ils ont permis la maintenance du réseau lumineux de Noël pour Marly en réparant 5 pièces. Non sans complications, c'est à nouveau le programme interservices de travail social communautaire (PITSC) qui s'est chargé de la pose et dépose des 258 décorations qui ont illuminé le territoire communal pour la période des fêtes. Cette activité proposée par le service d'animation permet à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.

- **Fête de la St Nicolas**



Comme chaque année, notre service a donné un coup de main à la SDME pour la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël. A nouveau, la fête s'est déroulée à l'intérieur dans le but d'attirer plus de participants.

Nous y avons tenu un stand avec les jeunes afin de vendre quelques décorations de Noël et ainsi pouvoir valoriser leur travail auprès du grand public.

- **Collaboration avec le CO, Récré qui fait bouger**

Durant toute l'année, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et ont ainsi un contact régulier avec les jeunes du CO.

Le service d'animation a également été invité à présenter ses activités aux élèves lors des séances d'information de début d'année. Indéniablement, la volonté de partenariat se poursuit, de part et d'autre.

Par ailleurs, une nouvelle collaboration est née en 2017 afin de sensibiliser les jeunes et la population marlinoise sur le « littering ». Cette action « Coup de balai » se poursuivra en 2018.



- **Incroyables comestibles**

Les incroyables comestibles ont débarqué à Marly par le biais du service d'animation socioculturelle. Une idée simple : partager les ressources !

Il s'agit de disposer des bacs de culture dans la commune afin d'y faire pousser des fruits, légumes, herbes aromatiques ou même des fleurs, en libre-service. Chaque bac est entretenu par une ou plusieurs personnes qui s'occupent de planter, d'arroser et d'entretenir les cultures. Une fois les denrées mûres, chaque citoyen peut librement se servir afin de compléter son repas.

Cette année, ce sont 23 bacs qui ont été mis en place dans 11 lieux différents.

- **Collaboration avec le CAM**

Suite à une collaboration avec le CAM (coordination accueil migrants), nous avons pu établir qu'il semble y avoir une défaillance en termes de coordination, que ce soit entre les établissements, la commune, les associations et d'autres entités plus étatiques. De ce constat est venue l'idée de mener une recherche permettant de mettre en lumière les actions existantes, les points à améliorer, et de faire émerger des pistes d'actions permettant une meilleure intégration ainsi qu'un fonctionnement plus clair pour les différents intervenants.

Cette enquête débutée au mois de septembre est encadrée par un groupe de pilotage représenté dans la commission Marly Sympa. Un rapport sera soumis à celle-ci ainsi qu'à la commune en vue d'une réflexion autour des dispositions à prendre afin d'améliorer la qualité de l'accueil à Marly.

- **Site internet**

Le nouveau site internet de l'animation a été mis en ligne durant cette année 2017. Il se veut simple, dynamique et abordable pour chacun. Les différentes activités sont ainsi regroupées en fonction du public cible et la page d'accueil est régulièrement mise à jour afin de faire vivre notre site en fonction des activités du moment. Il a été créé par un étudiant de l'Eikon et l'animation, suite à une réflexion d'équipe.

- **Collaboration avec le PITSC**

Des liens étroits unissent le service d'animation et le projet interservices de travail social et communautaire (PITSC). De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation fait partie, dans ce sens, du groupe de pilotage du PITSC. En 2017, nous avons pu constater à quel point ce programme prend de l'ampleur et de l'autonomie dans ses projets. Nous sommes maintenant déjà bien loin des premiers essais de 2012 et la réputation de ce programme communal s'essaime à travers le Canton.



- **Autres activités**

- Accompagnement et suivi des 6 différents stagiaires tout au long de l'année.
- Participation à l'action « coup de balai » en collaboration avec d'autres services et les écoles.
- Organisation d'un atelier bougies pour enfants dans un centre commercial.
- Mise sur pied de « Cafés sympas » en collaboration avec une Agente Marly Sympa.
- Rafrachissement des murs du centre et projet « grafitis ».
- 2 moments de remerciements pour les aides à l'animation et les agents Marly Sympa.
- Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier a eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à plus de 65 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.
- Organisation d'une disco remember afin de marquer les 40 ans de fonctionnement du local disco de Marly Grand-Pré.
- Organisation d'une rencontre cantonale des animateurs-trices alémaniques et francophones, à Marly.
- La soirée du vendredi 10 novembre, dans le cadre de l'événement national « La Nuit des Contes », le service d'animation a proposé une nuit des contes marlinoise. C'est ainsi que 12 artistes bénévoles et environ 100 personnes de tous âges ont bénéficié de ce moment fait d'un mélange entre narrations, slam et spectacle pour enfants.
- Le service dispose maintenant d'un site internet remanié afin de se présenter et de promouvoir ses activités. Vous pouvez le consulter sur : www.anjm.ch.
- Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »). Au cas où vous seriez intéressé à disposer de ce matériel, vous pouvez consulter la liste de ce dernier sur : <https://www.anjm.ch/location-pret-de-materiel>.



L'Association du Square

Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service ; il a démarré en 2002. En fin d'année 2015, l'Association Le Square a reçu le prix de l'Etat de Fribourg d'encouragement à la formation des adultes, décerné par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes. Ce dernier reconnaissait ainsi l'excellent travail de formation effectué dans le cadre de cette association issue du service d'animation communal.

De plus, en fin d'année 2016, l'Association Le Square a reçu la visite d'un photographe mandaté par un de nos principaux soutiens, La Loterie Romande. Cette dernière réalise chaque année un calendrier illustré par les différentes structures qu'elle finance. Notre projet des ateliers de réparation de vélos l'a intéressée et nous voilà donc dans le calendrier 2017.

L'association a également reçu le prix du jury FriTime pour ses ateliers de réparations de vélos avec les enfants du Square.

- **Le Square Bricolages**

Le Square brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités de bricolage, des excursions ou des après-midis de jeux, encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants d'aller chercher les enfants et de faire une activité au Centre d'animation. A partir de 15 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square brico. Pour connaître l'agenda du Square brico, consultez son programme sur www.anjm.ch (le Square).

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel des activités :

	2017		2016	
En activité	104 enfants	dont 30 nouveaux	123 enfants	dont 43 nouveaux
Nationalité suisse	27 enfants	soit 25.96%	53 enfants	soit 43.1%
Autres nationalités	77 enfants	soit 74.04%	70 enfants	soit 56.9%

Remarque : les activités du Square brico sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé dans leur quartier et certains ont même suivi dans d'autres lieux.

Nombre de sorties

2017	2016	
67	68	après-midi
811	1007	participations, moyenne de 12.1% en 2017 (14.8% en 2016) enfants/sortie.
238	303	participations d'enfants de nationalité suisse : 29.35 % en 2017 (30.1 % en 2016)
573	704	participations d'enfants d'autres nationalités 70.65 % en 2017 (69.9 % en 2016)

• **Le Square ados du vendredi soir**

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies. Il est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées. Etant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale.

Cependant, en 2017, l'équipe a décidé de changer petit à petit sa formule. Grâce à notre nouveau centre, nous profitons du projet de la « Taverne d'Animama » pour ouvrir le Centre aux jeunes et les accueillir plus régulièrement. Ceci explique les différences existantes entre les chiffres de 2016 et ceux de 2017 ci-dessous.

Il y a eu 30 sorties (19 en 2016) le vendredi soir entre 17h30 et 20h00. Les intervenants ont aperçu 152 jeunes (458 en 2016) lors de leurs sorties. Cette année, 8 de ces soirées n'ont pas donné lieu à des discussions avec des jeunes. Pour les 30 sorties, des dialogues se sont engagés avec 136 jeunes (213 en 2016).

• **Mangez...bougez**

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis soirs. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 6H ou ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la Commune de 19h00 à 23h00. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.

A l'entrée, se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition. Deux fois par mois, une diététicienne anime des sujets autour de l'alimentation et de la santé. Elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

Depuis la rentrée scolaire 2016, constatant une affluence de plus en plus forte et afin de garantir un cadre qui soit plus adapté, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'accompagnants par soirée à 6 personnes. Constatant également que les jeunes proviennent de nombreuses communes, l'Association a sollicité ces dernières afin qu'elles participent financièrement aux frais d'encadrement.



Parallèlement, nous avons également renforcé l'implication des jeunes au sein même du projet en augmentant la présence de ces derniers au poste de stagiaire durant ces soirées.

En 2017, 29 soirées (32 en 2016) ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

Participants

			Plus jeunes que 7H		Suisse		Autres pays	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Garçons	495	362	46	34				
Filles	324	139	34	24				
Adultes	79	130						
Origine					312	257	507	432

Nombre et moyennes annuelles

	2017		2016	
Garçons	1385	56.16%	1735	63.40%
Filles	687	27.85%	604	22.10%
Adultes + enfants	394	15.97%	396	14.50%
Total-moyenne	2466	85/soir	2735	90.5/soir
Suisse	808	32.77%	800	29.30%
Autres pays	1658	67.23%	1935	70.70%

• Les Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois



En 2017, ces soirées ont été proposées à 4 reprises, tout spécialement durant la belle saison, dans différents quartiers et avec la collaboration de leurs habitants.

L'organisation de ces dernières est donc assurée dans le cadre d'une collaboration du Square avec la commission communale «Marly Sympa», les agents-es Marly Sympa, le service communal d'animation socioculturelle et les associations de quartiers et/ou habitants des différents lieux concernés.

Pour le montage et le démontage, le programme interservices de travail social communautaire (PITSC) a procuré son aide. Les résultats obtenus tout au long de ces dernières années nous encouragent à poursuivre cette expérience tout en y apportant régulièrement des améliorations. C'est ainsi qu'en 2018, ces soirées vont probablement être regroupées sur deux événements annuels.

	2017	6 mai	24 juin	16 septembre	18 novembre
Nombre de soirées	4				
Nombre total de participants	370	40	110	200	20
Moyenne par soirée	93				
Participation pers. invitées	31	1	11	15	4
Participations CH	17	0	10	5	2
Participations autres origines	14	1	1	10	2
Nombre personnes invitées	446	111	120	177	38
% de participation	6.95	0.9	9.2	8.5	10.5
Square enfants	40	9	9	22	0
Nombre d'aides à l'AN	11	3	3	5	0

• Activités extraordinaires

Dans le cadre de ses après-midis « Brico », le Square a également eu l'occasion d'organiser ou de participer à des activités un peu particulières.

Atelier vélos : Le Square a organisé 2 ateliers de réparation de vélos dans les quartiers. Une cinquantaine de vélos ont été réparés et offerts. Une dizaine d'autres ont été amenés par les enfants et réparés. Les vélos offerts sont récupérés dans les déchetteries et auprès des privés et de la police cantonale. Après-midi d'activité commune entre les enfants du Square et des résidents-tes des Epinettes.



Atelier thématique sur la diversité culturelle et création par les enfants d'un spectacle de théâtre d'ombres, lors de la journée « Ensemble pour la diversité » du mois de mars. Cette journée s'est inscrite dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme.

• Intervenants-tes du Square

Au total, 53 personnes ont participé en 2017 à l'encadrement des différentes activités (55 en 2016), dont :

- 29 ont accompagné les moments du Square bricolage (33 en 2016) ;
- 8 sont intervenues pour le Square ados (9 en 2016) ;
- 35 ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! » (37 en 2016).

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une période de l'année 2017. Toujours dans l'envie de favoriser la diversité et une meilleure intégration pour tous, une nouvelle personne fait maintenant partie des aides à nos activités. Son handicap physique est une précieuse source de partage et de réflexion, que cela soit pour les participants ou les accompagnants. Merci à elle. Parallèlement, de jeunes migrants fraîchement arrivés travaillent au sein de l'équipe avec comme ambition d'améliorer leur français dans leur pratique auprès des enfants.

Formation

Des interventions ont été proposées à cinq reprises durant l'année à chaque groupe d'intervenants : ceux du vendredi soir, du projet «Mangez...Bougez !» et du Square brico. De plus, 3 matinées de formation ont été organisées pour tous les accompagnants. Dans le cadre de notre collaboration avec FriTime, une demi-journée de cours, animée par une intervenante de Reper, a également été mise sur pied.

Nous rappelons aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2017, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de :

Loterie Romande	Fr.	12'000.00
Soutiens d'organismes divers (écoles, paroisse)	Fr.	1'500.00
Dons privés	Fr.	2'200.00
Soutien FriTime aux activités, versé à la Commune	Fr.	2'500.00
Pro Juventute et participation diverses Communes	Fr.	3'150.00

Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 24.01 Journée Thématique HES, présentation de l'animation
- 22.02 Plateforme romande de l'animation pour stage
- 23.02 Conseil cantonal de prévention et de sécurité
- 07.03 Présentation de Marly sympa aux états généraux de la Gruyère
- 01.03 Assemblée générale de l'Association fribourgeoise des AN
- 15.05 Rencontre d'échanges avec REPER
- 16.05 Visite et présentation de La Tuile

- 17.05 Inauguration label « Smart Event »
- 14.06 Conseil cantonal de prévention et de sécurité
- 22.06 Rencontre plateforme des TSHM fribourgeois
- 24.08 Présentation de l'Animation au CO
- 27.09 Jury du prix cantonal du travail social
- 28.09 Rencontre cantonale AFASC-VKJ
- 06.10 Rencontre travailleurs sociaux fribourgeois dans l'espace publics
- 09.11 Présentation « Marly sympa » pour travail de bachelor
- 15.11 Journée cantonale « Je participe », DSAS-SEJ
- 23.11 Présentation « Communes sympas » à l'ARTIAS à Lausanne
- 01.12 Présentation du service à la commune de Châtel-St Denis
- 19.12 Etude « Marly sympa » par une étudiante universitaire

Médias

- 19.01 La Liberté, Camp des familles à Marly
- 17.03 La Gruyère, « Intégration » référence au projet de Marly sympa
- 14.03 La Liberté, Exposition « portraits d'ici »
- 15.03 La Liberté, Mise en route de la Marly mobile
- 17.05 FN, Marly reçoit le prix FriTime pour ses ateliers vélos
- 06.06 La Liberté, Marly Folies
- 21.07 La Liberté, des jardins miniatures dans la rue
- 09.10 FN, 30 ans d'animation à Murten, référence au service d'animation de Marly
- 18.12 La Liberté, Disco remember pour les 40 ans du local disco



Conclusion

Le rapport d'activité 2017 du service d'animation et la volonté de ce dernier de poursuivre sa mise en réseau du tissu social marlinois, nous permet d'affirmer aujourd'hui l'efficacité, la créativité et la pertinence de l'action de notre commune, par l'intermédiaire de son service d'animation, connu maintenant loin à la ronde. Ceci est indéniablement lié au côté novateur que cette dernière a depuis bien des années. En restant dans cette dynamique, il est certain que l'avenir ne peut que nous apporter de belles surprises et nouveautés, tout en renforçant cette image d'une commune courageuse, innovatrice et modèle.


La poursuite et le développement du programme interservices de travail social communautaire (PITSC), intimement lié au fonctionnement du service d'animation, demandent de rester attentif à la force de travail nécessaire afin de garder une action de qualité, comme elle l'a toujours été. Dans ce sens, un renforcement du temps de travail pour le pilotage de ce projet sera effectif dès le début 2018. Cette démarche permettra également au service

Aujourd'hui déjà, notre réflexion nous amène à présager que des réorganisations ou des compléments sont à prévoir. Le début du questionnement mis en route en 2017 au travers du travail de recherche entrepris va nous permettre dans l'avenir d'établir un état des lieux plus précis et de vérifier les nécessités présentes et auxquelles il nous paraît important de répondre.

d'animation de « récupérer » le 30% du temps d'animation qui a été partiellement utilisé, depuis quelques années, à appuyer la mise en route du PITSC.

L'augmentation du phénomène migratoire, de manière générale, mais également au sein de notre communauté, vient renforcer la sensation que le thème de l'accueil sur notre territoire communal est en train de rapidement devenir notre prochain défi. Comment accueillir, accompagner et favoriser l'intégration de toute une part de notre population pour qui la compréhension de ce nouveau mode de vie n'est pas toujours aisée ? Mais également comment accueillir de manière large, des personnes provenant d'autres communes, cantons, des entreprises ? Comment éviter des doublons et coordonner, afin d'utiliser au mieux les différentes ressources déjà en place ? Manque-t-il quelque chose dans l'organisation de notre communauté afin que l'intégration de tout un chacun se passe le plus harmonieusement possible ?

L'enthousiasme et l'énergie présentes au sein de l'équipe ne se démentent pas au fil des années et ces nouveaux défis ne peuvent être pour nous que source de motivation.

Nous ne pouvons donc conclure ce rapport sans terminer par un grand  à nos politiciens, soutiens communaux et cantonaux, aides et sponsors !

Bibliothèque

• Personnel

En 2016, 5 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 6 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Nous avons suivi des cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP.

• Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2017, de 33'725 ouvrages, dont 43% pour le secteur adultes et 57% pour le secteur jeunesse. 3'274 documents ont été acquis durant l'année 2017, dont 2'144 pour la bibliothèque régionale et 407 pour la bibliothèque scolaire et 623 pour la succursale de Treyvaux ; 363 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2017, nous avons supprimé 1'394 exemplaires dont 428 périodiques.

• Prêts

8'518 visites de lecteurs ont débouché sur 74'932 prêts de livres en 2017. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	885
Lecteurs des communes non membres de la BRM	72
Les plus de 63 enseignants actifs représentent environ 1'400 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.	

• Animation

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Annoni fait rêver les enfants avec ses histoires. En moyenne, plus de 20 enfants assistent aux contes.

Pour la sixième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois, le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

• Système informatique

La nouvelle version Netbiblio 4 a été installée avec succès au mois d'août.

• Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

Marly Sympa

Le projet et la Commission Marly Sympa existent depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), sept communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Schmitten, Fribourg et Villars-sur-Glâne) l'ont suivi sous le label « Communes sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La commission Marly Sympa s'est réunie à 5 reprises durant l'année écoulée.

- **Le coordinateur**

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa. Pour cette cinquième année, 200 heures ont été mises à sa disposition. Ce temps lui sert à organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'un soutien aux projets existants comme les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration. Malheureusement, il manque encore de moyens pour exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet en étant présent auprès des Agent-e-s Marly Sympa.

- **Communes Sympas**

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année, ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques ainsi que de collaborer sur certaines actions.

En 2017, aucune « Journée cantonale Communes Sympas » n'a été organisée. En effet, il a été décidé que ces journées se dérouleront désormais une année sur deux. Rendez-vous donc en 2018.

- **Formation Agents Marly Sympa (AMS)**

Huit personnes ont suivi la formation d'Agent-e-s Marly Sympa au printemps 2017.

A ce jour, ce sont environ 143 citoyen-ne-s qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. A ce jour, 74 AMS sont inscrits comme actifs dans nos fichiers. Les autres personnes ont, pour la plupart, déménagé loin de Marly mais en conservent l'esprit et les valeurs.

La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population. La remise des diplômes d'AMS a eu lieu lors de cette rencontre.

La sortie annuelle des agents Marly Sympa s'est déroulée le 11 octobre. 26 AMS sont venus pour la visite du café socioculturelle du Tunnel et ont pu assister à une présentation de la fondation la Tuile, par son directeur Eric Mullener. L'accueil y fut extrêmement chaleureux et nous avons pu découvrir le fonctionnement peu commun de cette institution fribourgeoise, née à Marly. Cette sortie a été suivie d'un repas au sein du café du Tunnel.

Durant l'automne, les Agent-e-s ont pu bénéficier de l'offre de 15 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Villars-sur-Glâne, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux Agent-e-s des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation à hauteur de Fr. 10'000.-.

- **Les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration**

Les cours de sensibilisation au français Marly Sympa pour une meilleure intégration se sont déroulés les lundis, jeudis et vendredis (avec garderie pour les enfants les lundis et vendredis) au Centre d'animation socioculturelle. La garderie, qui a accueilli cette année plus de quinze enfants, s'est largement développée. L'équipe encadrante est toujours composée d'une amélioratrice d'environnement du PITSC mais, depuis le mois de mars, une éducatrice spécialisée a rejoint l'équipe et s'est fortement engagée à renforcer le projet et à construire un projet éducatif et intégratif. Actuellement, cet espace d'accueil s'appelle OASIS. Dès le mois de juin, deux femmes, bénéficiant du programme MCPhee de Caritas, se sont jointes à l'équipe.

Concernant les 3 volets des cours de français 2017, nous pouvons être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base ainsi que l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves. Le groupe des élèves était composé de 35 personnes, dont 12 hommes. 25 nationalités ont été représentées cette année. Cinq personnes se sont engagées dans des tandems réguliers avec 4 participant-e-s. La contribution financière des participants reste à Fr. 30.- par trimestre, qu'ils participent à 1, 2 ou 3 cours par semaine, et qu'ils aient ou non des enfants en garderie.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagé les cours pour un meilleur suivi des élèves. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 6 heures par semaine. Au total 228 heures de cours et 152 heures de garderie ont été effectuées en 2017.

Cette année, 2 animatrices ont participé à des formations continues.

Une soirée culturelle a été organisée à la Tour Vagabonde. Cette visite a suscité beaucoup d'intérêt de la part des 23 participant-e-s. Nous avons terminé la soirée par un repas. La sortie fut très appréciée et l'on a pu constater qu'il y a une réelle volonté d'être ensemble et de s'intégrer.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2017, a été de Fr. 15'000.-. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.- au projet.

- **Collaborations**

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec des associations locales visant des buts intégratifs. L'Association de quartier de la Route du Centre et environs est pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25% de la population marloise, nous semble importante. Nous avons des collaborations pour plusieurs projets, entre autres les soirées d'accueil mentionnées ci-dessous.

Par ailleurs, nous avons eu de riches collaborations avec le MIC (projet OPL), le service technique et les écoles (Coup de balai) et l'EIKON (film sur le tri).

- **Noël Sympa**

Ce projet, mené par des Agent-e-s Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël de se retrouver. Pour cette septième édition, 129 personnes ont répondu présentes. Les entreprises locales ont été généreuses et leurs dons ont couvert pratiquement tous les frais de l'événement.

- **Décorations de Noël**

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

- **La Gazette des AMS**

Suite aux 10 ans de formation Marly Sympa, nous avons édité une Gazette des AMS. En 2017, nous avons poursuivi le projet en publiant 2 gazettes bisannuelles, l'une au mois de juin et l'autre en décembre. Pour cette dernière édition, nous avons mandaté une graphiste afin de dynamiser l'apparence de notre journal.

- **Ensemble pour la diversité**

Pour la quatrième année consécutive, Marly Sympa a organisé un événement dans le cadre de la Semaine fédérale de lutte contre le racisme. Une après-midi, ainsi qu'une soirée ont été organisées au mois de mars. Les enfants et les adultes ont été invités à participer activement à des ateliers créatifs engageant une réflexion sur l'identité et la discrimination. Il y a eu, entre autres, le vernissage de l'exposition photo évolutive « Portraits d'ici » de Martine Wolhauser.

- **Les soirées d'accueil dans les quartiers**

Marly Sympa continue de soutenir ce projet lancé par un Agent Marly Sympa par le biais de son réseau d'AMS. A l'heure actuelle, le lien de l'organisation est assuré par le service d'animation.

- **«Un simple pas, Marly Sympa»**

«Un simple pas, Marly Sympa» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu'«aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Diverses actions ont été réalisées durant l'année.

- **Marly Sympa : Représentations externes**

Le projet Marly Sympa (et plus largement Communes Sympas) continue à susciter beaucoup d'intérêt dans les communes fribourgeoises et ailleurs. Plusieurs présentations ont été faites en 2017, à la Haute École de Travail Social de Sierre par exemple.

- **Projet « Accueil »**

Début 2017, la commission Marly sympas a décidé de mettre sur pied un groupe de travail à qui elle a donné la tâche de réfléchir à la notion d'accueil sur le territoire communal. Accueil des migrants, puisqu'il s'agit d'un thème d'actualité, mais également accueil au sens plus large du terme. Comment accueille-t-on, de manière générale, sur le territoire communal ?

Un groupe de réflexion a donc été créé à cet effet. Il est composé de Mme Savary, conseillère communale, de M. Romanens, conseiller communal, de M. Jean-Luc Kuenlin, membre de la commission Marly Sympa, de M. Gremaud, directeur du CO de Marly, de Mme Quartenoud, représentante du CAM (Unité Ste Claire), de M. Favre, responsable du service d'animation socioculturelle, et de M. Jordan, responsable de l'enquête liée à l'accueil migrants. Ce groupe s'est rencontré à sept reprises entre mai et décembre 2017.

Le point de départ de la mise sur pied de ce groupe et de son action remonte à déjà quelque temps. En effet, le dicastère des écoles se questionnait déjà depuis un certain nombre d'années. Comment soutenir les instituteurs face aux difficultés supplémentaires qu'implique l'augmentation du nombre de familles migrantes, donc d'enfants scolarisés, avec toutes les problématiques de compréhension et culturelles que cela implique.

D'autre part, un groupe issu de l'Unité Ste Claire (CAM) a effectué un gros travail afin de se rendre utile face à la vague migratoire de 2016. De son travail en est ressorti un constat flagrant: de multiples partenaires, actions et associations existent dans le domaine de la migration ; par contre, très clairement, la coordination entre ces derniers mérite d'être améliorée, ceci dans un souci d'efficacité.

Fort de ce constat, le CAM s'est offert d'accepter de financer un temps de travail à cet effet. Il s'est agi d'établir un état des lieux de l'existant, mais également de se poser la question des manques éventuels, voire de ce qui pourrait être amélioré. M. Jordan a donc été engagé à cet effet, à 50%, pour la période de septembre à décembre dans le cadre du personnel communal. La totalité des frais de salaire a quant à elle été couverte par l'apport financier du CAM.

M. Jordan fait donc partie de la commission Marly sympas afin de la tenir au courant de l'état d'avancement de ses travaux de recherche. Le groupe de travail de son côté veille également à donner des retours réguliers à cette dernière. Début 2018, conjointement à la remise du rapport final à la commission, elle y joindra ses propositions pour l'année 2018, ainsi que pour le futur.

- **Conclusion**

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

04 Ordre public et naturalisations

Responsable : Christophe Maillard
Suppléant : Bernard Clerc

Le mot du Conseiller communal

L'année 2017 a d'abord été l'occasion de consolider les actions entreprises en 2016. Dans ce cadre, le nouvel agent de police a effectué sa formation complète d'agent de police armé ; il a terminé cette formation à la fin du mois d'avril 2017, pour ensuite se mettre immédiatement à ses tâches. De même, la nouvelle collaboratrice administrative du Service a, comme annoncé, repris la tâche de « quartier-maître local » et effectué une formation lui permettant d'infliger, si nécessaire, des amendes d'ordre de parcage.

Sous l'angle des activités quotidiennes des agents de police, l'accent a été mis sur des patrouilles plus fréquentes à vélo. L'objectif de telles patrouilles est triple. Il s'agit d'abord de permettre aux agents de police de patrouiller le plus souvent possible de manière individuelle sur tout le territoire de la commune, ce qui leur est difficile s'ils sont en véhicule, dès lors que la police communale ne dispose que qu'un véhicule automobile et que la commune ne compte pas en acquérir un deuxième. Un autre objectif consiste à permettre aux agents d'effectuer des patrouilles dans des lieux inaccessibles ou difficilement accessibles en véhicule. On pense par exemple aux berges de la Gérine. Enfin, quand bien même la tâche d'agent de police communal doit parfois être répressive, elle se veut avant tout préventive; les patrouilles à vélo permettent à nos agents une proximité plus immédiate avec la population. Les échanges qui en découlent sont porteurs d'une multitude d'enseignements utiles aux tâches afférentes à l'ordre public. Cette proximité est l'apanage principal de notre police communale. Elle est même essentielle.

Suivant en cela une planification établie et consolidée en début d'année 2017, le radar préventif a tourné sur l'ensemble du territoire communal, en

moyenne toutes les deux ou trois semaines, pour une durée d'une semaine. Ce qui a permis de démontrer qu'en principe, et contrairement à ce qui est souvent prétendu, les véhicules automobiles circulent de manière mesurée sur nos routes. Dès 2018, les mesures observées par le radar préventif devraient être publiées sur le site Internet de la commune.

Pour le Service de sécurité, l'année 2017 a aussi été l'occasion de procéder au recensement des incohérences en matière de signalisation et de marquage sur tout le territoire communal. Ce fut l'occasion d'établir un rapport destiné à harmoniser les horaires des parkings publics. L'idée est de les rendre plus compréhensibles et transparents pour les usagers, respectivement pour pouvoir assurer le contrôle du respect des horaires ainsi prescrits. Des horaires qui courent actuellement jusqu'à 23h00 sont en vigueur sur nombre de nos parkings publics. Or, personne ne s'attend à devoir mettre un disque jusqu'à 23h00 et, si l'on voulait assurer le respect, donc le contrôle de ces horaires, cela impliquerait une mobilisation plus conséquente de nos agents de police, donc des heures supplémentaires. Or, qui veut aller jusque-là ? Il sera donc proposé d'adapter ces horaires en 2018.

2017 a aussi été marqué par la rédaction, suivie par la proposition au Conseil général, d'un règlement sur le stationnement ; ce règlement a été adopté en automne 2017. A l'heure où ces lignes sont écrites, ce règlement n'a pas encore été adopté par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). Il est donc difficile de décider de sa mise en vigueur. De même, un projet de modification du règlement sur la police du feu a été rédigé et mis en consultation en automne 2017 ; la Préfecture n'a pas encore fait parvenir son préavis à ce sujet.

L'organe communal de conduite (ORCOC) a continué ses travaux, notamment en lien avec l'élaboration des plans en cas de crise. A la fin de l'année 2017, suite à l'annonce de la démission du Chef de l'état-major ORCOC, il a été décidé de revoir complètement les tâches, et par voie de conséquence, la composition de cet organe, notamment dans la perspective des adaptations légales cantonales à venir. A l'heure actuelle, il compte les spécialistes essentiels (santé, pompiers, police) à une gestion de crise à l'échelle communale.

Le Corps local des pompiers a continué à exercer ses tâches à notre grande satisfaction. Il a par exemple passé sans problème l'inspection technique et théorique à laquelle il a été soumis. S'agissant des interventions « sur le

terrain », notre Corps local est à l'évidence « prêt à la tâche ». Il s'est, par exemple, distingué par son efficacité lors de l'important incendie qui a eu lieu en automne 2017 en « basse ». Enfin, en décembre 2017, nous avons fixé les objectifs 2018 du Service ; ceux-ci se résument comme suit :

→ pour la police communale :

- La mise en application du nouveau règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique.
- La révision générale du règlement de police (en vue de sa présentation au Conseil général en 2018).
- La planification et la mise en place régulière du radar préventif (visispeed), afin notamment de pouvoir indiquer à la police cantonale les endroits dans lesquels les radars « répressifs » doivent être placés.
- L'harmonisation des horaires des parkings "zones bleue".
- La finalisation du projet "main courante", à savoir un suivi continu des opérations de police.
- La planification et gestion de l'entretien du marquage et de la signalisation routière.
- L'identification des haies problématiques aux croisements des routes communales.
- L'identification des passages piétons problématiques.
- La surveillance des zones de détente et abords des cours d'eau (prévention « littering » durant la belle saison.
- Les contrôles, à pied ou à vélo, des zones inaccessibles en véhicule.
- Les contrôles de circulation routière (en fonction des compétences PolCom).
- Les contrôles des zones chiens sans laisse avec vérification des puces électroniques.

avec comme objectifs à atteindre :

- L'intensification des contrôles et des surveillances dans les zones de détente et abords des cours d'eau et les zones inaccessibles en véhicule (patrouilles à pied ou à vélo).
- L'identification des passages piétons, axes routiers problématiques et collaboration étroite avec le Service technique section aménagement afin d'y effectuer, le cas échéant, des mesures constructives correctives.
- L'exécution de la nouvelle réglementation communale sur la détention des chiens.
- L'amélioration du processus de transmission des informations (Feed-back): achat et développement d'un logiciel de « main courante » (suite).

→ pour le service du feu :

- La suite de la participation au projet de fusion des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg.
- L'étude et la planification financière des futurs investissements du CSP Marly.
- L'organisation de la relève des cadres et du remplacement du Commandant du feu.
- La vision future CSP Marly 2020.
- La mise à jour complète du plan de défense incendie général et des plans d'intervention pour les territoires de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

avec comme objectifs à atteindre :

- Panifier les futurs investissements en tenant compte du projet de fusion.
- Plans d'intervention mis à jour.
- Assurer la relève des cadres du CSP Marly.

→ pour le secteur militaire :

- Le maintien du suivi des installations et de l'entretien pour la construction militaire du STPA.
- La révision de la convention avec l'Armée suisse, partie financière.

avec comme objectifs à atteindre :

- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.
- Une augmentation des séjours de l'armée et une meilleure rentabilité financière.

→ pour le secteur protection de la population :

- Le maintien du suivi des installations et de l'entretien pour la construction protégée du Poste sanitaire de secours.

avec comme objectifs à atteindre :

- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.

→ pour l'ORCOC (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :

- Le remplacement du Chef de l'état-major ORCOC et réorganisation d'équipe.
- La suite des travaux relatifs à l'analyse des risques et élaboration des plans d'interventions.
- L'élaboration d'une convention entre la Commune et le SPPAM.

avec comme objectifs à atteindre :

- Un état-major réorganisé, formé et prêt à accomplir sa tâche lors d'une catastrophe
- La bonne exécution des obligations cantonales
- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.

Christophe Maillard

Police

2017 fut marqué par l'engagement d'un nouvel agent de police qui, au terme de sa formation d'assistant de sécurité public effectuée entre février et avril 2017, a rejoint notre service et ceci à la satisfaction de tous.

Ce renfort tant attendu nous a permis de remettre sur pied des patrouilles renforcées en soirée et d'accroître nos présences aux abords des centres scolaires et dans des lieux dits isolés. Des patrouilles à vélo furent réactualisées et nous ont permis d'intensifier nos présences aux berges de nos deux cours d'eau, initiative fortement appréciée par notre population et par nos agents de police qui gardent la forme.

En matière de formation, nos deux agents de sécurité publique ont suivi des formations continues obligatoires en matière d'amendes d'ordre (AO) et de tir auprès des différents partenaires agréés que sont la police cantonale et l'association des polices communales fribourgeoises.

En matière de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et nos services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- notre police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de voies de faits et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personne disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au service des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses et de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que la mise en place du marquage et des feux de signalisation de la nouvelle navette autonome des TPF reliant le MIC et le Home des Epinettes, l'étude de sécurisation des patrouilleurs scolaires et des usagers du passage pour piétons situé hauteur de la Chapelle St-Sébastien, l'harmonisation des horaires de stationnement et le dépose-minute scolaire chez Lidl ;
- le Service technique, section édilité, par un contrôle hebdomadaire des sacs à ordures non officiels et par un contrôle général de la taille des haies ;
- le Service des écoles, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, en participant aux séances d'information aux parents, aux patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- notre police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2017.

Le tableau dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par notre police communale en 2017 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2017	2016	2015
ADMINISTRATION			
Auditions	4	1	2
Autorisations de stationner/circuler délivrées	117	118	71
Avis de dégâts sur le domaine public	4	4	2
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	3	1	0
Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces	11	11	12
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal	2	0	2
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	1	1	0
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	1	1	266
Notifications de documents	3	1	2
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	2	2	6
Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...)	34	39	30
Plaintes pénales enregistrées	2	0	0
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	4	1	0
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	0
AMENDES D'ORDRE			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	489	141	334
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	61	5	24
CONTRÔLES DIVERS			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournée	1	9	25
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	2	2	14
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	1	101	192
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	249	196	391
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	5	2	2
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	1	3	2
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	1	1	4
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	28	23	64
SURVEILLANCES DIVERSES			
Séances de chantiers	46	48	13
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	6	3	7
Surveillances des déchetteries légères	0	1	2
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	65	50	93
INTERVENTIONS DIVERSES			
Accidents de la circulation routière	4	2	5
Interventions avec le service du feu (en journée)	8	9	10
Contrôles et interventions concernant les chiens	96	2	2
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	2	5	8
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	9	6	11
Mendicité ou colportage	2	4	7
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	4	4	2
PATROUILLES PREVENTIVES			
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	723	707	1231
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE			
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	7	13	30
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	4	0	0
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	23	20	16
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	418	365	459
CIRCULATION ROUTIERE			
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	5	3	5
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	27	8	1
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	1	2
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	21	9	11
FORMATION CONTINUE			
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	1	2	2
Formation continue sur les amendes d'ordre	3	2	2
Formation tir (nombre d'entraînement)	6	6	10

DIVERS			
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	1	12	12
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	374	445	442
Nombre de concession taxi attribuées	2	2	2
Contrôles des parkings			
P+R Corbaroche	187	171	277
Parking Ecole Cité	18	3	29
Parking Ecole Grand-Pré	18	9	45
Parking Administration communale ^{nouveau}	14	0	3
Parking sous le Pont de Péroles ^{nouveau}	12	13	37
Patrouilles préventives diverses			
Patrouilles à vélos	107	2	16
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	26	8	97
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	26	4	5
Patrouilles pédestres diverses	10	30	43
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	1	1	0
Patrouilles préventives diverses	553	632	1070
Présences policière aux entrées et sorties scolaires			
Grand-Pré et CO	168	122	133
Parking Lidl	19	15	10
Rond-point GP	27	19	41
Ecole Cité	115	89	120
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	123	117	143
Garage Berset	23	3	10
La Poste	0	0	0
Gérine - Bel-Air	1	0	2

• **Collaboration avec la police de proximité**

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été productive en 2017. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme sur des bâtiments communaux ou privés, de vols en tout genre, de voies de faits ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherche de domicile sur notre territoire. Nos deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention routière pour la rentrée scolaire ainsi qu'aux différentes campagnes de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes (Campagne « See You ») en 2017.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre nos deux entités, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires courantes sur le territoire communal.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan.

• **Commission de la Sécurité**

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, de la Conseillère en charge de l'enseignement et de la formation, du responsable de service et de cinq autres représentants politiques, a siégé à deux reprises durant l'année 2017, et a travaillé et s'est prononcée sur les dossiers suivants :

- ❖ En matière d'organisation générale du Service, la Commission de la sécurité a pris connaissance de la nouvelle organisation et de la répartition des tâches du personnel du Service de la sécurité ainsi qu'aux objectifs fixés en 2017.
- ❖ En matière de police, la Commission de la sécurité a pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers suivants :
 - la mise en application sur le terrain de révision du règlement de détention et d'imposition des chiens ;
 - les problèmes de sécurité des patrouilleurs et des usagers du passage piétons de la Chapelle St-Sébastien ;

- le nouveau projet de « dépose-minute » pour les parents-taxis au parking du commerce Lidl à la route des Ecoles ;
- le nouveau règlement sur le stationnement général ;
- l'acquisition d'un logiciel informatique métier dit « main courante » pour le poste de police de Marly ;
- l'étude de la mise en place d'un système de vidéosurveillance au centre scolaire de Grand-Pré ;
- le planning annuel de la pose du radar préventif ;
- le planning annuel des actions spéciales de police ;
- les informations générales sur les affaires en cours.

La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir :

- ❖ pour le service du feu :
 - le projet de réorganisation (fusion) des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg ;
 - la révision du règlement organique du service de défense contre l'incendie en matière de taxe d'exemption.
- ❖ pour le cantonnement militaire STPA:
 - la suite du projet de révision de convention entre l'armée suisse et la commune en tractation pour 2017.

Durant 2017, le responsable du service de la sécurité a participé à quatre rencontres de préparation avec les chefs de poste de police communale, dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale. La commission de la sécurité a été informée du résultat des cas traités, à savoir :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs d'intervention de la police cantonale (suite) ;
- l'intégration de la police communale dans le projet POLYCOM de la police cantonale ;
- la mise en place d'une formation continue dispensée par l'Association des polices communales en matière de cours de self défense ;
- les nouvelles formations complémentaires accessibles à nos agents auprès de la CIFPOL ;
- la formation continue en matière d'amende d'ordre et de circulation routière.

• **Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école**

En matière de sécurité routière, notre police a apporté son soutien au bureau de la prévention routière la police cantonale en exerçant la surveillance des patrouilleurs scolaires situés au passage pour piétons de la chapelle St-Sébastien. Elle a également organisé la traditionnelle sortie des patrouilleurs scolaires en offrant à 23 élèves de l'école de Marly Cité un inoubliable survol de Marly en avion organisé par Air Service Fribourg à Ecuwillens. Des bons cadeaux de la FNAC et des entrées au cinéma complètent cette sortie en guise de remerciements pour le service rendu toute l'année à leurs camarades d'école.

• **Cours Provélo / MarlyBike 2017**

Dans le cadre des cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly, et en réponse à l'enthousiasme et à l'énorme succès rencontrés lors des éditions précédentes, les cours Provélo ont été à nouveau dispensés aux élèves des écoles primaires en 2017. L'objectif final de cette formation complémentaire à celle effectuée par le bureau de la prévention routière de la police cantonale est de permettre à chaque élève marlinois, en fonction de son âge, de se familiariser à la conduite d'un cycle dans des conditions réelles et de sensibiliser les parents-accompagnants aux aspects de la sécurité routière vis-à-vis de ce moyen de transport écologique et très en vogue.

Aussi, pour 2017, les moniteurs et aides-moniteurs du club MarlyBike, épaulés par d'autres personnes ayant suivi la formation dispensée par Pro Vélo Suisse, se sont à nouveau mis à disposition des parents et des élèves de Marly pour organiser trois cours de circulation cyclistes dans les deux centres scolaires de Marly.

Comme par l'an passé, deux types de cours spécifiques, répartis sur un matin et deux après-midis, ont donc été dispensés les :

samedis après-midi du 20 mai et du 10 juin 2017, deux cours techniques de base «A vélo en toute sécurité» (cours A) qui s'adressent aux enfants des classes de 1H à 5H et qui se déroulent principalement en milieu fermé pour se terminer par un petit tour sur une route n'ayant que très peu de trafic automobile, ont été suivis par 66 enfants du cercle scolaire de Marly,

et le samedi matin du 10 juin 2017, un cours de conduite cycliste (cours B), qui s'adresse aux jeunes des classes 6H à 8H et qui permettent aux participants d'apprendre à se positionner sur la route et à manœuvrer aux intersections, a été suivi par 6 enfants du cercle scolaire de Marly.

Notons que ces cours requièrent obligatoirement l'accompagnement de chaque enfant par un adulte et que la finance d'inscription des enfants du cercle scolaire (Marly-Pierrafortscha-Villarsel) est prise en charge par la police communale dans le chapitre comptable de l'éducation routière.

Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, la halle de Grand Pré, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. **Six rapports d'activités** ont été adressés à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu-dit « le Port ». Toutes ces affaires ont également été transmises à la police de proximité pour l'ouverture de plaintes pénales et actions policières ciblées dans ces secteurs.

Circulation/signalisation

En matière de marquage routier, l'année 2017 a été, comme à son habitude, consacrée au rafraîchissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Route du Chevalier (côté garage Berset)	➤	Marquage d'un passage piétons
Route de Fribourg (carrefour Coop Jonction)	➤	Marquage d'un passage piétons
Route de Fribourg (carrefour station BP)	➤	Marquage d'un passage piétons
Chemin des Epinettes (à côté de la cure)	➤	Marquage d'un passage piétons
Chemin de la Combetta (croisée Grangette)	➤	Marquage « STOP » complet
Route de la Charmille	➤	Lignes blanches et lignes de guidage
Route de Bourguillon (sortie du quartier)	➤	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage
Route de Fribourg (parking de l'Administration communale)	➤	Pose d'un gendarme couché en plastique au prolongement du passage pour piétons Marquage complet des lignes blanches du parking supérieur Marquage d'un logo « Parcomètre » bleu et blanc sur la voie d'accès

En raison des travaux de réfection des routes cantonales (pose d'enrobés phoniques) entrepris par le Service des Ponts et Chaussées (SPC) en 2017, nous avons également dû participer aux frais (à charge de la Commune) de marquage des passages piétons et de la piste cyclable de l'ensemble de la route des Préalpes, pour un coût total de Fr. 2'056.-.

Dans le cadre de nouvelles mesures de réglementation en matière de détention et l'imposition des chiens, et conformément à l'Arrêté du Conseil communal s'y référant, nous avons entrepris la pose des nouveaux panneaux indicateurs qui formalisent officiellement les endroits où les chiens sont interdits et ceux dont le port de la laisse est obligatoire sur le territoire de notre commune. Cette nouvelle signalisation, budgétisée à Fr. 7'000.-, n'a finalement coûté que Fr. 6'300.-, soit 10% d'économie.

Service du feu

2017 tire déjà sa révérence et une nouvelle année pointe le bout de son nez.

Il est naturellement temps pour moi d'évoquer, dans les grandes lignes, quelques faits marquants de ces derniers mois. Dans mon précédent rapport, je faisais état de diverses discussions sur une éventuelle fusion de la plupart des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg. Une année après, on constate que ce projet très ambitieux tout de même n'est pas encore arrivé à maturation. En effet, l'envergure des travaux, afin de finaliser un tel programme, doit être encore plus consolidé, élaboré et étudié. Il n'est, en l'état, pas réalisable lors de ces prochaines années. Question actuelle dans un futur proche est de trouver la solution afin de pérenniser les effectifs actuels d'un corps de sapeurs-pompiers et surtout les effectifs des intervenants en journée. Pour cause, si en soirée et en week-end, l'effectif des sapeurs disponibles sur un territoire communal est satisfaisant, il n'en n'est pas de même sur les heures dites de bureau.

De plus, comme l'indique les statistiques de ces dernières années, c'est lors de la période dite « de journée » où l'on se retrouve avec plus d'alarmes. Les communes devront faire face à un réel enjeu. Les entreprises privées ou même les entités de certaines collectivités publiques font de plus en plus grise mine à laisser partir leur collaborateur pour une intervention.

A noter pour cette année que nos porteurs d'appareils respiratoires ont eu la chance encore une fois de faire le déplacement chez Cimo en Valais, le samedi 16 septembre, afin de travailler dans leur

maison du feu en condition réelle de chaleur et de fumées. Une journée très appréciée de tous les porteurs.

2017 fut également l'année de l'inspection de notre Cspi. Nous avons, lors de chaque exercice, porté nos forces sur l'utilisation correcte des échelles, le service des tuyaux, MP, sur le TP et la protection respiratoire. Le tout bien sûr afin de préparer au mieux ce rendez-vous qui était prévu le 23 septembre. Les six instructeurs mandatés pour cette journée ont passé, pour le matin, en revue l'inventaire complet du matériel, ainsi que les véhicules et les locaux. Ils se sont également attardés sur la partie proprement dite administrative de notre Cspi.

L'après-midi fut également bien remplie, avec au programme les exercices de détails, qui se sont déroulés sur le site de l'école de Grand-Pré. Nous nous sommes ensuite déplacés sous forme échelonnée vers une ferme isolée où nous attendait un exercice d'intervention de grande envergure.

Cette journée a débuté pour la plupart d'entre nous à 8h30 et s'est achevée vers 16h00. Elle fut suivie d'une superbe agape bien fournie, de quoi rentrer dans nos chaumières heureux du devoir bien accompli.

Au final, une inspection très bien réussie et surtout, pour moi, une magnifique reconnaissance pour tous de l'excellente appréciation des instructeurs sur la bonne camaraderie et cohésion qui règnent au sein de notre groupe. Un grand merci aux participants, car la bonne réussite d'une telle journée est l'affaire de tout le Cspi dans son entier.

Francis Hagger
Commandant

• Effectif et organisation

Au 31 décembre 2017	Etat-major	Officiers	Sous-Officiers	Appointés et Sapeurs	Total
	9 membres	10 membres	10 membres	37 membres	57 membres

• Instruction

Le thème général de l'instruction est, comme par le passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle que la lutte contre le feu, le service de sauvetage et l'assistance technique ainsi que la bonne connaissance des engins. Un accent supplémentaire a été mis cette année sur la préparation à l'inspection.

Les buts de formation pour les cadres, officiers et sous-officiers concernaient la méthodologie de l'instruction, la technique et la tactique d'intervention, la donnée d'ordre et le training directement sur différents objectifs, sans négliger la connaissance continue du territoire des trois communes.

Comme par le passé, au registre de l'instruction, nous retrouvons diverses visites tactiques, également dans le but de conserver une grande perception des lieux stratégiques et de certaines subtilités dans nos quartiers.

Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur la donnée d'ordre ainsi que la consolidation des méthodes apprises tout au long de l'année et lors des cours cantonaux de l'ECAB.

Quant aux sapeurs, ce sont l'utilisation correcte des engins, les prescriptions de sécurité et la polyvalence qui ont été exercées, ainsi que la bonne connaissance du matériel.

Pour la protection respiratoire PR, conforter la formation. Nous avons tout au long de l'année, entraîné et exercé avec assiduité notre savoir-faire en matière de protection respiratoire. Sans toutefois laisser de côté la formation de base. Et bien évidemment, le tout en étroite collaboration avec les porteurs d'appareils du Cspi Petite-Sarine.

Sécurité feu

2017, année sans la Foire de Fribourg.

Pour la sécurité sur le territoire communal ou extra-communal, nous avons mis en place et assuré divers services de sécurité feu ou service de police pour les manifestations suivantes :

- Sécurité routière de la course de Marly ;
- Sécurité routière de la course à vélo « BergiBike » ;
- Sécurité routière lors de la course du cycle d'orientation ;
- Sécurité routière lors de la course Morat-Fribourg ;
- Sécurité du cortège de St-Nicolas à Marly.



Cours cantonaux pour 2017

Grade	Nom	Prénom	Date	Jour	Cours	Lieu du cours
Cap	Genoud	Etienne	03.11.2017	2	308.11/308 - Of PR avec responsabilité de formation	CF Châtillon
Cap	Genoud	Etienne	02.11.2017	1	345.13/345 - CP intercantonal radioprotection	Monthey
Cap	Genoud	Etienne	18.09.2017	5	407.12/Cours de formation pour instructeurs protection respiratoire	CF Châtillon
Cap	Genoud	Etienne	28.01.2017	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	CF Châtillon
Cap	Genoud	Etienne	02.06.2017	1	Inauguration/Inauguration Centre de formation Châtillon	CF Châtillon
Cap	Hagger	Francis	11.03.2017	1	254.11/254 - CP Chefs d'intervention	Chénens
Cap	Mooser	Dominique	28.01.2017	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	CF Châtillon
Cap	Mooser	Dominique	02.06.2017	1	Inauguration/Inauguration Centre de formation Châtillon	CF Châtillon
Cap	Mooser	Dominique	03.06.2017	1	Inauguration (0)/Inauguration Centre de formation Châtillon	CF Châtillon
Cap	Waeber	Sébastien	16.05.2017	4	304.10/304 - Défense chimique - Handling	Zofingen
Cap	Waeber	Sébastien	28.01.2017	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	CF Châtillon
Cap	Zemp	Laurent	28.01.2017	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	CF Châtillon
Lt	Rapin	Christophe	03.11.2017	2	308.11/308 - Of PR avec responsabilité de formation	CF Châtillon
Cpl	Bongard	Nathan	26.08.2017	1	202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	CF Châtillon
Cpl	Bongard	Nathan	28.09.2017	3	202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	CF Châtillon
Cpl	Bongard	Nathan	16.11.2017	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	CF Châtillon
Cpl	Da Silva	Marco	26.08.2017	1	202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	CF Châtillon
Cpl	Da Silva	Marco	28.09.2017	3	202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	CF Châtillon
Cpl	Siffert	Manuel	16.11.2017	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Berset	Gregory	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Boujlala	Said	09.10.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon
Sap	Clément	Martin	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Ducry	Loris	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Gueissaz	Thierry	09.10.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon
Sap	Lanfranchi	Thomas	08.03.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon
Sap	Mooser	Ilona	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Oberson	Maxime	09.10.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon
Sap	Oberson	Thibault	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Pelle	Giuliano	08.03.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon
Sap	Pelle	Giuliano	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Robatel	Alexandre	08.03.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon
Sap	Rodrigues	Daniel	06.10.2017	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Rodrigues	Daniel	30.08.2017	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	CF Châtillon
Sap	Sottas	Jérôme	30.08.2017	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	CF Châtillon
Rec	Gomes	Flavio	09.10.2017	2	101.14/101 - Cours de base SP	CF Châtillon

L'année 2017 totalise 72 jours de formation pour les cours cantonaux.

• **Sinistres et interventions et genres d'alarmes**

La période qui s'achève comptabilise **36 interventions** (44 en 2016) selon le détail ci-dessous.

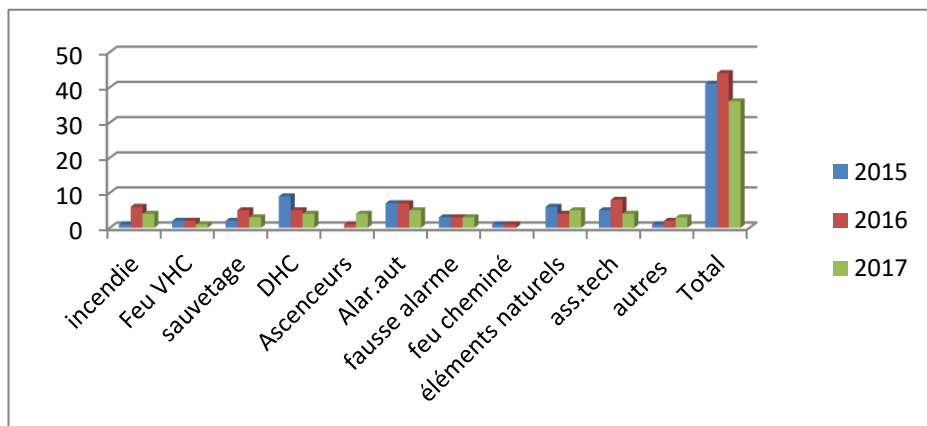
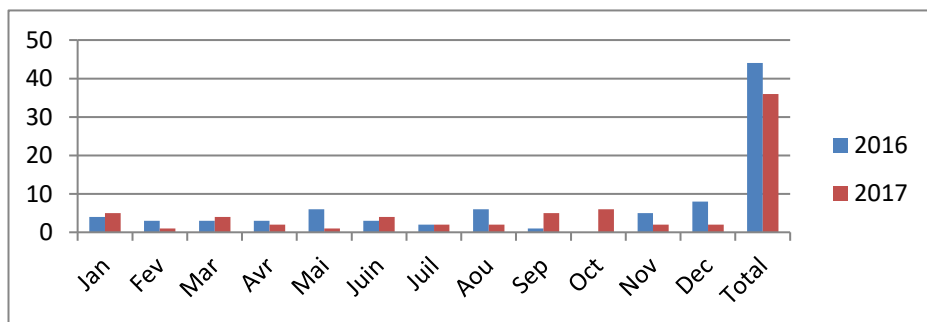


Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2017, mois par mois



• **Heures globales et détail des exercices et activités diverses**

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations diverses et de police ont nécessité **2'505 heures** de travail, soit environ 104 jours pour la collectivité publique, sans oublier de prendre en compte les prestations fournies aux cours de formation, accomplis à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Intervention	36	pour 475h
Exercice	9	pour 486h
Exercice MP-TP	5	pour 164h
Cours cadres	10	pour 178h
Rétablissement	4	pour 11h
Service de sécurité	5	pour 107h
Séance	5	pour 130h
Protection respiratoire	15	pour 423h
Service de Police	8	pour 147h
Etat-Major	7	pour 113h
Entretien des VHC	12	pour 90h
Entretien du matériel	8	pour 77h
Heures diverses mat	4	pour 11h
Instructions diverses	6	pour 33h
Exercice par heure	2	pour 60h
Total	144	pour 2'505 h

• Représentations

Le CSPi Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district de la Sarine ;
- Assemblée cantonale fribourgeoise ;
- Assemblée des samaritains de Marly ;
- Visites de différents cours de formation ECAB ;
- Diverses séances de la Conférence des commandants du Grand-Fribourg ;
- Rapports de différents CSP voisins ;
- Diverses visites dans les CSP voisins et du canton ;
- Diverses visites chez nos fournisseurs.



• Locaux et matériel / véhicules

- Les cordes, les échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire annuel.
- Les tuyaux de 75 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ainsi que la machinerie du tonne pompe ont été effectués.

• Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet. Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules ont été confiées à des garages, situés sur le territoire de la commune de Marly, et aux entreprises spécialisées en la matière. Cette année, nous avons spécialement mis l'accent sur la révision complète des casques et des tenues, la révision complète de toutes les radios ainsi que les accus, la révision complète de tout le matériel d'éclairage.

• Divers

Départs

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

Sap Lucas Zozzo	après 1 an pour des raisons personnelles
Sap Ibrahim Hassan	après 1 an pour des raisons personnelles
Sap Simon Vauthey	après 5 ans pour des raisons professionnelles
Sap Samuel Bruegger	après 11 ans pour des raisons personnelles
Sap Jacques Zillweger	après 17 ans pour des raisons d'âge
Plt Jean-Luc Humbert	après 17 ans pour des raisons d'âge



Arrivées

En cette année 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs les sapeurs suivants :

Sap Thierry Gueissaz
Sap Sergio Marques
Sap Al Sabaa Moukhtar
Sap Koumaisawi Muhamadhusein
Sap John Monney
Sap Flavio Gomes (Arrivé du Csp Estavayer –le-Lac)



Jubilaires

10 ans de service pour le Cpl Sottas Jérôme
10 ans de service pour le Sp Yerly René
15 ans de service pour le Plt Cudré-Mauroux Jimmy
15 ans de service pour le Lt Schwab Philippe



Nominations et grades

Suite au cours de chef de groupe (module 1) et sur proposition de l'état-major, les sapeurs suivants ont été nommés au grade de Caporal :

Rodrigues Daniel

Sottas Jérôme

Suite au cours formation (module 2) le Caporal :

Da Silva Marco au grade de Sergent

Et pour le Cpl Overney Olivier ainsi que le Cpl Frey Pierre-Alain au Grade honorifique de Sergent suite à la prise en main du poste « Chef Mat »

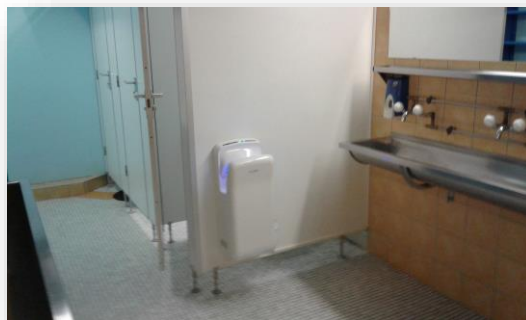


Militaire

Toujours soucieux du bien-être et du confort de nos hôtes, nous avons procédé, en 2017, au remplacement de l'ensemble des grilles de ventilation (mesures d'hygiène), ainsi qu'à celui de deux cuvettes WC qui présentaient des impacts d'usure. Cette dépense d'environ Fr. 3'500.- fut financée à hauteur de 50% par l'armée.

De plus, afin de réduire nos dépenses annuelles en matière de fourniture de papier hygiénique à mains, nous avons décidé d'équiper les principales salles d'eau du cantonnement par trois nouveaux sècheurs à main de dernière génération, pour une dépense finale, pose et raccordement compris, d'environ Fr. 1'500.-.

Enfin, afin de répondre aux demandes constantes des troupes militaires en matière de manutention de marchandise d'armée, nous avons saisi une opportunité d'achat d'un chariot élévateur électrique d'occasion pour un prix sans concurrence de Fr. 4'500.-, réparti à 50/50 entre le secteur de la voirie et notre service. En effet, cette acquisition, longuement souhaitée par nos deux entités, nous permettra de mieux gérer et sécuriser le chargement des « balles de sel » des véhicules édilitaires affectés au salage des routes durant l'hiver et de louer, à la demande de l'armée, ce robuste et performant outil de manutention écologique.



Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant **98** jours en 2017, représentant **10'978** nuitées au total. L'armée y a effectué six cours de répétition et ces locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui y ont séjourné.

En matière de nuitées, une hausse d'occupation militaire a été constatée cette année et ceci en raison de l'augmentation des effectifs des compagnies militaires en général.

	2017	2016	2015	2014
1. Jours d'occupation militaire STPA	87	104	78	94
Nuitées	10'769	8736	5231	8626
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	1	0	0	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	1	7	6	4
Nuitées	209	245	1182	824
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	9	30	11	10

En ce qui concerne la ciblirie du stand 300 m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. Nous avons procédé au remplacement de huit cibles PVC et d'une nouvelle base de chargeurs.

Organe communal de conduite (ORCOC)

• Organisation

L'année 2017 fut marquée par la démission de M. Stéphane Dévaud qui, pour des raisons de changement d'employeur, a quitté sa fonction de chef ORCOC avec effet au 31.12.2017.

Compte tenu de l'annonce de la nouvelle révision de la législation sur la protection de la population et des nouvelles directives émises par le Service des Affaires militaires et protection de la population (SPPAM) en matière d'organisation et de stratégie futures, le remplacement de cette fonction dirigeante ainsi que la nouvelle composition des membres de l'Etat-Major ne s'effectuera qu'en début 2018.

• Collaboration externe

Afin de traiter plus efficacement les dossiers complexes qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

Ce groupe de travail s'est rencontré à six reprises dont deux d'entre elles avec M. le Préfet aux dates suivantes:

- 10.02.2017 Séance ORCOC Grand Fribourg
- 20.02.2017 Séance ORCOC Grand Fribourg avec la Préfecture
- 06.04.2017 Séance ORCOC Grand Fribourg avec la Préfecture
- 30.06.2017 Séance ORCOC Grand Fribourg
- 30.10.2017 Séance ORCOC Grand Fribourg
- 13.12.2017 Séance ORCOC Grand Fribourg

Ces rencontres ont lieu en matinée et elles ont permis à tous les responsables d'organisation d'échanger des idées et surtout de travailler et de finaliser les divers plans majeurs demandés par le Canton dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- plan "pénurie et panne de l'alimentation électrique" en cours de réalisation (c'est un très lourd et fastidieux dossier qui a été mis en route en 2014, son achèvement devrait intervenir fin 2019) ;
- plan d'engagement "Panne de réseaux d'information" ^{nouveauté 2017.}

Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur l'état d'avancement au 01.12.2017 des plans réalisés (approuvés ou non par le SPPAM) et à réaliser d'ici 2020.

Plan	Exécuté et approuvé	Exécuté et non approuvé	En suspend
Alarme-eau	oui		
Distribution comprimés d'iode	oui		
Pandémie		oui	
Rupture d'approvisionnement électrique			oui
Crues		oui	
Epizootie			oui
Vague de chaleur			oui
Panne réseaux informations			oui

Durant l'année 2017, l'ORCOC de Marly s'est réuni à sept reprises, aux dates suivantes :

- 28.03.2017 Séance définition des objectifs avec la Commission intercommunale ORCOC
- 18.04.2017 Séance de travail interne
- 26.04.2017 Etat-major
- 31.05.2017 Séance de travail interne
- 21.06.2017 Etat-major
- 02.06.2017 Séminaire chefs ORCOC et adjoints
- 29.06.2017 Séance de travail interne
- 22.06.2017 Travaux préparatoires canicule
- 31.08.2017 Séance de travail interne
- 28.09.2017 Séance de travail interne
- 01.12.2017 Séminaire chefs ORCOC et adjoints
- 14.12.2017 Séance EM avec la Commission intercommunale ORCOC

Les prochaines étapes prévues pour l'année 2018 :

- finalisation du plan épizootie ;
- finalisation du plan pandémie ;
- finalisation du plan vague de chaleur et sécheresse.

• Engagements

Durant 2017, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degré 3, émis par le CEA, pour des orages ou des vents violents ainsi que pour des fortes chutes de neige. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence majeure pour notre région et aucun engagement n'a eu lieu.

• Conclusion

En 2017, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **181 heures** de travail pour l'ensemble des membres de notre organisation.

Naturalisations

La Commission a siégé à 11 reprises en 2017. En cours d'année, Mme Sandra Herren a été élue membre de cette commission par le Conseil général pour remplacer M. Samuel Brügger, démissionnaire. La Commission a traité en tout 39 dossiers et mené 30 entretiens.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{re} génération (soit 10 dossiers concernant 22 personnes) :

- M. Cafer Köse et ses enfants Hayrun-Nisa, Malike-Sena et Omer-Faruk, de nationalité turque ;
- Mme Gabriela Moreira Linhares, de nationalité brésilienne ;
- M. Ferhat Kocakaya et son fils Rodin, de nationalité turque ;
- M. Christian Valentin Bergmann, de nationalité allemande ;
- M. et Mme Ali et Soneser Köse, leurs enfants Abdul Kerim, Aleyna et Sema, de nationalité française ;
- Mme Jeanne-d'Arc Mukantabana, de nationalité rwandaise ;
- Mme Djamila Adoum Abakoura et sa fille Karima, de nationalité tchadienne ;
- M. Erick Mbokolo, de nationalité congolaise ;
- Mme Mabinty Brodard Soumah, de nationalité guinéenne ;
- M. Fred Ozaze Aitegbe et ses filles Julia, Manuella et Monica, de nationalité nigérienne.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 8 dossiers pour 8 personnes) :

- M. Stanislav Riss, de nationalité russe ;
- M. Johannes Hugo Hahn, de nationalité allemande ;
- Mme Svedje Miftari, de nationalité kosovare ;
- Mme Donika Miftari, de nationalité kosovare ;
- M. Ömer Demir, de nationalité turque ;
- Mme Anna Katharina Frieda Hahn, de nationalité allemande ;
- Mme Erblina Racaj, nationalité kosovare ;
- M. Ismaïl Turan, de nationalité turque.

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas encore remplies, le Conseil communal a mis en attente 5 dossiers. La Commission a formulé un préavis négatif sur 2 dossiers.

D'autre part, la Commission des naturalisations a formulé un préavis sur le projet de loi relatif au droit de cité fribourgeois. Elle a également mené une réflexion sur le questionnaire destiné aux candidats et sur la manière de l'utiliser.

05 Eaux, Canalisations, STEP, Endiguement

Responsable : Bernard Clerc
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

Le mot du Conseiller communal

Vie de la section

En 2017, la vie de la section a surtout été confrontée au départ à la retraite de son responsable, Daniel Clément, qu'il n'a pas été facile de remplacer. Ses connaissances du réseau étaient tellement à jour qu'il pouvait nous réciter les numéros de chaque compteur d'eau.

Outre ses connaissances, son envie de toujours vouloir être à jour avec les techniques actuelles ont permis à la commune d'avoir un réseau d'approvisionnement en eau et un réseau d'évacuation de qualité. Cependant, comme il aimait à le dire, il se faisait rapidement « rattraper » par la législation et les normes en vigueur. Ses 25 années passées au sein de cette section ont laissé une empreinte indélébile qui nous est tous les jours utile. Je le remercie personnellement, au nom de la section et de la commune, pour tout le travail et l'engagement qu'il y a mis. Merci Dany !

L'approvisionnement en eau potable

La commune progresse pas à pas dans sa politique d'approvisionnement en eau. Cette année aura lieu la mise en œuvre de la seconde étape du concept d'approvisionnement qui vise à réhabiliter nos puits de captage dans le secteur de la Plaine de l'Auge. Ces travaux permettront aux autorités communales de se positionner sur la manière d'assurer durablement l'approvisionnement en eau potable de la commune. Nous serons alors en mesure de définir de manière précise la quantité de litre / minute que nous devons souscrire auprès du CEFREN. En effet, il s'agit pour la commune de revoir à la hausse ses réserves d'approvisionnement avec le développement programmé du Parc des Falaises (ancienne zone Winckler) et de la zone de l'Ancienne-Papeterie, dont l'avant-projet est en cours de finalisation. Dans tous les cas de figure, l'incidence financière est importante pour la commune. En parallèle, la commune optimise ses investissements en profitant d'autres travaux pour procéder aux remplacements d'anciennes conduites afin d'assurer ainsi le maintien de la valeur du réseau et de respecter les exigences de son plan des infrastructures d'eau potable (PIEP).

La révision du règlement communal relatif à la distribution d'eau potable nous permettra de définir

un mode de financement en adéquation avec le développement du réseau.

L'assainissement

La mise en application des mesures définies par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) se poursuit par la réfection et la mise en séparatif des collecteurs dont l'état constructif ou hydraulique nécessite une intervention prioritaire. Un premier grand tronçon, reliant la Route du Centre à la Route des Ecoles, voit sa mise en séparatif se finaliser avec la réalisation de la quatrième et dernière étape. Le prochain tronçon à traiter sera certainement celui du bassin versant Est, avec une mise en séparatif depuis la Route du Châtelet jusqu'à la Gérine.

Ces travaux relativement conséquents ont toujours un impact important sur le voisinage immédiat et nécessite, de ce fait, très souvent de longues et difficiles négociations avec les propriétaires concernés.

Depuis 2013, la perception de la taxe de base pour le maintien de la valeur des infrastructures d'évacuation et d'épuration des eaux permet aux autorités communales de planifier le financement de ces travaux nécessaires à la pérennisation du réseau.

Bernard Clerc

Informations d'ordre général

• **Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement**

La commission, qui s'est réunie à trois reprises en 2017, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement, du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours et de la planification à moyen terme. Elle a ainsi agendé à son calendrier 2018 plusieurs séances qui concerneront la révision du règlement sur la distribution d'eau potable.

La commission s'est également préoccupée du dossier relatif à l'approvisionnement futur en eau potable de la commune. La valorisation des ressources communales par la construction d'un puits test dans la zone du Chemin des Sources a été discutée et mise au budget pour 2018.

Distribution d'eau

Afin de respecter l'exigence du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), la commune s'est réunie avec les représentants du Marly Innovation Center (MIC) dans le but d'intégrer la zone industrielle de l'Ancienne-Papeterie à son plan des infrastructures en eau potable (PIEP).

Une mise à jour des calculs hydrauliques du réseau d'eau potable de Marly a été réalisée afin de connaître les bases de la réflexion sur une potentielle alimentation en eau du site du MIC par Marly. L'analyse des données et l'étude d'alimentation sont en cours. Elles permettront de planifier de manière optimale les priorités d'extension et d'améliorations à réaliser sur le réseau d'eau de Marly. Pour information, une alimentation du MIC par la commune implique d'augmenter la capacité de distribution communale d'environ 180'000 m³/an à futur. Il convient également d'ajouter les besoins futurs provoqués par le développement des PAD de la zone de l'Ancienne-Papeterie et du Parc des Falaises. Nous allons donc, en parallèle, réaliser les puits tests grandeur nature dans le secteur du Chemin des Sources à la hauteur du tennis en 2018. Seuls les résultats des tests de pompage dans ces puits permettront de définir l'augmentation de débit que nous devons souscrire auprès du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), en vue d'assurer la capacité de distribution future. Le concept proposé définira les lignes directrices des travaux à réaliser ces prochaines décennies afin de satisfaire aux critères d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable.

• Consommation

La consommation d'eau 2017 comptabilisée sur les compteurs est de 508'646 m³, en y ajoutant les 402 m³ comptabilisés dans le cadre de travaux divers, nous arrivons à une consommation de 509'048 m³ pour un total entré dans le réseau de 549'686 m³, ce qui représente une perte de 7.4%. Il s'agit là d'une valeur tout à fait admissible selon la SSIGE. Elle ne nécessite pas de mesure particulière.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants : les fuites, l'utilisation des hydrants par les pompiers, l'utilisation des hydrants par les travaux publics, l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers, l'utilisation des hydrants par les paysans, l'eau de chantier, les erreurs des comptages (vieillesse des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 168.2 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 181.7 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle.

Rapport de consommation d'eau 2017

Amenée bassin Pralettes	m ³	M ³ / j	l / min
Sources A	42 701 m ³	117.0 m ³ / J	81.3 l / min
Sources B – C	235 025 m ³	643.9 m ³ / J	447.2 l / min
Puits de captage 1	44 329 m ³	121.4 m ³ / J	84.3 l / min
Puits de captage 2	36 778 m ³	100.8 m ³ / J	70.0 l / min
Total amenée Pralettes	358 833 m³	983.1 m³ / J	682.7 l / min
Entrée dans le réseau	m ³	M ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	304 260 m ³	833.6 m ³ / J	578.9 l / min
Depuis le pompage Zamachu	195 802 m ³	536.4 m ³ / J	372.5 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	21 396 m ³	58.6 m ³ / J	40.7 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	1022 m ³	2.8 m ³ / J	1.9 l / min
Depuis Consortium MIC	27 206 m ³	74.5 m ³ / J	51.7 l / min
Total entrée dans le réseau	549 686 m³	1506.0 m³ / J	1045.8 l / min
Consommation			
Relevé des compteurs	508'646 m ³		
Population résidante (légal) et séjour	8'389 hab.		
moins Chésalles	49 hab.		
moins eau privée	50 hab.		
Pris en considération	8'290 hab.		

Nombre de compteurs	1'400
Consommation / jour / habitant	168.1 l / j / h
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	181.7 l / j / h

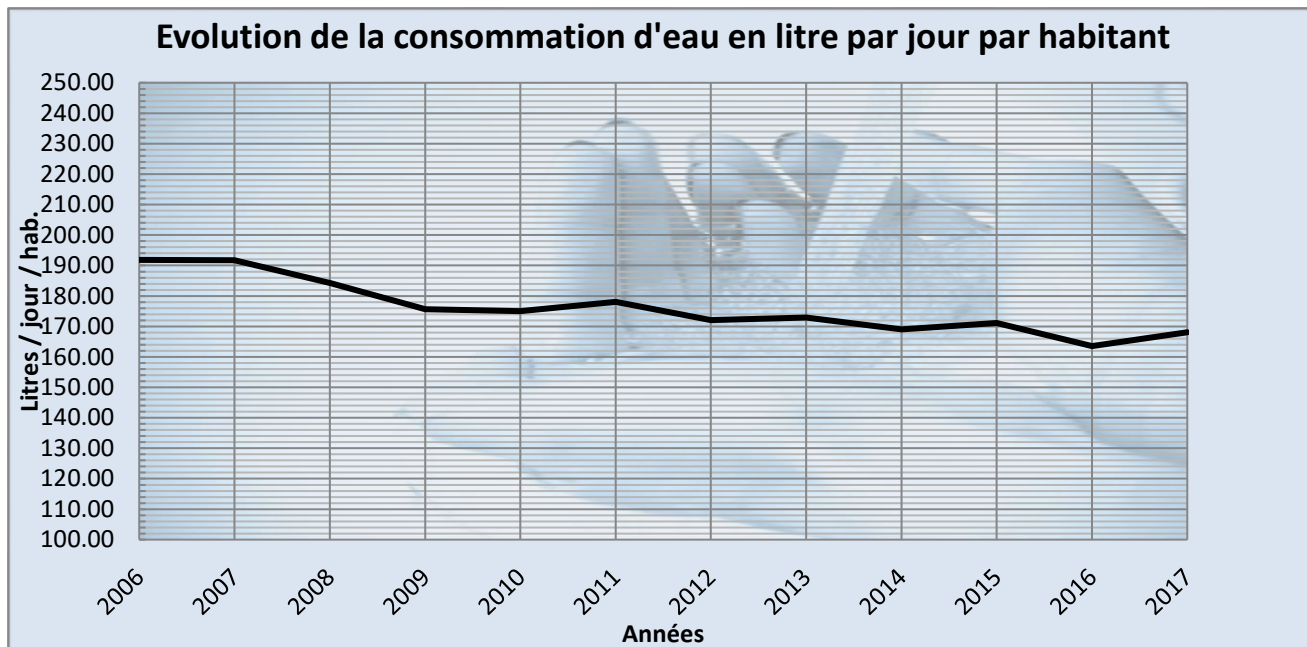
Pertes

Total entrée dans le réseau	549'686 m ³
Relevé compteurs	508'646 m ³
Divers comptabilisés (curage, purge)	402 m ³

Pertes	40'638 m³
---------------	-----------------------------

Pertes en %	7.4
--------------------	------------

Courbe de consommation par habitant ces 10 dernières années



Remarque

L'augmentation de consommation constatée cette année n'en est pas vraiment une. En effet, 2016 a été une année particulièrement pluvieuse et sans période caniculaire, d'où une faible consommation liée à l'arrosage. En 2017, les précipitations sont dans la moyenne de ces 15 dernières années. On remarque une nouvelle fois que les périodes de sécheresse hivernales ont un impact non négligeable sur le débit des sources et le niveau des nappes phréatiques.

• Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

• Entretien et réfection du réseau

Compte 70.314.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	60'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	70'321.00
Dépassement	Fr.	10'321.00

Cet important dépassement est imputé à la double cassure d'une conduite, suite au remplacement à la Route de Bourguillon d'une vanne principale dont le presse étoupe coulait. Coût total de la réparation de Fr. 23'120.20.

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Une seule fuite a été constatée et réparée durant l'année 2017.

Le 9 novembre, fuite après la réparation de la vanne communale à la Route de Bourguillon 24, conduite Eternit cassée suite au remblayage de la fouille.

Fuites sur des raccordements privés

Nous avons détecté un total de trois fuites sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

- **Extension du réseau d'eau et de défense incendie du PED Moraty**

Compte 70.501.42

Dans le cadre de l'aménagement du quartier du Moraty, une convention entre les propriétaires et la commune a été signée. La commune verse au propriétaire une subvention qui correspond à la part considérée de la défense incendie, soit 45% du coût des conduites de distribution et 100% du coût d'installation de bornes hydrants. La subvention de l'ECAB est perçue par la commune. Les travaux ont débuté en septembre 2016 et se sont terminés en 2017. Le décompte final a été validé par la commune et transmis au propriétaire pour approbation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	11'460.45
Solde	Fr.	88'539.55
Subvention ECAB	Fr.	30'873.60

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sur présentation du décompte final.

- **Détournement d'une conduite de distribution d'eau au Chemin des Epinettes**

Compte 70.501.50

Le projet de construction d'appartements pour seniors sur l'article 67 RF Marly, au Chemin des Epinettes, nécessite le déplacement d'une conduite de distribution d'eau potable. La partie de la conduite existante qui pourra être maintenue sera utilisée pour l'alimentation en eau potable du futur complexe.

Pour garantir le bouclage du réseau, conformément au plan directeur de la distribution d'eau, une nouvelle conduite d'une longueur de 175 m doit être construite en amont de la route d'accès au Home des Epinettes. Selon la convention passée avec les promoteurs et conformément à l'article 693 du Code civil suisse, la commune prend à sa charge les frais d'installation de ladite conduite. Les travaux de génie civil sont pris en charge par le promoteur.

En parallèle, la Commune et un privé, copropriétaires d'une source, doivent également dévier la conduite d'alimentation de la source, ce qui conduira à un dépassement du budget. Le solde des travaux de raccordement de la conduite de la source sera effectué au printemps 2018 et le décompte final pourra être présenté dans le cadre du rapport de gestion 2018.

Montant alloué dans le cadre du budget 2016	Fr.	40'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	40'878.75
Dépassement	Fr.	878.75

En séance du 12 décembre 2013, le Conseil d'administration de l'ECAB a décidé de modifier sa pratique en matière de subvention pour les adductions d'eau. Les remplacements et déplacements de réseau d'eau ne sont plus subventionnés.

- **Remplacement anciennes conduites**

Compte 70.501.52

Selon le Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant une durée de vie d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et maintenir le réseau dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable, exigée par la LEP d'ici 2020, oblige les distributeurs d'eau de prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable.

Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

En 2017, nous avons réalisé le remplacement et le détournement d'une conduite sur environ 150 m à la Route des Préalpes. Ce remplacement était prioritaire en raison de l'aménagement d'un mur de soutènement qui nécessitait de toute manière le détournement de cette ancienne conduite. Le décompte final est présenté ci-dessous.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	91'593.45
Solde	Fr.	8'406.55

Il n'y aura aucun travaux de remplacement d'anciennes conduites en 2018 car de lourds investissements sont déjà prévus cette année (voir point « Réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes »).

- **Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles**

Compte 70.501.53

Dans le cadre des travaux de remplacement et de mise en séparatif du système d'évacuation des eaux usées et des eaux claires du secteur Route du Centre - Route des Ecoles, la dépose et la repose de la conduite de distribution d'eau située sur le tracé du collecteur doivent être entreprises.

Sur la plus grande partie du tracé des nouveaux collecteurs, cette conduite est en Eternit et date des années 60. Il est donc judicieux de profiter de ces travaux pour remplacer cette conduite et, de ce fait, d'en garantir la pérennité. D'autre part, il est techniquement impossible de maintenir en service cette conduite de 110 m dans l'emprise d'une fouille de plus de 4 m de profondeur et d'une largeur de 2 à 3 m en surface.

Sur la seconde partie du tracé, en raison de l'étroitesse du passage, une conduite de distribution d'eau en PE (polyéthylène) doit être déposée sur 60 m et reposée à la fin des travaux. Les travaux sont en cours et le décompte final pourra être présenté dans le cadre du rapport de gestion 2018.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	0.00
Solde	Fr.	90'000.00

- **Extension réseau de distribution d'eau et défense incendie – art. 170 RF Marly à la Route de Chésalles**

Compte 70.501.54

Le projet d'urbanisation de l'article 170 RF Marly, situé dans le secteur de la Route de Chésalles, engendre l'obligation pour la Commune de participer au financement des conduites de distribution d'eau et de défense incendie du quartier.

Conformément à la législation en vigueur, la Commune participe en prenant à sa charge la part des coûts correspondants à la défense incendie, soit 45% du coût des conduites de distribution et 100% de la nouvelle borne hydrante. Les vannes supplémentaires et le surdimensionnement des conduites nécessaires à améliorer la qualité hydraulique du réseau sont également à charge de la Commune.

La conduite en fonte Ecopur a une longueur de 80 m et un diamètre de 125 mm.

La participation communale sera calculée sur la base du décompte de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Les subventions de l'ECAB seront encaissées par la Commune et lui resteront acquises. Les travaux sont en cours et le décompte final pourra être présenté dans le cadre du rapport de gestion 2018.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	20'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	0.00
Solde	Fr.	20'000.00

- **Remplacement conduite de distribution d'eau dans le cadre de l'aménagement du giratoire des Rittes**
Compte 70.501.55

Le projet de construction du giratoire des Rittes à la sortie de Marly, direction Fribourg, et l'aménagement de la route cantonale sur tout le secteur ont pour conséquence que l'adaptation ou le remplacement des infrastructures souterraines situées dans ce secteur doivent être envisagés.

Dans le cadre de ces travaux de grande envergure, le remplacement et le détournement de la conduite de distribution d'eau potable qui traverse la route cantonale dans le secteur du futur giratoire paraissent judicieux ; cette conduite longe également la route cantonale jusqu'à la hauteur de la Route des Ecoles.

Le tuyau existant est en acier Mannesmann d'un diamètre de 125 mm et date des années 50.

Cette conduite traverse actuellement la Route de Fribourg à la hauteur du futur giratoire : elle ne pourra plus être implantée à cet endroit et une nouvelle traversée doit être aménagée à l'extérieur de l'emprise du giratoire. Dans un premier temps, la nouvelle traversée sera raccordée sur le réseau existant dans la zone du futur Parc des Falaises et sera adaptée lors de l'aménagement du nouveau quartier. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm pour la partie longitudinale de la route cantonale et de 150 mm pour la nouvelle traversée de la route.

Longueur des conduites à remplacer diamètre 125 mm : ~130 m

Longueur de la nouvelle traversée de la route cantonale diamètre 150 mm : ~60 m.

Les travaux débuteront en fin d'année et se poursuivront en 2019.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	160'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	0.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2018	Fr.	160'000.00

- **Réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes**
Compte 70.501.56

L'étude relative à la planification des besoins futurs en eau potable de la commune a été réalisée en 2011. La mise en place du concept élaboré par cette étude doit permettre de garantir en quantité, en qualité et avec toute la sécurité requise, l'approvisionnement en eau de la commune pour les trente prochaines années, et ceci tout en gardant un maximum d'autonomie. La première étape de ce concept a permis la construction d'une conduite de raccordement aux installations du Consortium des eaux de Fribourg et environs (CEFREN). Cette installation est opérationnelle depuis le printemps 2015. Pour respecter ce concept, il y a lieu maintenant de planifier la réalisation d'une seconde étape qui consiste en la réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes, en construisant de nouveaux puits de remplacement. Les deux puits existants, qui datent des années soixante, ont fait l'objet d'une inspection caméra qui a confirmé la nécessité de prendre des mesures d'assainissement. D'autre part, le puits 1 et les sources A-B et C sont situés en zone de protection "à efficacité limitée", ce qui va engendrer une limitation de leur utilisation future.

Dans le cadre de l'étude précitée, une prospection hydrogéologique avec essais de pompage a été effectuée. Ce sont les résultats et les propositions de cette prospection qui servent d'hypothèses de base au présent projet, qui consiste à remplacer les 2 puits existants par 3 puits et, ainsi, à pérenniser les ressources propres de la commune. La réalisation de ce projet démarrera en 2018, sur la base du concept cité ci-dessus, qui a permis de définir le positionnement des nouveaux puits de manière à optimiser le rendement de ceux-ci et à respecter les exigences de la législation en vigueur en matière d'établissement des zones de protection.

Caractéristiques des ouvrages : le forage des puits se fera à un diamètre de 1500 mm et des profondeurs d'environ 10 à 12 m. La crépine sera constituée par de l'inox de 1000 mm de diamètre. Un ouvrage en béton, complètement enterré, sera construit sur la tête de chaque puits. Chaque puits sera équipé d'une pompe immergée à variation de fréquence et raccordée directement sur la conduite d'amenée au réservoir de Montiver. Ces ressources propres communales font partie des ressources actuelles qui sont nécessaires à l'approvisionnement en eau potable de la commune. Elles représentent également une diversification de son

approvisionnement en relation avec une éventuelle dépendance au CEFREN. A ce titre, il est démontré que le prix de revient de l'eau lié aux investissements de nouveaux puits est de l'ordre de Fr. 0.40/m³, alors qu'en comparaison, celui provenant d'un quota supplémentaire au CEFREN est de l'ordre de Fr. 0.80/m³.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	1'140'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	0.00
Disponibile au 1 ^{er} janvier 2018	Fr.	1'140'000.00

- **Réalisation du plan des infrastructures eaux potable (PIEP)**

Compte 70.509.00

En complément des informations relatives au PIEP qui vous ont été données au point « Distribution d'eau » de ce rapport de gestion, nous relevons le fait que des travaux d'adaptation de nos données informatiques cadastrales relatives à la distribution d'eau doivent encore être traitées et mises en forme pour permettre leur intégration dans le programme cantonal « AquaFri ». La mise en place de ce programme par le canton a pour but de regrouper toutes les données communales.

D'autre part, si l'intégration du PIEP de la zone MIC dans le PIEP Marly, comme exigé par le SAAV, n'engendre pas de dépenses supplémentaires pour la Commune, la réactualisation des calculs hydrauliques par rapport à ceux disponibles selon le plan directeur des eaux en 2003, nécessaire afin de déterminer la capacité de la Commune à assurer l'alimentation et la défense incendie du site de l'Ancienne-Papeterie, engendrera des coûts dont le devis est de Fr. 8'910.-.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	30'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	9'259.25
Disponibile au 1 ^{er} janvier 2018	Fr.	20'740.75

Protection des eaux

Les principales préoccupations de la section en matière de protection des eaux sont la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. Après avoir terminé le remplacement et la mise en séparatif du collecteur principal de la Route du Centre dont l'état constructif montrait de très graves signes de dégradation, il s'agit maintenant de terminer la mise en séparatif entre la Route de Fribourg et la Route des Ecoles. Les travaux sont en cours et cette dernière étape sera terminée en 2018.

La prochaine étape de la mise en application du PGEE est de régler le problème du système d'évacuation des eaux du bassin versant Est de la commune. Pour ce secteur, il ne s'agit pas d'un problème constructif, les collecteurs étant encore relativement en bon état. Les problèmes sont plutôt liés à la capacité hydraulique des collecteurs qui n'arrivent plus à absorber les débits en cas de fortes précipitations. Deux événements pluviométriques importants ayant entraîné des refoulements dans plusieurs collecteurs ont provoqué des inondations en 2007 et 2014. Il devient donc urgent d'entreprendre les travaux nécessaires à limiter ces risques.

- **Entretien du réseau de canalisation**

Compte 71.314.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	50'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	50'454.60
Dépassement	Fr.	454.60

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris.

- **Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**

Compte 71.501.19

Ce dossier avait été déposé auprès des services cantonaux concernés pour examen préalable le 31 mai 2007. C'est en date du 28 mars 2013 que le Service de l'environnement (SEn) nous a fait parvenir les différents préavis

relatifs à notre PGEE. Ces derniers contenaient un certain nombre de demandes et remarques de la part des services cantonaux. Le bureau d'ingénieurs chargé de la réalisation de notre PGEE a terminé, en décembre 2015, les adaptations et corrections exigées par le Service de l'environnement (SEn).

Selon la procédure pour finalisation, le dossier complet du PGEE a été mis en consultation durant le délai de 30 jours entre le 8 avril et le 9 mai 2016. L'annonce de cette consultation a été publiée dans la Feuille officielle du canton de Fribourg du 8 mai 2016. Un dossier complet était à disposition auprès du secrétariat général ; aucune remarque ni question n'a été adressée au secrétariat général après cette mise en consultation publique. La version définitive du PGEE communal a donc été, conformément aux exigences, envoyée à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour approbation définitive.

Au moment de rédiger ce rapport de gestion, nous ne sommes pas encore en possession de l'approbation officielle de la DAEC.

Suite à donner à ce dossier : adoption par le Conseil d'Etat

Le coût des adaptations et mises à jour éventuelles du PGEE seront, à l'avenir, pris en charge par le budget d'exploitation.

- **Remplacement collecteur Route du Centre**

Compte 71.501.29

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'Impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, Route du Centre 21.

En 2012, nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif dans la Route de la Colline jusqu'au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord.

Durant l'année 2017, nous avons réalisé la troisième étape de la Route du Nord à la Route de Fribourg et débuté la quatrième et dernière étape en reliant la Route de Fribourg à la Route des Ecoles grâce à un pousse-tube. Ces travaux se poursuivront le long de la Route des écoles et seront terminés au printemps 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés qu'ils ont l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr.	480'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	15'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	210'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2016, étape 3	Fr.	600'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017, étape 4	Fr.	1'300'000.00
Total	Fr.	2'605'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	1'447'936.20
Disponibilité au 1 ^{er} janvier 2018	Fr.	1'157'063.80

- **Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune**

Compte 71.501.37

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), réalisé ces dernières années, est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à réaliser pour garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport. Ce dernier est basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 lors de très fortes précipitations, qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes avaient été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs avait également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant

qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le bassin versant.

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser rapidement la mise en place du concept, qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales. Le collecteur unitaire existant sera cependant maintenu en service pour les eaux usées et il sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur eaux claires d'un diamètre de 1300 mm entre la Route des Préalpes, à la hauteur de la Route du Châtelet, jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 2'700'000.-.

Pour 2018 a été validé le crédit nécessaire à l'attribution du mandat d'ingénieurs pour la mise en œuvre du concept jusqu'à la phase appel d'offres, comparaisons des offres et proposition d'adjudication.

Tenant compte du fait que ce concept sera le fil rouge de toute une série importante d'investissements futurs pour la mise en séparatif du bassin versant, il a fait l'objet d'une expertise par l'ingénieur du PGEE.

Dans la suite de la mise en application des mesures du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et en tenant compte des priorités dictées par les événements pluviométriques de 2014, il devient prioritaire d'entreprendre la mise en conformité du système d'évacuation des eaux de tout le secteur du bassin versant Est de la commune. Une étude de concept a déjà été réalisée par un bureau d'ingénieurs sur mandat de la commune. Ce concept prévoit, dans un premier temps, la mise en place d'un collecteur eaux claires de diamètre 1300 mm entre la Route des Préalpes et la Gérine. Ce collecteur doit servir de colonne vertébrale à tout le système séparatif futur qui devra être mis en place dès 2018, la finalisation du système séparatif de la Route du Centre étant prioritaire.

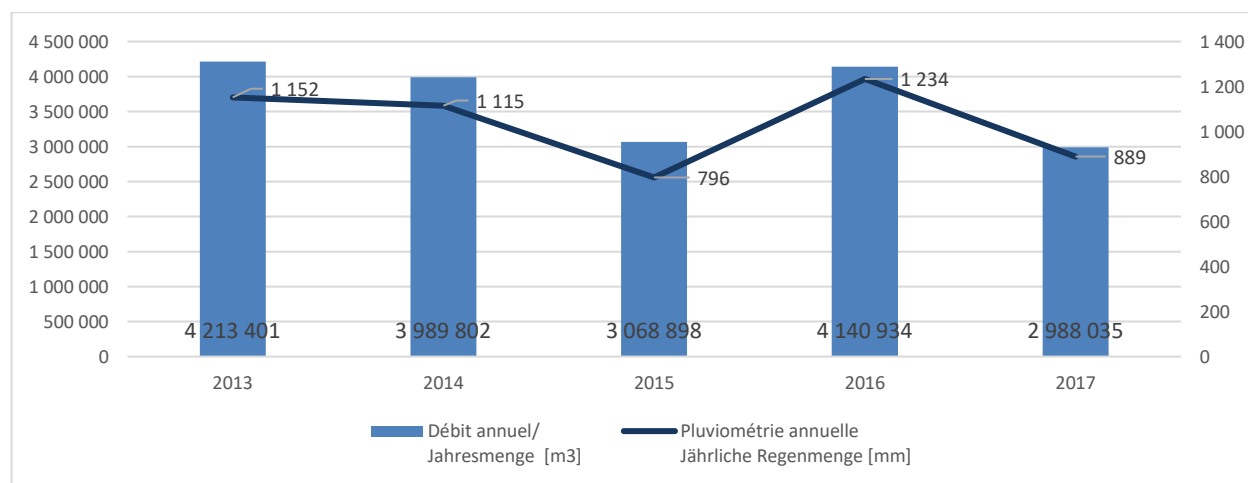
Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	41'682.95
Disponible au 31 décembre 2017	Fr.	8'317.05
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	120'000.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2018	Fr.	128'317.05

STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerer (AIGN)

• Volumes épurés

Durant l'année 2017, la Station d'épuration a traité 2'988'035 m³ d'eaux usées. Le débit moyen journalier était de 8'186 m³.

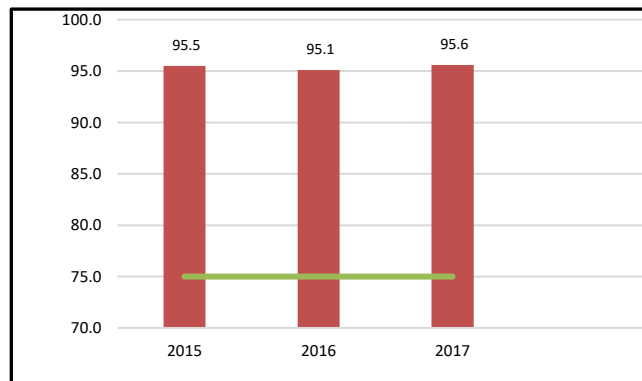
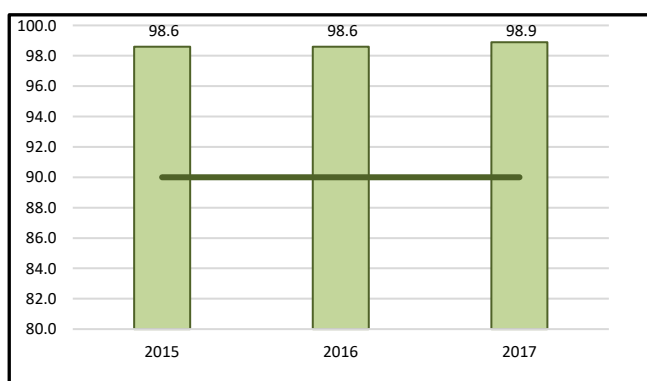
Evolution des débits hydriques des années 2013 à 2016 :



• Rendements de la STEP

Comparaison et suivi des concentrations en entrée et sortie de la station :

DBO5 Année	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie Kg/jour]	DCO Année	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie Kg/jour]
2016	1'687	617	22.9	2016	2'961	1'084	145
2017	1'515	553	16.5	2017	2'855	1'053	126



Rendement de la DBO5 par rapport à la norme de 90% Rendement de la DCO par rapport à la norme de 75%

• Compte de fonctionnement 2017

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2017 en francs	Budget 2017 en francs	Différence Comptes-budget en francs
Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71)	1'191'086.00	1'280'495.00	- 89'409.00
Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71)	237'589.72	219'700.00	17'889.72
Excédent charges d'exploitation	953'496.28	1'060'795.00	- 107'298.72
Total des charges financières (comptes 94-99)	688'759.02	711'550.00	- 22'790.98
Total des revenus financiers (comptes 94-99)	145.95	500.00	- 354.05
Excédent charges financières	688'613.07	711'050.00	- 22'436.93
Excédent total de charges Solde à répartir entre les communes	1'642'109.35	1'771'845.00	- 129'735.65

L'excédent total de charges 2017 à répartir entre les communes membres est de Fr. 1'642'109.35, soit Fr. 129'735.65 ou 7.3% de moins que les prévisions budgétaires 2016.

Pour plus de détails, nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de l'AIGN que vous pouvez trouver sur le site internet de la commune, sous Technique/Eaux assainissement /Association Gérine-Nessler/Rapport de gestion 2017.

Endiguement

• Aménagement partiel du ruisseau de la Crausa

Compte 75.501.02

Il reste encore à régler les acquisitions, respectivement les échanges de terrains. Ceci devrait être fait à la fin février 2018. Ensuite de cela seulement le décompte final de ces travaux pourra être présenté.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2016	Fr.	400'000.00
Total	Fr.	450'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	330'445.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2018	Fr.	119'555.00
Subventions		à définir

Ces travaux seront en partie subventionnés par le canton et la Confédération. La part de ces subventions n'est pas encore clairement définie, mais la demande a été envoyée au Canton.

06 Enseignement et formation, activités et Services extrascolaires, Conservatoire

Responsable : Françoise Savary
Suppléante : Mary Claude Paolucci

Le mot de la Conseillère communale

Permettez-moi en premier lieu d'avoir un regard rétrospectif et critique sur l'année écoulée : les travaux en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle législation scolaire se sont avérés ardues jusqu'ici. Plusieurs dispositions laissent largement matière à interprétation et ne sont pas si claires, même au niveau de la Direction de l'instruction publique.

Le Dicastère a consacré beaucoup de temps et d'énergie dans ce dossier, ainsi que dans l'analyse du service des écoles, qui se poursuivra en 2018.

Note positive à mes yeux, un groupe « migrants » s'est constitué. Mon souhait exprimé depuis 2013 d'avoir un assistant ou un coordinateur scolaire avance bien ; la nécessité est maintenant clairement établie et un rapport sur l'accueil des migrants au niveau communal et scolaire sera finalisé au printemps 2018.

Enfin, la mise en œuvre du « concept informatique scolaire 2013-2017 » arrive à son terme.

En 2018, travaux et réflexions relatifs à l'analyse des besoins en infrastructures scolaires et à l'aménagement des futurs locaux du Pré Zurthanen pour l'AES devront se poursuivre, alors que le renouvellement du parc informatique scolaire sera à l'ordre du jour.

Je voudrais aussi saisir l'opportunité de cette tribune pour adresser mes remerciements appuyés au service des écoles.

Françoise Savary



Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative des établissements et du cercle scolaires ;
- support logistique aux établissements scolaires ;
- relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ELP) ;
- coordination intercommunale.

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- coordination et gestion administrative du service médical scolaire ;
- coordination en matière de médecine dentaire scolaire.

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux.

Enseignement et formation

• En chiffres

Effectifs des élèves et nombre de classes

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classe			
	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
Enfantines	9	8	8	9	170	145	153	160	19	19	20	18
Total enfantines	9	8	8	9	170	145	153	160	19	19	20	18
Primaires												
3H	4	4	4	4.5	65	86	73	83	17	22	19	19
4H	4	4	4	3.5	82	79	78	67	21	20	20	20
5H	4	4	4	4	81	79	70	72	21	20	18	18
6H	4	4	4	4	74	71	72	74	19	18	18	19
7H	4	4	3.5	4	71	71	74	71	18	18	22	18
8H	4	4	3.5	4	69	75	67	79	18	19	20	20
Total primaire	24	24	23	24	442	461	434	446	19	20	20	19
Soutien	2	2	2	2	18	18	18	15	18	18	18	15
Total général	35	34	33	35	630	624	605	621	19	19	19	19

NB : les nombres avec décimales expriment des constitutions de classes à degrés multiples.

Les classes de soutien (anciennement nommées classes de développement) ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour *trois* élèves. Le nombre de postes octroyés à chaque établissement est décidé sur base du *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit différencie ces deux chiffres.

Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire

	2017		2016		2015		2014		2013	
	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.
Grand-Pré	325	315	321	313	315	303	325	311	304	300
Cité	333	315	317	311	306	302	320	310	299	289
Total	658	630	638	624	621	605	645	621	603	589

A titre indicatif, dans le cadre de la préparation et de l'organisation de l'année scolaire 2017-2018, l'effectif primaire de Marly Cité était augmenté de 18 élèves selon les relevés statistiques. L'établissement scolaire s'est ainsi vu doté de douze classes primaires au lieu de onze. A l'avenir, le nombre d'enfants bénéficiant de mesures d'aide renforcées est appelé à progresser encore, conformément au concept cantonal de l'enseignement spécialisé.

Elèves de l'extérieur (les élèves recensés dans la rubrique « Autres » concernent avant tout les classes de soutien; elles accueillent des élèves du plateau du Mouret, qui ne dispose pas de ce type de classe.

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
Pierrafortscha	2	0	1	1	2	3	3	5
Villarsel s/Marly	1	0	1	2	5	6	6	6
Autres	0	0	1	1	4	6	4	4
Total	3	0	3	4	11	15	13	15

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation Marly				Total			
	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
Enf.	0	0	0	0	17	17	15	10	0	0	0	0	17	17	15	10
Prim.	0	0	0	0	51	53	57	61	0	0	0	0	51	53	57	61
CO	32	35	35	31	0	0	0	0	256	247	252	242	288	282	287	273
Total	32	35	35	31	68	70	72	71	256	247	252	242	356	352	359	344



Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

Degré, branches	Marly Cité				Marly Grand-Pré			
	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
	%	%	%	%	%	%	%	%
1-2H	6 4 x100 2 x 50	6 2 x100 4 x 50	6 2 x100 4 x 50	5 3 x100 2 x 50	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	5 3 x100 2 x 50	6 4 x100 1 x 60 1 x 40
3-4H	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	4 4 x100	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 95 1 x 80 2 x 50 1 x 20 1 x 5	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10
5-6H	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 X 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40
7-8H	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	5 1 x100 4 x 50	7 1 x100 1 x 60 4 x 50 1 x 40	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	4 4 x100	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50
SOU					4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20
Total	25	26	23	25	28	28	27	28

Directions d'établissement	2	1 x 75 1 x 63
Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine)	8	1 x 100 1 x 75 1 x 50 1 x 40 2 x 20 2 x 5
Total général nombre de postes 2017	63	
Total général nombre d'enseignants 2017	56	

- **Reflets succincts**

Association du Cycle d'Orientation

Selon l'étude sur l'évolution démographique du district de la Sarine (étude Wanders), menée conjointement par l'Association du Cycle d'orientation de Sarine Campagne, la Ville de Fribourg et le Réseau Santé de la Sarine (RSS), il apparaît que la Ville de Fribourg, ainsi que les communes de la zone dite de la Ceinture (Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne), doivent s'attendre à une forte progression des effectifs scolaires du cycle d'orientation dans les dix prochaines années.

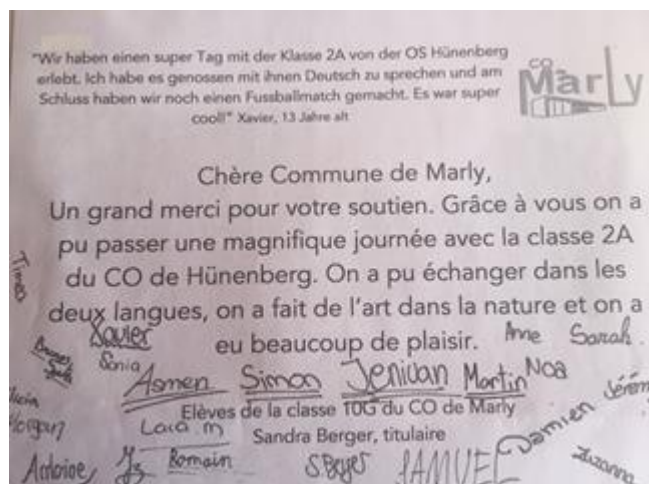
Ville de Fribourg et Association collaborent étroitement dans ce dossier d'analyse des besoins respectifs en infrastructures, compte tenu de la forte « perméabilité » entre les deux entités en matière de scolarisation des élèves : un grand nombre d'élèves de l'Association sont scolarisés aux CO du Belluard (45% de l'effectif de l'établissement) et de Jolimont (61%), alors que le CO de Pérolles, propriété de l'Association, est fréquenté à hauteur de 25% de son effectif global par les élèves de la Ville selon les relevés d'août 2017. Le fait n'est pas nouveau ; une première convention réglant cette question des admissions d'élèves d'une entité dans les écoles de l'autre date déjà de 1992. Modifiée et reconduite à différentes reprises depuis, elle reflète par ailleurs une convergence grandissante entre les

deux entités. Les dernières modifications de cette convention, reconduite pour la période 2018 à 2020, fixent par exemple la création d'un seul conseil des parents pour les écoles du cycle d'orientation de la Ville et de l'Association, tout en permettant l'existence d'un sous-conseil par établissement. Fruit de ces réflexions communes en vue de la planification conjointe et coordonnée de leurs infrastructures, les perspectives arrêtées en fin d'année, présentées tout d'abord en assemblée extraordinaire des délégués du 5 octobre puis en assemblée ordinaire du 13 décembre, vont dans le sens de la construction de deux nouvelles écoles du cycle d'orientation de l'Association, la deuxième relevant de l'hypothèse à ce stade et restant totalement conditionnée à la vente du CO de Pérolles à la Ville de Fribourg. Les sites restent à définir. L'un est pressenti sur l'axe Fribourg-Givisiez-Belfaux-Grolley, l'autre pourrait l'être sur l'axe Villars-sur-Glâne-Matran-Neyruz.

Au niveau conventionnel, relevons encore qu'un fonds de rénovation est désormais créé pour chacun des établissements, dans une logique « propriétaire-locataire », fonds qui constitue d'autre part une réserve pour les besoins futurs, conformément aussi à la logique du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2).

Différentes activités ont eu lieu dans le cadre des échanges scolaires avec Hünenberg, commune partenaire. En mars, 19 élèves et trois enseignants du Cycle d'orientation de Marly (ci-après COM) sont partis à Vienne en compagnie de 18 élèves et trois enseignants d'Hünenberg. Ce voyage a été une véritable réussite, tant linguistique que culturelle. En septembre, une classe de Marly a accueilli une classe de Hünenberg l'espace d'une journée passée dans la nature et consacrée au « landart ». Au niveau individuel, 5 élèves de notre commune partenaire ont séjourné une semaine dans des familles marlinoises et suivi les cours du COM, alors que 11 élèves marlinois ont suivi le chemin inverse.

Des rencontres réunissent ponctuellement les personnes pilotant ces échanges au niveau des deux cycles d'orientation, de même que les enseignants concernés, afin d'évaluer les échanges passés et de planifier la suite des activités.



Ecole Libre Publique

La mise à jour des statuts de l'école a été l'un des sujets à l'ordre du jour tout au long de l'année. Il s'est principalement agi de définir l'entité appelée à répondre aux attributions faites aux communes selon la nouvelle législation scolaire (art. 57 LS) et d'introduire les références utiles à la création d'un conseil de parents.

En remplacement de sa commission scolaire, l'ELP sera dotée d'un comité de direction, composé d'un représentant de chacune des communes membres du cercle scolaire (7 communes), de deux représentants de la Fondation Ecole réformée de Fribourg, d'un représentant de la Direction de l'Instruction publique, de deux représentants du conseil des parents (avec voix consultative) ainsi que du Directeur, lui aussi à titre consultatif.

Ces statuts seront approuvés lors de l'Assemblée des délégués du printemps 2018. Ils devront ensuite être soumis à l'approbation de la Direction de l'Instruction publique.

Par ailleurs, les nouvelles dispositions législatives relatives aux modalités de facturation de l'écolage en cas de changement de cercle scolaire - pour raison de langue, en l'occurrence - ont suscité quelques remous, en particulier la question de la facturation de l'écolage relatif aux élèves hors cercle admis auprès de l'école. En effet, la teneur de l'Ordonnance du 19 avril 2016 fixant des montants maximaux (ci-après

OMM), modifiée en date du 11 octobre de la même année, fait l'objet de divergences d'interprétation. Comme son nom l'indique, cette ordonnance fixe les montants maximaux que les communes d'accueil peuvent facturer aux communes de domicile lors d'un changement de cercle scolaire, de même que le montant maximal facturable aux parents, s'agissant d'un changement de cercle scolaire pour raison de langue. Pour l'ELP, dont l'ensemble de l'effectif relève d'une procédure de changement de cercle scolaire fondée sur des questions linguistiques, l'OMM offre la possibilité de facturer aux communes un écolage pouvant aller jusqu'à Fr. 4'500.- au plus. Mais, selon son article 3, les communes ne peuvent refacturer aux parents qu'une somme de Fr. 1'000.-. C'est sur ce point précis que les divergences d'appréciation apparaissent, l'OMM omettant toute discrimination entre communes conventionnées ou non avec l'ELP. Selon cette dernière, les dispositions de l'article 3 de l'OMM s'appliquent à l'ensemble des communes dont un élève fréquenterait l'école. De son côté, la DICS relève que les dispositions de l'OMM propres à l'ELP ne s'adressent qu'aux communes conventionnées avec ladite école. Elle indique que l'absence de règles relatives aux communes non conventionnées relève d'un oubli de sa part, et non de la volonté de pénaliser ces dernières.

Diverses procédures de recours ont été traitées ou sont encore en cours dans le cadre de ce flou juridique. Un arrêt rendu par le Tribunal cantonal fin décembre 2016 stipule que les parents domiciliés dans une commune non conventionnée auront désormais à s'engager par contrat de droit administratif à supporter toutes les conséquences financières du changement de cercle demandé. Durant l'été 2017, des parents domiciliés dans

une commune non conventionnée ont fait recours contre la facture que leur commune leur a adressée, reportant à leur charge les frais effectifs d'écologie.

- Infrastructures scolaires

Les travaux de rénovation du pavillon 3 de Marly Grand-Pré se sont achevés dans le courant du printemps 2017. Les classes enfantines ont pu réintégrer leurs salles à la rentrée des vacances de Pâques. Grâce au réaménagement intérieur exécuté, ce bâtiment comporte désormais cinq salles de classe enfantine, une salle de rythmique, une cuisine, des locaux d'appui ainsi qu'une salle de psychomotricité ; il accueille bien sûr toujours la garderie.

Sous la houlette de la commission des bâtiments, les différents dicastères concernés examinent désormais la question de la mise à jour de l'établissement de Marly Cité, dans le cadre élargi de l'analyse des besoins en infrastructures en cours découlant du développement communal planifié.

- Mise en œuvre de la nouvelle législation scolaire

Rappelons en préambule qu'un groupe de travail a été chargé d'analyser les incidences potentielles des nouvelles dispositions législatives sur l'organisation du cercle scolaire, sur sa gestion administrative et sur les tâches, rôles et responsabilités respectifs des communes et des responsables d'établissement.

Cette analyse a fait l'objet d'un rapport soumis au Conseil communal en mai 2017 sur base duquel, suite aussi à une rencontre avec l'inspectrice, ce dernier a pris la décision d'octroyer un soutien administratif supplémentaire aux responsables d'établissement durant l'année scolaire 2017-2018, de l'ordre de 20% (10% par établissement) dans un premier temps.

Dévolue à l'exécution des tâches administratives inhérentes aux domaines de compétence propres aux responsables d'établissement (domaines pédagogique et des ressources humaines, relations parents/école), cette dotation de 20% et son organisation ont été discutées et présentées aux responsables d'établissement ainsi qu'à l'inspectrice. Cette solution leur a paru judicieuse. Chacun s'est d'autre part accordé sur le fait que ladite dotation était appelée à faire l'objet d'une

réévaluation au terme d'une première année de fonctionnement.

Il faut préciser ici que l'analyse conduite a permis de constater que, sous le régime de la nouvelle loi scolaire, toutes les tâches administratives réalisées actuellement par le service des écoles restent à assumer, alors que les responsables d'établissement se voient attribuer des responsabilités et des tâches supplémentaires, nouvelles (jusqu'ici du ressort d'autres instances, principalement de l'Inspectorat) : gestion RH du corps enseignant, décisions découlant de la conduite pédagogique/suivi des élèves, mesures d'intégration, relations parents/écoles,...). Selon les informations données par l'inspectrice, gestion pédagogique et gestion des ressources humaines sont comptées à hauteur de 60% à 70% dans le cahier des charges des responsables d'établissement.

Sachant que toute décision prononcée dans ces domaines fait l'objet d'un rendu écrit, le constat s'impose de lui-même ; il y a objectivement un volume de tâches administratives supplémentaires à absorber au niveau des cercles scolaires.

Dans un même temps, les responsables d'établissement endossent formellement la responsabilité de la majeure partie du processus de mise sous toit de l'année scolaire ; décisions d'enclassement des élèves, constitution des classes et attribution aux enseignants, organisation générale, mises au concours, engagements, informations aux parents ... Cette responsabilité entraîne la nécessité d'une étroite collaboration avec les organes communaux, étant entendu que les statistiques d'effectifs sont tenues par les communes, que les options prises dans le cadre de l'organisation des classes peuvent potentiellement avoir des incidences en termes de locaux, de transports et d'organisation de l'accueil extrascolaire, et que la loi scolaire laisse aux communes, pour des motifs similaires, le soin de présenter les demandes d'ouvertures de classe - a contrario, d'annoncer des fermetures - auprès de la Direction de l'instruction publique.

La fonction même de responsable d'établissement, avec les responsabilités qui lui sont attribuées, génère ainsi un nécessaire temps de concertation et de coordination.

C'est pour répondre de façon pragmatique à ce volume de travail supplémentaire et soulager les responsables d'établissement que le Conseil communal a dégagé cette dotation de 20%, sachant qu'en parallèle, outre les tâches relevant des attributions purement communales, le service des écoles poursuit bien sûr ses activités de

support administratif et logistique aux établissements scolaires, par exemple en assumant le suivi administratif découlant des mises au concours, en coordonnant et gérant l'édition du bulletin d'information scolaire ou en traitant les questions d'achat et d'entretien de machines, mobilier, matériel d'éducation physique...

Quelques informations complémentaires, relatives à l'avancement des travaux de refonte des conventions et règlements, sont données sous le point « gestion administrative des établissements et du cercle scolaires » ci-après.

- Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires

Outre les attributions qui leur échoient aux articles 56 et 57 de la loi scolaire, les communes procèdent au contrôle de scolarisation, à la gestion des flux de la population scolaire et à la tenue des statistiques d'effectifs (art. 3, al. 1 à 3 RLS, art. 52 RLS), au traitement des demandes de changement de cercle scolaire et à la facturation des écolages qui en découle. Elles assurent l'accès à des prestations en matière de psychologie, logopédie et psychomotricité et organisent les services médicaux scolaires.

S'agissant de la collaboration intercommunale relative au cercle scolaire, la nouvelle convention est entrée en vigueur au 1^{er} janvier ; elle institue ainsi formellement le comité intercommunal scolaire. Ce dernier a siégé à six reprises durant l'année ; ses travaux ont prioritairement porté sur la rédaction d'un nouveau règlement scolaire et sur la planification de la constitution du conseil des parents. Le comité intercommunal scolaire a été informé de l'organisation des classes 2017-2018 proposée par les responsables d'établissement et l'a tacitement approuvée. Il a également pris connaissance de l'évolution du dossier d'investissement en lien avec l'informatique scolaire, des travaux planifiés, en cours ou achevés en matière de bâtiments et d'infrastructures scolaires, ainsi que des perspectives budgétaires 2018. Enfin, il a été informé de la création, à dater du 1^{er} septembre 2017, d'un poste à 20% destiné à apporter un soutien administratif aux responsables d'établissement et a pris note des remerciements exprimés par ces derniers pour la mise à disposition de cette aide supplémentaire.

Le projet de nouveau règlement scolaire proposé par le comité intercommunal scolaire a été approuvé par le Conseil communal le 11 avril 2017, puis par le législatif en décembre 2017.

Enfin, à l'heure de rédiger ce rapport, la procédure de constitution du conseil des parents a été lancée.

- Support logistique aux établissements scolaires

La notion de « support logistique » aux établissements scolaires recouvre toute question ayant trait à l'acquisition et à l'entretien des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel multimédia et informatique, engins et matériel d'éducation physique, transports scolaires... Placées sous la houlette du service des écoles, certaines de ces tâches font l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants, comme par exemple le domaine des fournitures scolaires pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche conséquente. D'autres éléments sont directement liés à une fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, qui relève du cahier des charges du maître de sport.

Actuellement, nos écoles sont équipées de 240 MacBook et iMac, 2 Mac mini serveur, 50 iPad et 30 installations multimédias (visualiseurs, projecteurs, installations son).

L'ouverture d'une 5^{ème} classe enfantine à Marly Cité à la rentrée scolaire 2017 a entraîné quelques dépenses non prévues au budget (petit équipement de base de la salle, petit matériel pour les coins enfants, sono, ...).

Activités et Services extrascolaires

- **L'accueil extrascolaire (AES)**

142 (+1 / + 0.7%) enfants en moyenne ont fréquenté l'AES (deux sites confondus) durant l'année en revue. La fréquentation des différentes plages d'accueil a été la suivante :

plages de midi (11h50-13h40)	8134 présences	(- 621 / - 7.10%)
plages de fin d'après-midi (15h20-18h30)	4815 présences	(+121 / + 2.57%)
plages du matin (06h45-08h10)	2431 présences	(- 45 / - 1.81%)
plages de l'après-midi (13h40-15h20)	716 présences	(+ 5 / + 0.70%)
plages de la matinée (08h00-11h50)	465 présences	(+198 / + 74.15%)

Par rapport à 2016, le nombre d'enfants inscrits est stable. Par contre, il faut souligner ici l'augmentation significative de la fréquentation des plages de la matinée (08h00-11h50), qui correspondent aux matinées de congé des élèves de 1H (287 présences) et de 3H (178 présences).

L'année 2017 a été marquée par le départ de Mme Vèrène Tschanz, active en tant que responsable de la section de l'AES depuis la communalisation, en 2008, de ce service d'accueil extrafamilial.

Trois intervenantes ont quitté la structure durant l'année sous revue.

A ce jour, outre la responsable, Mme Elisabeth Weissbaum, l'équipe de l'AES est composée de quatre intervenantes, dont l'une en formation, et de cinq auxiliaires.

- **Le sport scolaire facultatif (SSF)**

134 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs des activités suivantes: escalade, patinage, judo, escrime, gymnastique, natation, badminton. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Rappelons que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière. C'est aussi un précieux soutien, dans la mise sur pied de ces activités, que de pouvoir compter sur l'engagement de moniteurs prêts à consacrer du temps pour promouvoir de telles activités auprès des enfants. Nous les en remercions vivement.

- **Le service des devoirs surveillés (SDS)**

Le service enregistre 849 inscriptions cumulées (+ 37 / + 4.55%) durant la dernière année scolaire, soit 85 élèves présents en moyenne mensuelle (l'année scolaire en compte 10). Autrement dit, 13.5% de l'ensemble des élèves du cercle recourent aux prestations du service des devoirs surveillés.

- **Les services auxiliaires scolaires (SAS)**

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire afin de garantir ces prestations à nos élèves.

Actuellement, le taux du subventionnement cantonal est de 50% ; il faut néanmoins préciser que ce subventionnement est plafonné à hauteur du 50% du budget reconnu, ce qui ne correspond pas forcément au 50% des frais effectifs.

- **Le service médical et le service dentaire scolaires**

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales avant leur entrée au cycle d'orientation. La première doit avoir eu lieu avant l'entrée de l'enfant en 3H ; les parents peuvent opter pour recourir aux services du médecin scolaire ou d'un médecin privé. La deuxième est effectuée en 7H, auprès du médecin scolaire, en principe. Notre cercle collabore avec la Doctoresse Vilimonovic pour l'établissement de Grand-Pré et avec le Docteur Riedo, pour celui de Cité. La coordination, la planification et la gestion administrative des visites médicales scolaires sont assumées par le service des écoles.

Dans le domaine de la médecine dentaire scolaire, le nouveau partenariat avec le centre dentaire b1 semble apporter satisfaction sur le terrain, nonobstant quelques surprises et un retard certain dans la programmation des visites à l'automne 2017, suite à un changement de personne au niveau du secrétariat du cabinet.

Pour rappel, l'Association du Cycle d'Orientation de Sarine Campagne a pris l'option de poursuivre sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal, malgré la fermeture de la clinique dentaire scolaire fixe cantonale de Marly. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la Commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte.

07 Edilité, forêts et sentiers, cimetière

Responsable : Maurice Horner
 Suppléant : Christophe Maillard

• Personnel

Le total des employés communaux à la section de l'édilité en 2017 était de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail (tableau 1)

Tâches	Années					
	2017	Prop. (%)	Ecart 2017-2016 (%)	2016	2015	2014
Administratif	840.50	5.51		625.50		
Bâtiments communaux entr. ext.	641.50	4.21	39.46%	460.00	289.25	445.50
Bâtiments communaux entr. int.	415.25	2.72	-21.85%	531.38	497.25	474.25
Bâtiments scolaires entr. ext.	98.50	0.65	73.57%	56.75	149.50	78.50
Bâtiments scolaires entr. int.	41.50	0.27	186.21%	14.50	69.00	47.50
Canalisations communales entr.	74.00	0.49	-74.15%	286.25	148.75	253.50
Centre sportif entr. ext.	227.75	1.49	12.75%	202.00	168.00	226.25
Centre sportif entr. int.	48.00	0.31	-46.96%	90.50	191.75	98.00
Centre sportif tonte du gazon	456.00	2.99	6.48%	428.25	359.50	426.50
Cimetière, creuses de tombes	233.00	1.53	200.65%	77.50	189.75	96.75
Cimetière, entr.	235.75	1.55	45.08%	162.50	258.00	152.25
Déchets encombrants	126.50	0.83	-3.07%	130.50	113.50	100.50
Déchetterie lourde	1 670.50	10.95	5.26%	1 587.00	1 646.50	1 589.00
Déchetteries légères	400.00	2.62	-4.25%	417.75	302.00	372.50
Divers	172.75	1.13	-39.47%	285.40	854.50	1 205.00
Entr. machines et outillages	710.00	4.65	2.82%	690.50	421.25	633.75
Entr. sentiers pédestres	481.25	3.15	-14.41%	562.25	538.50	267.75
Entr. véhicules	879.00	5.76	8.97%	806.63	997.00	729.75
Entr. Gérine et ruisseaux	1 163.25	7.63	53.92%	755.75	206.00	1 293.50
Entretien hivernal	700.20	4.59	86.10%	376.25	453.25	213.25
Entretien zones vertes	880.75	5.77	-31.34%	1 282.75	1 588.00	1 569.25
Ligne de tir, entr.	95.00	0.62	475.76%	16.50	23.00	38.00
Manifestations diverses	250.25	1.64	713.82%	30.75	106.25	191.50
Nett. et entr. des containers	245.00	1.61	71.48%	142.88	199.25	139.00
Nettoyage du village	1 464.50	9.60	-2.23%	1 497.90	1 639.75	1 634.00
Pompier	42.75	0.28	-65.94%	125.50	18.50	20.50
Routes communales	1 121.50	7.35	16.79%	960.25	913.00	1 042.25
Service des eaux	106.75	0.70	-22.08%	137.00	56.00	15.00
Signalisation	111.25	0.73	22.93%	90.50	77.75	116.50
St-Sacrement, entr. ext.	99.50	0.65	-9.55%	110.00	88.25	95.00
Tonte du gazon	465.75	3.05	-37.64%	746.85	375.25	651.00
Tournées compost	248.00	1.63	-36.67%	391.63	376.25	578.50
Tournées ordures ménagères	375.00	2.46	-7.64%	406.00	423.25	681.00
Tournées papier et carton	133.50	0.88	-26.99%	182.84	179.00	333.50
Totaux	15 254.70	100.00		14 668.50	13 916.75	15 809.00

Remarques sur tableau 1 :

Sur les positions « Tournées compost », « Tournées ordures ménagères » et « Tournées papier et carton », les heures ont été diminuées de près de 50% depuis 2013 et ceci grâce au nouveau contrat sur la gestion des déchets et la mise à disposition gratuite, par l'entreprise « Andrey Group », d'une personne par tournée au porte-à-porte.

Service hivernal

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- routes communales : 31'100 mètres ;
- routes privées : 2'800 mètres ;
- trottoirs : 15'600 mètres.

En 2016/2017, ce réseau a nécessité l'utilisation de 135.60 tonnes de sel (2015/2016 : 111.15 tonnes).

Travaux et tâches réalisés en 2017 sous la responsabilité de la section de l'édilité (hors tâches mentionnées dans le tableau 1)

- Travaux d'entretien extérieur du centre de sport (Eurogreen SA) ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux (Bitex Bimoid SA) ;
- Remplacement de bordures trottoirs de la Route de Fribourg en collaboration avec la pose du tapis (Weibel SA) ;
- Réfection des revêtements bitumineux d'un tronçon de trottoir de la Route de Corbaroche (Implenia Suisse SA) ;
- Collaboration avec le service phytosanitaire pour la lutte contre le capricorne asiatique ;
- Séances hebdomadaires de la section de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des Sports, Commission du cimetière, Commission de l'édilité ;
- Remplacement du tracteur « Pony » par une balayeuse S2 Boschung ;
- Remplacement du tracteur « John Deer 855 » par un tracteur John Deer 304 5R.

• Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets (tableau 2)

Déchets	2017				Ecart 2017-2016			2016				2015	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
Ordures ménagères	983.18	285 823.12	290.71	35.67%	-0.05%	5 304.63	1.89%	983.72	280 518.49	285.16	33.61%	985.86	304 995.75
Bennes déchets organiques	283.04	41 159.93	145.42	5.14%	-6.72%	-24 835.47	-10.02%	1 292.55	247 820.13	191.72	29.69%	1 255.07	247 708.40
Branches et haies	379.31	67 742.66	178.59	8.45%									
TC déchets organiques	543.36	114 082.07	209.96	14.24%									
Benne de papier	225.65	10 887.92	48.25	1.36%	1.56%	-11 229.41	-19.59%	633.40	57 316.90	90.49	6.87%	635.68	64 429.15
Compacteur carton	117.40	8 851.94	75.40	1.10%									
TC papier et carton	300.22	26 347.63	87.76	3.29%									
PET	22.21	-249.94	-11.25	-0.03%	0.45%	-595.46	-172.34%	22.11	345.52	15.63	0.04%	21.70	1 487.20
Compacteur petits encombrants	67.28	29 262.37	434.93	3.65%	7.92%	3 572.08	13.90%	62.34	25 690.29	412.10	3.08%	65.50	28 486.90
Encombrants	117.09	46 028.93	393.11	5.74%	52.30%	7 554.40	19.63%	76.88	38 474.53	500.45	4.61%	65.08	37 978.05
Bois	252.15	51 629.04	204.76	6.44%	4.97%	969.07	1.91%	240.21	50 659.97	210.90	6.07%	246.82	54 675.30
Ferraille	96.50	9 454.67	97.98	1.18%	-0.04%	-5 366.52	-16.77%	122.63	32 007.45	261.01	3.83%	126.80	28 420.15

Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	14.78	10 284.27	695.82	1.28%									
Fer blanc et alu "déchetterie"	11.30	6 901.99	610.80	0.86%									
Verre "ECOPOINTS"	181.50	7 514.10	41.40	0.94%	4.78%	2 614.40	22.29%	330.63	11 728.63	35.47	1.41%	337.03	6 918.30
Verre "déchetterie"	164.95	6 828.93	41.40	0.85%									
Appareils électroniques et électroménagers		7 931.44		0.99%		-1 303.83	-14.12%		9 235.27		1.11%		11 442.40
DCMI (gravats)	378.00	19 904.36	52.66	2.48%	12.50%	997.65	5.28%	336.00	18 906.71		2.27%	240.00	21 149.25
Huiles		3 354.49		0.42%		-514.26	-13.29%		3 868.75		0.46%		3 868.75
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		23 069.20		2.88%		-16 605.97	-41.85%		39 675.17		4.75%		15 622.65
Achat et nettoyage containers		24 521.48		3.06%		6 102.03	33.13%		18 419.45		2.21%		11 656.50
Totaux	4 137.92	801 330.60		100.00%	373.45	-33 336.66	-3.99%	3 764.47	834 667.26		100.00%	3 739.54	838 838.75

Légende : TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte).

Résumé des produits par type de taxes (tableau 3)

	2017	Ecart 2017-2016		2016	2015	2014	2013
	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)
Taxe de base	401 815.05	4 078.85	1.03%	397 736.20	395 996.30	395 848.85	389 008.20
Taxe au sac (SACCO)	277 617.71	-5 616.89	-1.98%	283 234.60	290 172.55	273 204.66	273 549.50
Déchets verts	76 128.35	-650.55	-0.85%	76 778.90	63 087.85	62 645.95	59 634.90
Taxe appareils divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe déchet divers	-	-	-	-	152.80	342.60	-
Taxe papier des commerçants	2 680.65	-282.05	-9.52%	2 962.70	2 197.80	4 029.30	4 312.35
Amendes	600.00	450.00	300.00%	150.00	250.00	305.00	625.00
Participation aux frais de traitement déchets verts	-	-	-	-	-	-	990.00
Indemnités	-	-	-	-	5 802.00	2 914.70	5 540.80
Facturation déchets encombrants	2 696.60	278.15	11.50%	2 418.45	2 196.20	1 834.80	-
Total	761 538.36	-1 742.49	-0.23%	763 280.85	759 855.50	741 125.86	733 660.75

Taux de couverture en % (tableau 4)

	2017	2016	2015	2014	2013
Total des charges	801 330.60	834 279.09	838 838.75	886 893.65	951 430.65
Total des produits	761 538.36	763 280.85	759 855.50	741 125.86	733 660.75
Taux de couverture en %	95.03%	91.49%	90.58%	83.56%	77.11%

Remarques sur tableaux 2,3 et 4

Ordures ménagères

En 2017, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant est de 117.56 kg/hab (983.18 to / 8363 hab.).

Conclusion

Avec tous les efforts réalisés par la section de l'édilité afin de diminuer les charges et en parallèle de trouver des solutions pour augmenter les recettes, le taux de couverture entre 2016 et 2017 a augmenté de 3.54%.

On peut également constater avec ce tableau que les diverses solutions proposées par la section de l'édilité ainsi que les contrats entrés en vigueur en 2015 portent leurs fruits. Le taux de couverture n'a fait que de s'améliorer depuis 2012.

L'augmentation des recettes « taxe déchets verts » et la nouvelle répartition des imputations internes ne se ressentent malheureusement pas dans le taux de couverture 2017 à cause de l'augmentation du poste « Divers ». Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

Déchets recyclables (tableau 5)

Déchets	2017	Ecart 2017-2016		2016	2015	2014	2013
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	252.15	11.94	4.97%	240.21	246.82	252.90	210.34
Déchets organiques	1 205.71	-86.84	-6.72%	1 292.55	1 255.07	1 224.96	1 225.07
Papier et carton	643.27	9.87	1.56%	633.40	635.68	644.32	657.24
Fer blanc, Alu	26.08	-2.05	-7.29%	28.13	28.45	19.51	22.57
Verre	346.45	15.82	4.78%	330.63	337.03	353.86	349.19
Ferraille	97.28	2.78	2.94%	94.50	98.35	99.92	94.26
PET	22.21	0.10	0.45%	22.11	21.70	-	-
Total	2 593.15	-48.38	-1.83%	2 641.53	2 623.10	2 595.47	2 558.67

Répartition déchets recyclables – incinérables (tableau 6)

	2017	Ecart 2017-2016		2016	2015	2014	2013
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Déchets incinérables	1 544.77	85.83	5.88%	1 458.94	1 116.14	1 103.00	930.00
Déchets recyclables	2 593.15	-48.38	-1.83%	2 641.53	2 623.40	2 595.00	2 559.00
Total	4 137.92	37.45	0.91%	4 100.47	3 739.54	3 698.00	3 489.00

Note : l'explication de la différence de 373.45 tonnes se trouve au chapitre « Remarques sur tableau 2 et 3 ».

Investissements réalisés en 2017

Remplacement du véhicule « Pony », message no 17/16

Situation financière

Budget	Fr.	260'000.00
Montant utilisé	Fr.	204'862.80
Solde	Fr.	55'137.20

08 Finances et informatique

Responsable : Jean-Pierre Oertig
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller communal

Le Conseil communal présente avec satisfaction des comptes de fonctionnement équilibrés dès lors que l'exercice 2017 affiche un petit déficit de Fr. 6'382.47. Ce résultat est d'autant plus réjouissant que les impôts sont globalement en recul par rapport à l'exercice 2016 (- Fr. 770'000.-). Ce qu'atteste une fois encore et de manière significative la péréquation des ressources, en hausse, dont le calcul se base sur les divers impôts réguliers et la contribution immobilière. Mais le résultat est également influencé par le paiement du droit de superficie « Pré Zurthanen » par la Caisse de Prévoyance de l'Etat de Fribourg. Après le montant de Fr. 1'200'000.- porté en réserve, cette manne unique de Fr. 573'600.- enjolive les finances de l'exercice. C'est pourquoi le Conseil communal doit d'autant plus garder le cap en matière de maîtrise des dépenses et nouveaux investissements respectant le principe de l'intérêt général. A cet effet, le développement de la commune de Marly et, par voie de conséquence l'accroissement très important de

sa population à longue échéance, nécessitera des investissements abyssaux dont la manne fiscale ne sera perceptible que bien des années plus tard. La planification financière, un outil de conduite indispensable du Conseil communal, n'aura ces prochaines années que plus d'importance. Il est impératif de tenir compte en permanence des indicateurs financiers propres à la commune de Marly afin de bien maîtriser la marge de manœuvre au niveau des finances communales et de pouvoir agir le cas échéant.

Je profite de cette brève introduction pour remercier tout le personnel de l'administration communale pour le travail fourni en 2017, et en particulier le personnel du dicastère des Finances & Impôts, avec à sa tête notre chef de service, M. Dominique Dupont, dont les compétences fort précieuses et son engagement infatigable servent non seulement le Conseil communal, mais également et indirectement les citoyens de notre belle commune de Marly.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

Nous vous communiquons, comme à l'accoutumée, ci-après l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2012 à 2016 de la Commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes (SCom).

Crédits disponibles au 31.12.xx	2016	2015	2014	2013	2012
Dettes brutes	43'405'330	40'193'539	33'866'637	28'033'193	25'807'000
Capitaux	-5'935'034	-6'570'992	-7'563'070	-5'717'544	-7'129'034
Dettes nettes	37'470'296	33'622'546	26'303'567	22'315'649	18'677'966
Limite de crédit (SCom)	37'437'991	33'866'428	27'691'231	22'493'015	20'519'042
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	-32'304	243'881	1'387'664	177'366	1'841'076

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		Moyenne 2012-2016	2016	2015	2014	2013	2012
Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	3.48%	6.54%	5.81%	3.36%	-2.08%	3.78%
Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	< 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne	1.95%	1.65%	1.72%	2.00%	2.21%	2.17%
Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	5.62%	5.18%	5.44%	5.62%	6.24%	5.61%

Indicateurs cantonaux du Service des communes	2016	2015	2014	2013	2012
Degré de couverture des tâches environnementales					
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau	100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux	100%	100%	100%	100%	90.54%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets	91.49%	90.58%	83.56%	77.11%	75.22%

Situation financière [2012 – 2016] et marge nette d'autofinancement

La marge nette d'autofinancement structurelle pour l'année 2016 est **positive**. Elle s'élève à Fr. 1'062'919.-. La MNA structurelle moyenne (2012-2016) est également positive pour Fr. 71'628.-.

Marge nette d'autofinancement	2016	2015	2014	2013	2012
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle	1'062'919	-1'278'184	323'412	427'403	-177'408
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle moyenne	71'628				

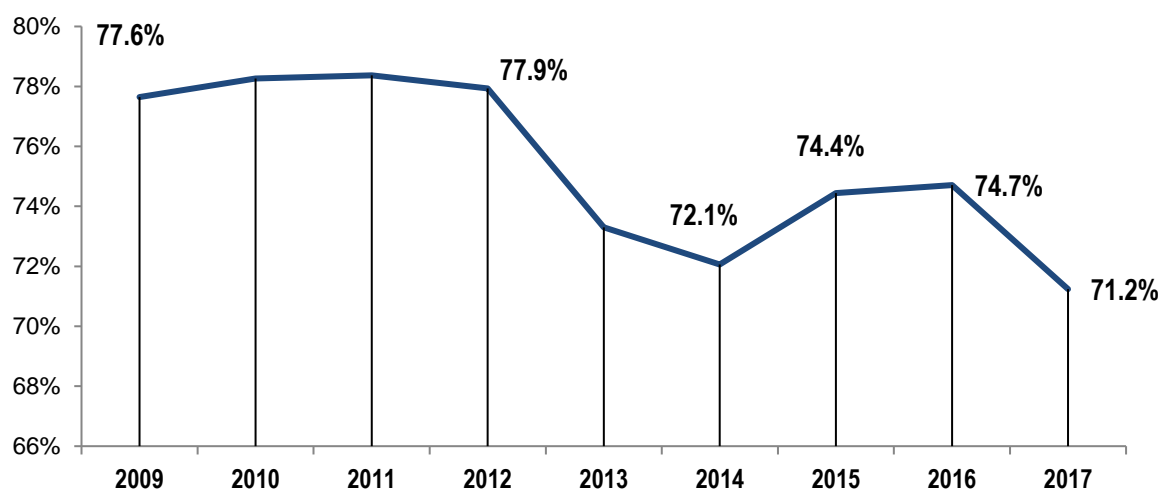
Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2017 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 25'193'629.- (contre Fr. 26'414'867.- en 2016). Elles avaient été budgétisées pour Fr. 27'193'855.-. Elles représentent 71.2% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 35'365'245.- (74.7% pour l'année 2016).

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales
avant imputations internes**

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	
2009	35'782'063	6'079'438	29'702'625	23'064'059	77.6%
2010	37'260'670	6'258'972	31'001'698	24'263'273	78.3%
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%
2016	38'683'579	3'327'061	35'356'518	26'414'867	74.7%
2017	38'886'572	3'521'326	35'365'245	25'193'629	71.2%

**Recettes fiscales en % des recettes
avant imputations**

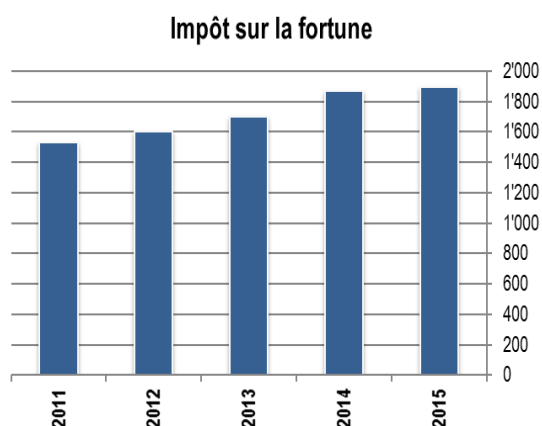
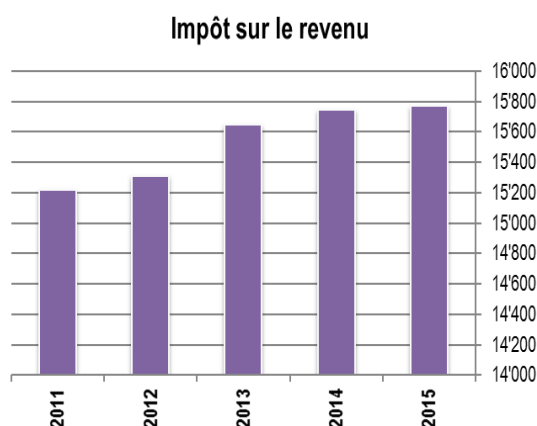


En milliers de francs

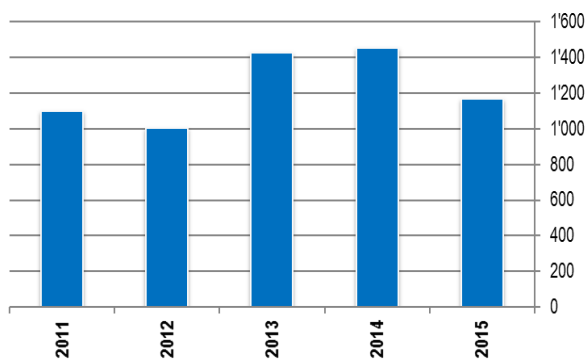
	Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart C 17-B 17
1. Impôts ordinaires							
Personnes physiques							
Impôt sur le revenu							
Facturés pour année précédente (n-1)	13'873	11'942	12'504	12'500		11'579	
Facturés pour années antérieures	1'517	1'445	3'718	3'237		3'162	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-16'497	-13'449	-16'112	-16'230		-15'660	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	15'560	16'052	16'382	16'642		16'447	
Total impôt sur le revenu	14'453	15'990	16'492	16'150	17'142	15'527	-1'615
Impôt sur la fortune							
Facturés pour année précédente (n-1)	1'310	1'048	1'187	1'310		1'255	
Facturés pour années antérieures	236	295	654	737		575	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'455	-1'253	-1'530	-1'800		-1'771	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'570	1'640	1'788	1'957		2'000	
Total impôt sur la fortune	1'661	1'730	2'099	2'203	2'016	2'059	43
Total impôt : personnes physiques	16'114	17'720	18'590	18'352	19'158	17'586	-1'572
Personnes morales							
Impôt sur le bénéfice							
Facturés pour année précédente (n-1)	331	309	722	574		563	
Facturés pour années antérieures	803	679	1'027	751		607	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'925	-1'167	-999	-1'493		-1'683	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'140	1'136	1'473	1'498		1'174	
Total impôt sur le bénéfice	349	957	2'224	1'331	1'573	661	-912
Impôt sur le capital							
Facturés pour année précédente (n-1)	139	97	184	156		184	
Facturés pour années antérieures	284	273	430	244		314	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-419	-334	-518	-333		-445	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	395	413	403	445		455	
Total impôt sur le capital	399	449	498	511	454	508	54
Total impôt : personnes morales	748	1'406	2'722	1'842	2'027	1'169	-858
Total des impôts ordinaires	16'862	19'126	21'312	20'194	21'185	18'755	-2'430
2. Impôts irréguliers							
Impôt sur les donations et successions	246	72	38	84	50	10	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-value	378	432	249	842	450	650	
Impôt sur les mutations	753	751	547	523	650	775	
Total impôts irréguliers	1'377	1'255	834	1'449	1'150	1'435	285
3. Autres impôts							
Contribution immobilière	2'927	3'135	3'203	3'154	3'300	3'098	-202
Impôt sur les prestations en capital	434	638	484	518	450	458	8
Impôt sur les véhicules	585	437	441	449	460	448	-12
Impôt à la source	714	568	644	633	620	969	349
Autres impôts	21	21	20	18	29	31	2
Total Autres impôts	4'681	4'799	4'793	4'772	4'859	5'004	145
TOTAL GENERAL	22'920	25'180	26'938	26'415	27'194	25'194	-2'000

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

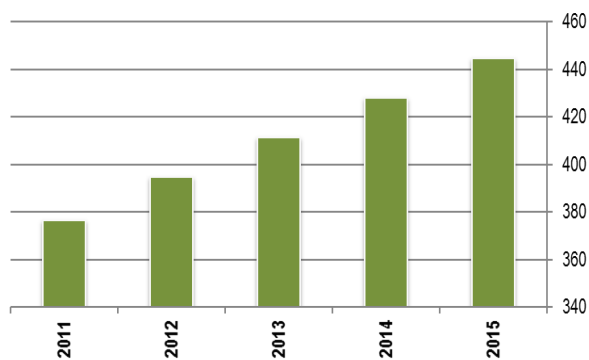
Rendement cantonal	2015	2014	2013	2012	2011
Personnes physiques	22'077	22'019	21'687	21'134	20'936
Impôt sur le revenu	19'711	19'685	19'560	19'134	19'020
Impôt sur la fortune	2'365	2'334	2'128	2'001	1'915
Personnes morales	2'018	2'353	2'298	1'751	1'845
Impôt sur le bénéfice	1'462	1'818	1'784	1'258	1'374
Impôt sur le capital	556	535	514	494	471
Rendement communal	2015	2014	2013	2012	2011
<i>Coefficient communal</i>	80%	80%	80%	80%	80%
Personnes physiques	17'661	17'615	17'350	16'908	16'748
Impôt sur le revenu	15'769	15'748	15'648	15'307	15'216
Impôt sur la fortune	1'892	1'867	1'702	1'601	1'532
<i>Nombre de contribuables</i>	4'625	4'615	4'272	4'173	4'100
Personnes morales	1'614	1'882	1'838	1'401	1'476
Impôt sur le bénéfice	1'170	1'454	1'427	1'006	1'099
Impôt sur le capital	445	428	411	395	377
<i>Nombre de contribuables</i>	371	355	338	334	330
Total	19'276	19'498	19'188	18'309	18'225



Impôt sur le bénéfice



Impôt sur le capital

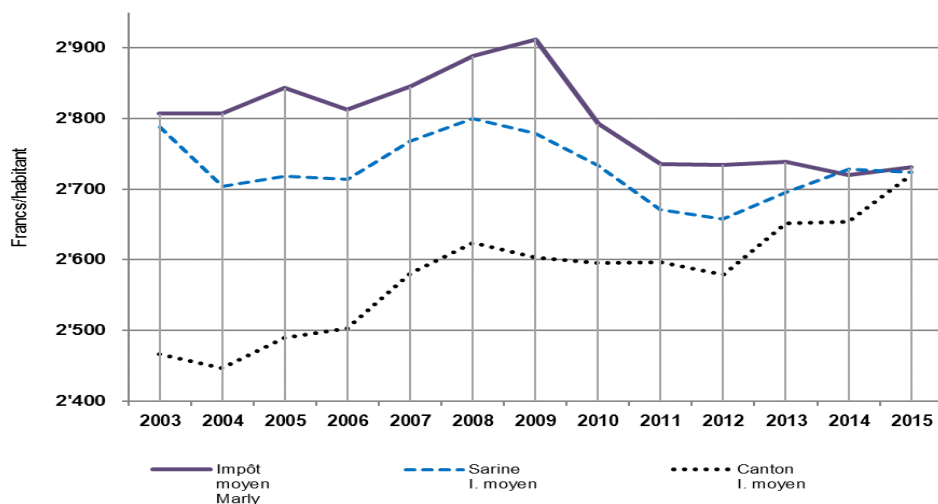


Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine l. moyen	Canton l. moyen
2003	20'168'889		7'185	2'807		2788	2466
2004	20'232'109	+ 0.31 %	7'207	2'807	+ 0.01 %	2704	2447
2005	20'689'749	+ 2.26 %	7'277	2'843	+ 1.28 %	2718	2490
2006	20'662'712	- 0.13%	7'346	2'813	- 1.07%	2714	2503
2007	21'010'331	+ 1.68 %	7'383	2'846	+ 1.17 %	2768	2581
2008	21'430'223	+ 2.00 %	7'419	2'889	+ 1.50 %	2800	2624
2009	21'758'885	+ 1.53 %	7'471	2'912	+ 0.83 %	2779	2603
2010	21'163'943	- 2.73%	7'579	2'792	- 4.12%	2734	2596
2011	20'935'565	- 1.08%	7'653	2'736	- 2.04%	2671	2597
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	2'734	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	2'739	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	2'720	- 0.68%	2728	2654
2015	22'076'780	+ 0.26 %	8'083	2'731	+ 0.41 %	2724	2720

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et la fortune pour les années 2014 et 2015. Les graphiques représentant ces évolutions suivent les tableaux.

Statistique des revenus et fortunes imposables

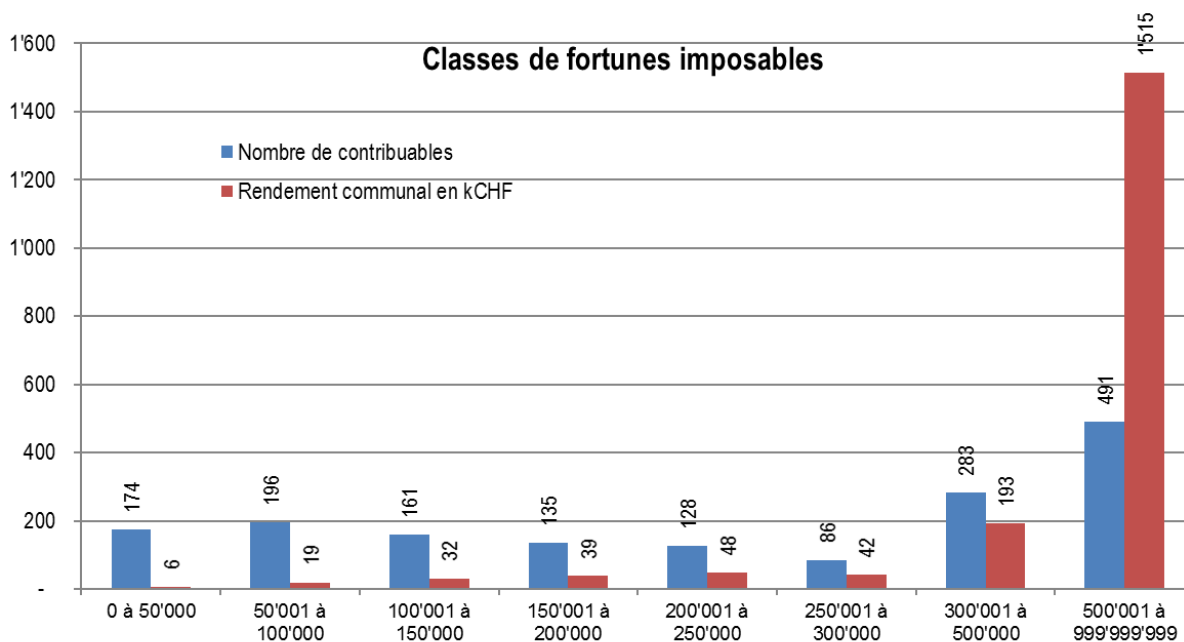
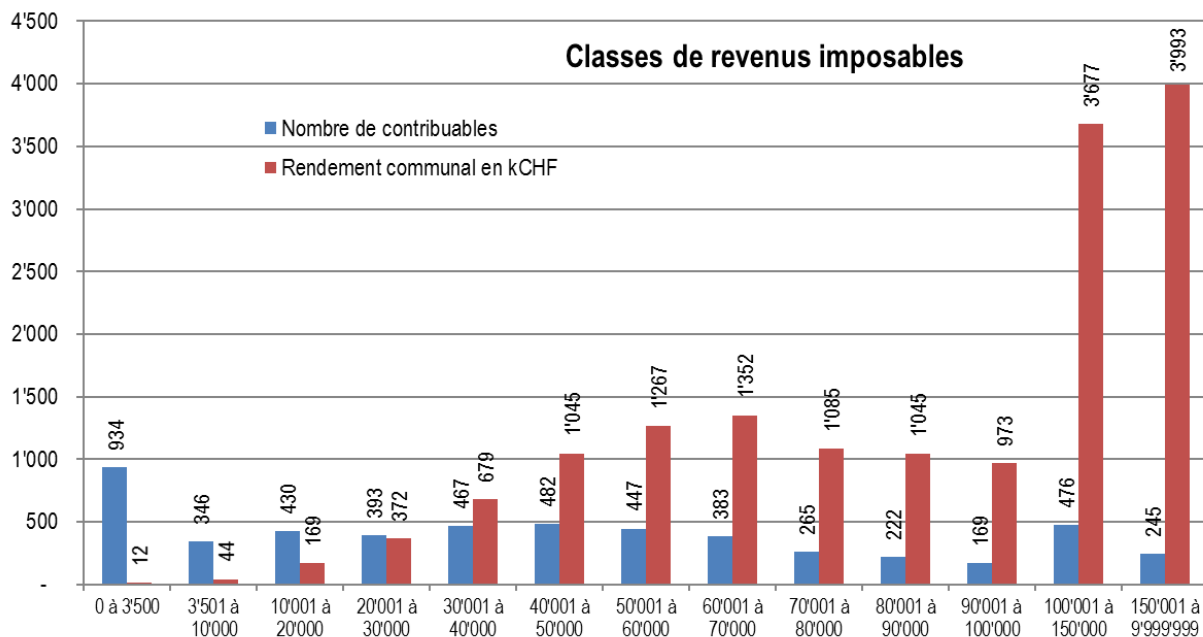
Années 2014 - 2015

Revenus imposables francs		Nombre de contribuables				Impôts facturés			
		2014		2015		2014		2015	
		Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0	à 3'500	938	17.8%	934	17.8%	10	0.1%	12	0.1%
3'501	à 10'000	350	6.7%	346	6.6%	46	0.3%	44	0.3%
10'001	à 20'000	398	7.6%	430	8.2%	149	1.0%	169	1.1%
20'001	à 30'000	392	7.5%	393	7.5%	346	2.2%	372	2.4%
30'001	à 40'000	473	9.0%	467	8.9%	702	4.5%	679	4.3%
40'001	à 50'000	479	9.1%	482	9.2%	1'031	6.6%	1'045	6.7%
50'001	à 60'000	436	8.3%	447	8.5%	1'233	7.8%	1'267	8.1%
60'001	à 70'000	380	7.2%	383	7.3%	1'345	8.6%	1'352	8.6%
70'001	à 80'000	295	5.6%	265	5.0%	1'182	7.5%	1'085	6.9%
80'001	à 90'000	225	4.3%	222	4.2%	1'015	6.5%	1'045	6.6%
90'001	à 100'000	155	2.9%	169	3.2%	910	5.8%	973	6.2%
100'001	à 150'000	495	9.4%	476	9.1%	3'842	24.4%	3'677	23.4%
150'001	à 9'999'999	239	4.5%	245	4.7%	3'913	24.9%	3'993	25.4%
		5'255	100.0%	5'259	100.0%	15'725	100.0%	15'713	100.0%

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2014 - 2015

Fortunes imposables francs		Nombre de contribuables				Impôts facturés			
		2014		2015		2014		2015	
		Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0	à 50'000	151	9.3%	174	10.5%	5	0.2%	6	0.3%
50'001	à 100'000	194	12.0%	196	11.9%	19	1.0%	19	1.0%
100'001	à 150'000	152	9.4%	161	9.7%	29	1.6%	32	1.7%
150'001	à 200'000	144	8.9%	135	8.2%	40	2.1%	39	2.0%
200'001	à 250'000	109	6.7%	128	7.7%	41	2.2%	48	2.5%
250'001	à 300'000	108	6.7%	86	5.2%	51	2.7%	42	2.2%
300'001	à 500'000	278	17.2%	283	17.1%	192	10.3%	193	10.2%
500'001	à 999'999'999	481	29.7%	491	29.7%	1'493	79.8%	1'515	80.0%
		1'617	100.0%	1'654	100.0%	1'871	100.0%	1'894	100.0%



Le compte de fonctionnement de l'exercice 2017

➤ Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2017 présente un excédent de charges de Fr. 6'382.-, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'231'792.- (Fr. 1'249'933.- en 2016). Cela représente une amélioration de plus de Fr. 314'488.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 320'870.-.

Résultat global exercice 2017

(imputations internes exclues)

Comptes
2017

Budget
2017

Comptes
2016

en milliers de francs

Produits totaux	35'365	38'032	35'357
Charges totales	34'139	36'609	32'479
Résultat avant amortissements	1'226	1'422	2'877
Amortissements obligatoires	1'232	1'743	1'250
Amortissements supplémentaires	-	-	1'399
Résultat publié	-6	-321	+228

Les comptes d'investissements

Durant l'année 2017, des investissements ont été réalisés dans le cadre des budgets respectifs. Ils laissent apparaître un total des **charges de Fr. 3'961'626.35** (Fr. 5'664'979.90 en 2016) pour un total des **revenus de Fr. 354'767.85** (Fr. 400'649.- en 2016). Ainsi, les **investissements nets s'élèvent à Fr. 3'606'858.50**.

Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements au 31 décembre 2017, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2017.

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign. et formation	3 Culture, loisirs, sports	6 Transp. & commun.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances et impôts	Total général
2017								
Report de solde n-1	56'815.89	-143'465.00	3'665'223.21	-	2'132'925.03	1'381'110.16	523'298.00	7'615'907.29
Montant global voté	80'000.00	-	338'000.00	-	280'000.00	1'590'000.00	61'500.00	2'349'500.00
Total disponible pour exercice	136'815.89	-143'465.00	4'003'223.21	-	2'412'925.03	2'971'110.16	584'798.00	9'965'407.29
Montant inscrit au budget	124'115.00	-	1'816'270.00	45'000.00	2'454'260.00	3'060'200.00	98'440.00	7'598'285.00
Dépenses de l'exercice	33'559.30	19'530.45	1'370'516.50	-	942'199.80	1'475'642.70	120'177.60	3'961'626.35
Disponible pour n+1 (ex.suivant)	103'256.59	-	270'959.31	-	1'290'894.83	1'480'645.11	-	3'145'755.84
Manco (-) Boni (+)	-	-162'995.45	2'361'747.40	-	179'830.40	14'822.35	464'620.40	2'858'025.10

Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2017 s'établissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et long terme

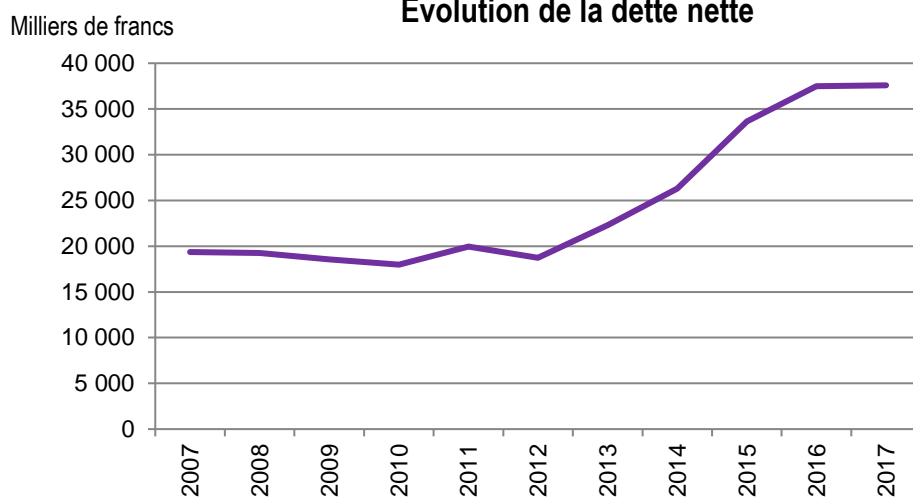
Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Etat au		Nouveaux ou remb. emprunts	Amortissements financiers	Etat au		Intérêts passifs	
					31.12.2016	2017			2017	31.12.2017	2017	2016
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000	3.500%	1'800'000	-	-200'000	-	1'600'000	63'000	70'000	
UBS	2006	2016	2'500'000	2.950%	-	-	-	-	-	-	4'067	
UBS	2008	2018	4'100'000	2.820%	2'100'000	-	-250'000	-	1'850'000	60'043	67'375	
UBS	2009	2019	1'160'000	2.740%	664'000	-	-62'000	-	602'000	18'446	20'224	
Bayerische Landesbank	2007	2017	5'000'000	3.295%	3'200'000	-3'200'000	-	-	-	105'440	112'030	
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.270%	2'950'000	-	-325'000	-	2'625'000	66'965	74'343	
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.450%	4'260'000	-	-235'000	-	4'025'000	61'770	65'178	
BCF Fribourg	2017	2029	5'200'000	0.850%	-	5'200'000	-	-	5'200'000	26'274	-	
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.600%	2'350'000	-	-250'000	-	2'100'000	61'100	67'600	
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.700%	4'500'000	-	-250'000	-	4'250'000	76'500		
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.660%	3'550'000	-	-250'000	-	3'300'000	58'930	63'080	
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.960%	4'000'000	-	-	-	4'000'000	38'400	38'400	
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.090%	5'900'000	-	-295'000	-	5'605'000	64'310	2'501	
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.230%	5'000'000	-	-	-	5'000'000	61'500	61'500	
TOTAUX					40'274'000	2'000'000	-2'117'000		40'157'000	762'678	646'296	
										Extourne des intérêts courus	-271'306	-293'911
										Intérêts courus	195'500	271'306

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly

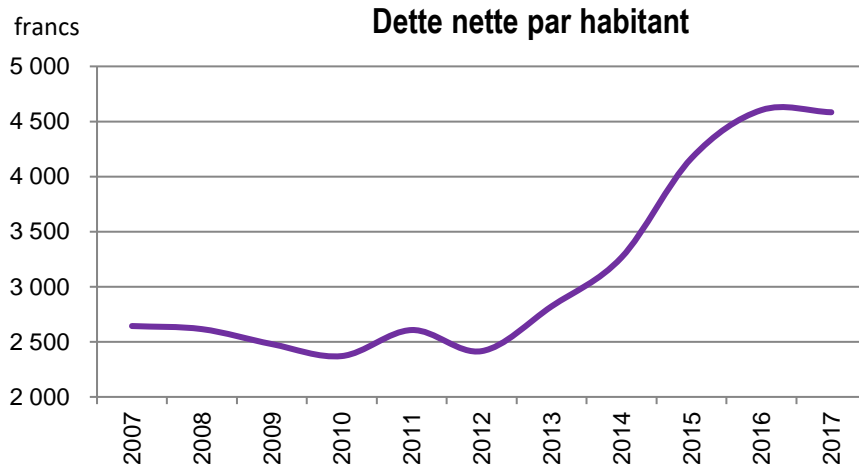
Années : 2007 - 2017

Années	Dette nette au 31.12	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette en francs par hab.
2007	19'351'867	2'095'000	655'681	2'750'681	25'734'109	10.69%	2.55%	7'321	2'643
2008	19'265'116	2'195'000	706'996	2'901'996	28'730'468	10.10%	2.46%	7'367	2'615
2009	18'537'304	2'707'000	730'408	3'437'408	23'064'060	14.90%	3.17%	7'477	2'479
2010	17'978'229	2'707'000	698'964	3'405'964	24'263'273	14.04%	2.88%	7'584	2'371
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7'657	2'607
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7'750	2'415
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7'908	2'822
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8'054	3'266
2015	33'622'545	2'272'000	594'729	2'866'729	26'938'618	10.64%	2.21%	8'069	4'167
2016	37'470'294	2'272'000	553'360	2'825'360	26'414'867	10.70%	2.09%	8'165	4'589
2017	37'584'827	2'117'000	686'872	2'803'872	25'193'629	11.13%	2.73%	8'175	4'598

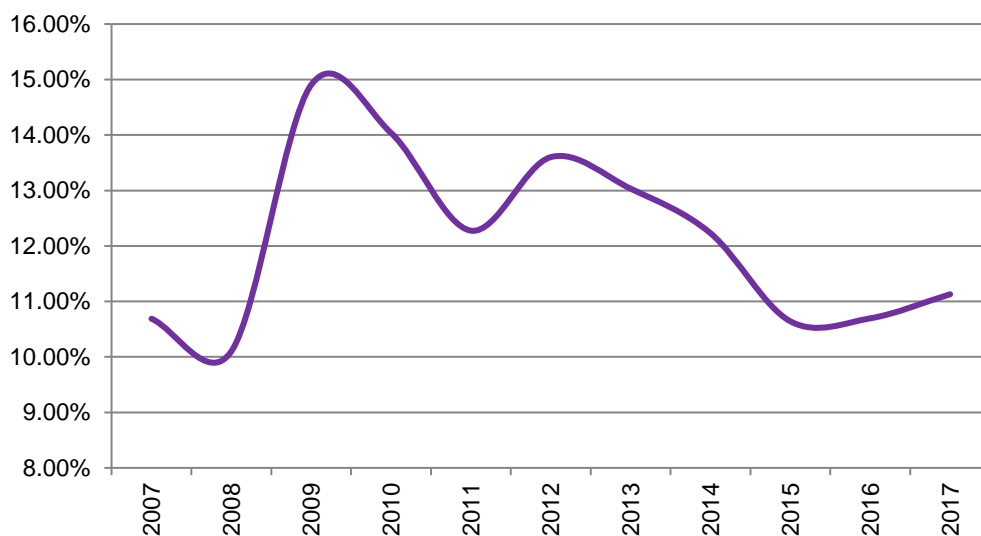
Evolution de la dette nette



Dette nette par habitant



Charges de la dette totale en % des recettes fiscales



Gestion informatique

En 2017, la Commission informatique a tenu 6 séances avec le coordinateur informatique (mandat externe confié à la société FAIR-IT, M. David Vuille). Son premier objectif a été de mener à bien la préparation du processus de changement d'hébergement des serveurs informatiques de l'administration communale. Sur la base de la procédure d'appel d'offres, elle a proposé d'adjuger ce mandat à la société Evok Altern8 à Fribourg. Devant l'impossibilité de négocier un autre délai avec CommuNet, l'étape finale de la migration (transfert des données) a eu lieu seulement à la fin de l'année 2017, après plus de 4 mois de travaux préparatoires. La Commission a également pris les options nécessaires pour l'adaptation de la téléphonie à l'école primaire de Marly Cité et pour l'intégration de l'informatique de l'animation socioculturelle dans le réseau communal à l'occasion du remplacement du matériel.

En terme de budget, le résultat du compte de fonctionnement (023.316.00, frais d'ordinateur) est influencé par des dépenses qui n'ont pu être planifiées au moment de l'établissement du budget, comme une importante mise à jour du logiciel Frisoc, gestion de l'aide sociale (suite à l'adaptation des normes), comme de la formation et de l'aide pour le logiciel de gestion des salaires. Les besoins de coordination ont aussi été plus conséquents.

- **Acquisition de programmes informatiques et adaptation des infrastructures informatiques de l'administration**

Compte 020.506.02

En 2017, l'effort principal a été la préparation du cahier de charges, l'appel d'offres, l'adjudication et les travaux préparatoires de la migration des serveurs de l'environnement CommuNet/SITeL vers la plateforme de la société Evok Altern8, Fribourg. Le transfert lui-même a eu lieu à fin décembre 2017.

Etat du compte :

Crédit autorisé au 01.01.2017	Fr.	112'520.00
Préparation introduction de la GED – établissement du budget	Fr.	2'700.00
Remplacement du programme de gestion des salaires – ressources humaines	Fr.	6'408.00
Migration des serveurs (travaux préparatoires)	Fr.	15'336.00
Petit matériel	Fr.	976.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	25'420.00

09 Aménagement du territoire et Constructions

Responsable : Jean-Marc Boéchat

Suppléant : Maurice Horner

Le mot du Conseiller communal

L'année 2017 a vu s'achever un gros chantier en cours depuis 5 ans, c'est l'assainissement de notre éclairage public. En effet, à part quelques points isolés, l'ensemble de notre éclairage est maintenant assuré par des luminaires à LED, ce qui réduira sa consommation électrique de 60% au moins.

Sur le front de l'aménagement du territoire, une étape importante a été franchie avec la mise à l'enquête de la révision partielle du plan d'aménagement local de notre commune (PAL). Cette révision partielle s'inscrit dans le cadre de la révision générale du PAL et du développement des deux futurs quartiers durables de l'Ancienne-Papeterie et du Parc des Falaises. Ces deux projets nous permettront de remplir nos obligations envers l'agglomération de Fribourg en termes d'accueil de nouveaux habitants. Ils devraient surtout apporter une stabilité, et pourquoi pas une embellie, dans les recettes fiscales de la commune à moyen terme.

En ce qui concerne la révision générale du PAL, elle a bien progressé durant 2017. Le rythme soutenu de son avance a beaucoup sollicité tous les acteurs, le Conseil communal, la Commission d'aménagement et bien sûr tout le Service technique. Je les remercie tous pour leur appui efficace et leur soutien.

Finalement, je voudrais revenir sur la mise en place de zones de modération de trafic sur notre territoire. Durant l'année, nous avons reçu une pétition du quartier de la route de Pfaffenwil pour l'instauration d'une zone 30 km/h dans leur voisinage. Ceci est emblématique des demandes nombreuses que nous recevons de la part de la population. Le Service technique, associé au Service de la sécurité, planche sur des solutions financièrement supportables pour mettre enfin en place notre plan de modération de trafic. Il en va de la sécurité, de la quiétude et de la qualité de vie de nos concitoyens.

Jean-Marc Boéchat

Autorisations et permis de construire délivrés

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2017, 88 dossiers de demande de permis de construire : 32 selon la procédure ordinaire, 53 selon la procédure simplifiée et 3 demandes préalables.

	2017	2016	2015	2014
PROCEDURE ORDINAIRE				
Habitations individuelles	4	5	6	5
Habitations collectives	0	1	1	0
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	3	1	3	1
Bâtiments publics	0	0	0	1
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	9	11	11	9
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	7	4	7	7
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	1	1	0	4
Démolition	1	0	0	0
Extension du réseau de gaz	1	3	5	6
Extension du réseau CAD	1	0	0	0
Antenne de communication	0	2	2	1
Mise en séparatif des collecteurs	1	1	0	0
Conduite d'eau potable	1	0	0	0
Aménagements extérieurs	1	8	3	4
Terrasse publique	0	1	2	0
PAD, PED	0	1	1	2
Desserte industrielle	1	0	0	0
Bâtiment agricole	1	0	1	0

PROCEDURE SIMPLIFIEE	2017	2016	2015	2014
Jardin d'hiver	1	1	2	1
Système de chauffage	12	20	30	15
Transformation et aménagement divers	10	13	12	11
Couvert et garage	6	12	2	11
Cabane de jardin	5	6	4	8
Capteurs solaires	2	5	1	1
Aménagements extérieurs	15	5	6	15
Autorisations diverses (totem, ...)	2	5	6	3
Demandes préalables	3	2	7	11

Réalisations et état des travaux

- **Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg**

Compte 620.501.21

Le traitement des oppositions est toujours en cours, même si une grande partie a été levée suite aux séances de conciliation. En ce qui concerne le projet, le mandat d'ingénieur pour les phases d'appel d'offres aux entreprises et de réalisation a fait l'objet d'un appel d'offres en procédure ouverte. Le bureau Toscano SA s'est vu attribué le mandat conjointement par le SPC et la Commune. Le procédure d'appel d'offres aux entreprises a également été lancée en fin d'année. De plus, le Conseil communal a obtenu du Conseil général le crédit nécessaire à la réalisation de ce projet de portée régionale, puisqu'il s'agit d'une des mesures phares de l'Agglomération de Fribourg.

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	351'544.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	5'567'400.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	5'918'944.00
Dépenses à ce jour	Fr.	369'528.00
Solde	Fr.	5'549'416.00
<i>Subvention AGGLO-FR</i>	<i>Fr.</i>	<i>0.-</i>

- **Aménagements routiers, route de la Gérine, 2^{ème} étape**

Compte 620.501.36

Conformément à notre concept global de modération de trafic et afin de juguler les effets de l'augmentation du trafic liée au développement du Marly Innovation Center, il est prévu de pacifier/sécuriser le tronçon manquant entre le carrefour Ancienne-Papeterie/Gérine et le carrefour giratoire de Jonction. Le projet a fait l'objet de nombreuses adaptations pour la traversée du Petit-Marly, notamment pour le secteur carrefour Ancienne-Papeterie/Route de la Gérine et pour le château. En effet, le propriétaire ayant fait opposition systématique à la modification partielle des RCU/PAZ et au PAD Ancienne Papeterie, il a fallu trouver des convergences dans les aménagements proposés. Le dossier sera mis à l'enquête aux alentours du mois de mars.

Solde de la 1 ^{ère} étape	Fr.	44'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	897'760.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	941'760.00
Dépenses à ce jour	Fr.	48'483.00
Solde	Fr.	893'277.00

- **Modération de trafic**

Compte 620.501.15

La Commune de Marly a reçu une pétition des habitants (78 signatures) du quartier de Pfaffenwil demandant de mettre en place une zone 30 km/h avec modération de trafic. Lors de la rencontre avec une délégation de ce quartier, se sont jointes à la séance deux autres personnes de la route du Centre, qui nous ont signifié leur inquiétude face aux vitesses constatées et au bruit généré par les véhicules. Lors des différentes séances de

conciliation pour la modification partielle des RCU/PAZ et le PAD Ancienne-Papeterie, tous les opposants revenaient à chaque fois sur le thème des zones 30, en demandant la mise en place de celles-ci dans leur quartier pour des raisons de sécurité et de bruit. Le constat est que beaucoup de gens abordent soit les Conseillers communaux soit le Service technique pour connaître la planification des zones 30 sur Marly et sont de plus en plus demandeurs de tels aménagements. Le Service de la sécurité fait le même constat, sachant que ces zones permettent également de juguler le parking sauvage.

- **Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine**

Compte 620.501.52

Le projet est gelé pour l'instant dans l'attente de la suite que veut donner le propriétaire du fonds à son projet immobilier.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.00
Total au budget	Fr.	275'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2013	Fr.	4'556.00
Solde au budget 2012	Fr.	270'444.00

- **Aménagement trottoir – PED Moraty**

Compte 620.501.45

Les travaux sont toujours dans l'attente de l'approbation des plans par le SPC qui a demandé que le trottoir soit détaché de la procédure de permis de construire du PED.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	130'000.00
Total au budget	Fr.	130'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2013	Fr.	470.00
Solde au budget 2013	Fr.	129'530.00

- **Aménagement arrêts sur chaussée – route de Chésalles**

Compte 620.501.76

Ce crédit avait été demandé au Conseil général afin de financer les mesures d'aménagement des arrêts pour la prolongation de la ligne 1 par la route de Chésalles, qui visait à offrir rapidement une desserte en transports publics pour le site du Marly Innovation Center. Cette solution, après analyse, ne satisfaisait ni l'Agglo, ni les TPF, ni le Canton pour des raisons de coûts. Une autre proposition est venue des TPF qui était de desservir le MIC avec une ligne de bus innovants et automatiques. Un groupe de travail s'est formé et le tracé par le chemin des Epinettes a été choisi pour recevoir cette ligne avec le grand avantage d'être quasiment en site propre et permettant de relier le MIC à un arrêt urbain avec une excellente desserte (7.5 min). Il s'agit là d'un laboratoire grandeur nature permettant de tester ce matériel innovant qui est également une première mondiale. De ce fait, le crédit prévu pour les aménagements prévus sur la route de Chésalles a été utilisé, en accord avec la Commission financière, pour l'adaptation du marquage entre le home des Epinettes et le chemin des Epinettes.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	100'000.00
Total au budget	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	16'212.00
Solde au budget 2015	Fr.	83'788.00

- **Investigations historiques du site pollué de Corbaroche**

Compte 620.501.53

La commune est toujours dans l'attente du rapport corrigé du bureau Geolina SA, même après plusieurs relances. Le SEn est également dans l'attente de ce rapport. Il a été promis pour le premier trimestre de 2018. Une fois ceci fait, le Service de l'environnement pourra faire son rapport et nous informer de la suite à donner aux investigations techniques.

- **Investigations historiques du site pollué du Port**

Compte 620.501.53

Les investigations historiques ont débouché sur une demande d'observation des écoulements d'eau du site pour permettre de mieux cerner les relations hydrauliques entre les eaux de surfaces et les eaux souterraines, afin de mieux aborder les investigations techniques. Le cahier des charges pourrait donc être adapté en conséquence et il est attendu pour début 2018.

- **Place du village**

Compte 620.501.49

Les travaux devraient être réalisés dans le cadre de la réalisation du projet d'appartements pour seniors afin d'y trouver des synergies.

- **Création de station vélos en libre-service (VLS)**

Compte 620.501.71

Le développement du réseau VLS étant repris dans les tâches de l'Agglomération de Fribourg, la Commune n'a plus la charge de son développement. Un appel d'offres est en cours afin de donner une concession pour l'exploitation des VLS sur Fribourg. Seule PubliBike SA a déposé une offre dans le délai requis. L'analyse de l'offre est en cours et l'adjudication devrait intervenir durant le mois de février 2018.

- **Aménagement de l'Impasse des Violettes**

Compte 620.501.66

La Commune est toujours dans l'attente du décompte final des travaux pour pouvoir reprendre l'infrastructure.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	125'000.00
Total au budget	Fr.	125'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2013	Fr.	5'387.00
Solde au budget 2013	Fr.	119'613.00

- **Assainissement de l'éclairage public communal**

Compte 620.501.72

Le réseau est presque totalement assaini. Les économies réelles d'énergie ne pourront donc être comptabilisées qu'à partir de l'année 2018. Les simulations prévoient une économie théorique d'environ 60%.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	889'193.00
Solde au budget	Fr.	210'807.00

- **Révision du cadastre de bruit communal**

Compte 620.501.73

Le cadastre étant réalisé, des mesures d'assainissement ont été proposées par le bureau spécialiste auteur du cadastre et validées par le Service de l'environnement. Cependant, il devra faire l'objet d'un complément d'étude afin d'intégrer les répercussions de la génération de trafic du PAD Ancienne-Papeterie, respectivement du Parc des Falaises, ainsi que du développement du MIC (partie activité). Ce mandat a été donné à Triform/CITEC et les résultats devraient être livrés d'ici fin mars 2018. Les projets d'assainissement au bruit présentés lors de la séance des budgets de décembre ne sont pas remis en question et seront réalisés tels que prévus.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.00
Total au budget	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2014	Fr.	24'835.00
Subvention	Fr.	3'890.00
Solde	Fr.	69'000.00

- **Aménagement trottoir et porte d'entrée sur la route de Bourguillon**

Compte 620.501.75

Nous sommes toujours dans l'attente du décompte final des travaux. Cependant, le décompte provisoire suivant peut être présenté, sachant que les acquisitions de terrain (estimation Fr. 35'000.-) ainsi que les honoraires d'ingénieur (estimation Fr. 16'000.-) doivent encore être facturés.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	250'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	210'917.00
Solde au budget	Fr.	39'083.00

Aménagement du territoire

- **Plan d'aménagement local**

Compte 79.509.01

La modification partielle du PAL a été mise à l'enquête publique durant 30 jours entre le mois de septembre et le mois d'octobre. Il a fait l'objet de 12 oppositions pour lesquelles des séances de conciliation ont été planifiées. Le dossier devrait être déposé pour l'examen final au mois d'avril 2018. En ce qui concerne la révision générale du PAL, un gros travail a également été fourni et le dossier d'examen préalable devrait être déposé au Canton durant le courant du mois de mai 2018 avec l'objectif de le mettre à l'enquête publique au mois de mars 2019.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	579'360.00
Total des dépenses au 31 décembre 2017	Fr.	544'690.00
Solde intermédiaire	Fr.	34'670.00
Participation promise service de l'énergie	Fr.	31'000.00
Solde disponible	Fr.	65'670.00

- **Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles**

Le programme de remise en état du site a été validé par la DAEC et les Communes concernées. La remise en état a débuté au printemps 2016 et devrait être terminée en 2022.

- **Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie**

Elle s'est réunie à sept reprises dont deux étaient consacrées exclusivement au nouveau plan de zone ainsi qu'au nouveau règlement communal d'urbanisme. Sinon, les objets principaux suivants ont été traités lors des séances ordinaires :

- modification partielle du PAL ainsi que sa révision générale ;
- les PAD « Ancienne Papeterie » et « Parc des Falaises » ;
- la navette automatique ;
- l'aménagement de la route de la Gérine, 2^{ème} étape ;
- le règlement sur le stationnement présenté par le responsable du dicastère de l'ordre public ;
- le concept de requalification de la route cantonale ;
- le plan directeur cantonal ;
- les investissements 2018.

Table des abréviations

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LStE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIC	Marly Innovation Center
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédéral de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien

PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PITSC	Programme interservices de travail social communautaire
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PPP	Passage pour piétons
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet